

Candice NGUYEN

Consultante Éditorial & Digital

WWW.CANDICENGUYEN.COM

WEB

Recherche



Support



Contact

SOLUTIONS

SECTEURS

MÉTIERS



GROUPE

ACTUALITÉS

Je n'ai que cinq points de vente, mais le développement de mon réseau nécessite une vraie capacité d'accompagnement. Qui est déjà prêt à me suivre ?

Mojovida, des solutions intelligentes pour les points de vente

Découvrir



Recherche



Support



Contact

SOLUTIONS

SECTEURS

MÉTIERS



GROUPE

ACTUALITÉS

Un intégrateur logiciel qui comprend les règles de gestion pour tous mes restaurants ?

Mojovida, des solutions performantes et innovantes dédiées aux points de vente

Découvrir



Un intégrateur logiciel qui comprend les règles de gestion pour tous mes restaurants ?

Mojovida, des solutions performantes et innovantes dédiées aux points de vente

Découvrir

Accompagnement global

pour le déploiement de votre projet



Ingénierie &
Management projet



Déploiement des
solutions



Gestion du matériel



Formation &
Support

Découvrez nos métiers

Secteurs

Nous accompagnons les professionnels de la distribution, de la restauration et des services dans le développement de leur activité en mettant en œuvre à grande échelle des solutions informatiques qui les aideront à gérer efficacement et dynamiser leurs points de vente. Sur-mesure, nous élaborons des solutions performantes et innovantes tenant compte des spécificités environnementales de chaque secteur et répondant aux problématiques métier.

Découvrir

Nos solutions pour point de vente

Sensibles aux particularités de votre métier, nous réfléchissons aux solutions informatiques adaptées à vos problématiques de vente, de gestion, de paiement, de fidélité ou encore de mobilité, afin de vous livrer des solutions performantes et pérennes qui dynamiseront vos points de vente.

Découvrir

Haut de page

Vous souhaitez des informations supplémentaires ?
Nos solutions vous intéressent ?

CONTACTEZ-NOUS

Solutions de paiement pour point de vente

Nous vous accompagnons dans le choix d'une architecture optimale de solution de paiement basée sur la performance et l'aspect sécuritaire, répondant aux problématiques de votre métier et tenant compte des spécificités de vos points de vente.



✂ Architecture monétique et de pré-paiement sur-mesure

Nous concevons et déployons des architectures monétiques et de pré-paiement sur site ou en ligne, répondant aux problématiques de votre métier et compatibles avec les applications de fidélité client.

✂ Maintenance

Notre service de maintenance vous propose l'infogérance de votre architecture monétique afin de vous garantir la sécurité et mise à jour de vos solutions de paiement.

✂ Back office de gestion des paiements

Nos solutions vous permettent un accès complet et détaillé à l'ensemble de vos transactions, statistiques et outils de reporting pour simplifier vos ventes et gestion comptable.

✂ Sécurité et performance

Nous apportons une attention toute particulière à l'aspect sécuritaire des traitements transactionnels et proposons des solutions performantes avec authentification forte.

Avantages

Une architecture monétique adaptée à votre métier et vos points de vente

Pour équiper vos points de vente en **solutions et terminaux de paiement** adéquats, nous réfléchissons à des solutions optimales prenant en compte non seulement les typologies de clientèle que vous rencontrez dans le cadre de votre activité mais également les problématiques rencontrées par vos vendeurs dans le cadre de leur métier telle que la mobilité ou encore l'agencement de vos installations et infrastructures.

Nous pensons votre architecture monétique en termes de performance et de sécurité

Clé de voûte indispensable pour accroître votre performance, nous proposons des solutions qui simplifieront **la gestion de vos paiements et faciliteront vos ventes** tout en répondant aux problématiques de **sécurité des traitements transactionnels**.



Le choix des meilleures solutions de paiement pour point de vente

Nous allions la connaissance fine des **processus de vente et marketing** à la **puissance des technologies** pour vous proposer des **solutions innovantes** pour vos **solutions de paiement**.

Qu'il s'agisse de **solutions de paiement** classiques par carte bancaire ou de solutions innovantes de **paiement sans contact**, **solutions de paiement mobile**, **porte-monnaie électronique** ou encore de **borne interactive de paiement**, nous faisons le choix des meilleures technologies afin de vous livrer des solutions de paiement optimales.

Vous souhaitez des informations supplémentaires ?
Nos solutions vous intéressent ?

CONTACTEZ-NOUS

Nos solutions pour point de vente

Sensibles aux particularités de votre métier, nous réfléchissons aux solutions informatiques adaptées à vos problématiques de vente, de gestion, de paiement, de fidélité ou encore de mobilité, afin de vous livrer des solutions performantes et pérennes qui dynamiseront vos points de vente.



Solution d'encaissement et de gestion magasin

Vous recherchez une solution globale, innovante et efficace, pour la gestion de vos encaissements ? Nos solutions d'encaissement s'adaptent aux besoins spécifiques de votre métier pour simplifier votre gestion commerciale et améliorer votre productivité.



Solutions de paiement pour point de vente

Nous vous accompagnons dans le choix d'une architecture optimale de solution de paiement basée sur la performance et l'aspect sécuritaire, répondant aux problématiques de votre métier et tenant compte des spécificités de vos points de vente.



Mobilité

Pour répondre aux nouveaux usages induits par les technologies numériques, nous concevons et déployons pour nos clients des architectures de vente et paiement mobiles innovantes pour point de vente.



Bornes interactives & Automates de paiement

Ouvrez le champ des possibles en optant pour des solutions innovantes de bornes interactives de vente ou d'information et simplifiez la vie de vos clients avec des automates de paiement.



Étiquettes électroniques de gondoles

Formidable avancée pour le commerce, nos étiquettes électroniques de gondoles vous permettent un gain de productivité en réduisant vos coûts d'exploitation grâce à une gestion simplifiée et efficace de vos prix.



Distribution alimentaire

Vous changez de système informatique et souhaitez être accompagné sur l'ensemble de vos points de vente ? Acteur majeur dans la conception et le déploiement de systèmes d'information, nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de solutions technologiques performantes.



Une expertise confirmée des métiers de la distribution alimentaire

Nous accompagnons les grandes chaînes de distribution alimentaire, chaînes régionales, distribution plus locale, dans la mise en œuvre de leurs systèmes d'information.

Un accompagnement global pour vos développements d'enseignes

Notre savoir-faire nous permet de vous accompagner sur les problématiques du plus simple au plus complexe que vous pouvez rencontrer dans le cadre de votre activité.

Solutions informatiques pour distribution alimentaire

Solutions d'encaissement et de gestion magasin, solution de paiement, borne interactive, PLV dynamique, terminaux mobiles, étiquettes électroniques de gondoles et autres technologies innovantes pour dynamiser vos points de vente.

Intégration logicielle avancée

Nos solutions répondent parfaitement à toutes les problématiques des métiers de la distribution alimentaire et vous permettent de gérer facilement l'ensemble de vos points de vente.

Support et Maintenance

Nos conseillers vous aident au quotidien à exploiter pleinement vos solutions logicielles afin d'accroître votre productivité et optimiser votre activité.

Avantages

Nous construisons des solutions sur-mesure pour aider les professionnels de la distribution alimentaire à se développer.

Que vous soyez un groupe indépendant d'enseignes, franchisé ou en réseau intégré, nous vous accompagnons dans la mise en œuvre et la gestion de vos systèmes d'information, quelles que soient leur étendue et leur complexité, et quelles que soient vos contraintes de temps (délais courts d'ouverture d'enseignes).

Nous accompagnons nos clients dans la durée et à travers des mises en œuvre à grande échelle.

Depuis le conseil lors du choix des solutions à mettre en place, à leur déploiement et au-delà, nous suivons les développements de nos clients pour les aider à gérer efficacement leur système d'information et les accompagnons dans les périodes de transition (changements d'enseignes, de système informatique magasin...). Cet accompagnement qualitatif dans la durée nous permet de mieux connaître les spécificités de chacun de nos clients pour leur proposer les solutions technologiques adéquates en fonction des évolutions du marché.



Une grande expérience des métiers de la distribution alimentaire pour un accompagnement global

Partenaires informatiques expérimentés des métiers de la distribution alimentaire, nous comprenons vos problématiques métier et vous accompagnons aussi bien dans la mise en place d'un nouveau système d'information, le basculement vers un nouveau logiciel, la conception d'un système de fidélité que dans l'harmonisation de différents systèmes existants.

Solutions matérielles et logicielles pour la distribution alimentaire

Nous fournissons des solutions matérielles et logicielles pour la distribution alimentaire et proposons des solutions efficaces et innovantes pour gérer et animer les points de vente de nos clients en France et à l'international.



Vous souhaitez des informations supplémentaires ?
Nos solutions vous intéressent ?

CONTACTEZ-NOUS

Secteurs

Nous accompagnons les professionnels de la distribution, de la restauration et des services dans le développement de leur activité en mettant en œuvre à grande échelle des solutions informatiques qui les aideront à gérer efficacement et dynamiser leurs points de vente. Sur mesure, nous élaborons des solutions performantes et innovantes tenant compte des spécificités environnementales de chaque secteur et répondant aux problématiques métier.



Distribution alimentaire

Vous changez de système informatique et souhaitez être accompagné sur l'ensemble de vos points de vente ? Acteur majeur dans la conception et le déploiement de systèmes d'information, nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de solutions technologiques performantes.



Restauration

Vous êtes à la recherche d'une solution d'encaissement et de gestion simple et efficace pour gérer l'ensemble de vos restaurants ? Vous rachetez un réseau de restaurants et devez les optimiser ? Nous accompagnons les professionnels de la restauration dans la réalisation de tous leurs projets.



Distribution spécialisée

Vous rachetez un réseau de boutiques et souhaitez harmoniser les systèmes informatiques ? Vous ouvrez prochainement de nouvelles enseignes et souhaitez un système opérationnel en temps et en heure ? Nous vous accompagnons dans le développement de vos points de vente.



Services multi-sites

Vous gérez un réseau d'agences et recherchez un partenaire informatique expérimenté pour gérer et harmoniser vos différents sites ? Profitez de notre savoir-faire pour acquérir un système d'information performant adapté à votre réseau d'agences.



Conseil

Experts reconnus dans les systèmes d'information point de vente et monétique, nous accompagnons nos clients dans leur développement de points de vente et leur proposons des solutions informatiques innovantes.



Nous avons pour vocation de vous accompagner dans la durée

Nous allions la connaissance des **processus et spécificités de l'encaissement à la maîtrise des technologies les plus avancées** pour vous accompagner dans le développement de votre activité et la réalisation de tous vos projets.

- Un accompagnement global et dans la durée
- Des solutions sur-mesure, opérationnelles et pérennes
- Un pilotage projet précis de la mise en œuvre de vos systèmes d'information
- Une harmonisation rapide et efficace pour les réseaux d'enseignes

Une expertise de leaders en systèmes d'information point de vente pour vous accompagner

Reconnus par les plus **grandes enseignes de la distribution** présentes en France et à l'international, aussi bien en GMS qu'en circuits spécialisés, nous bénéficions d'une position de leaders dans la **maîtrise d'ouvrage pour points de vente (MOA / MOE)**.

Nous proposons des innovations technologiques « gain de temps » qui seront déterminantes en termes de relation client et de simplification de la gestion commerciale.

Notre expertise nous permet d'aider à la mise en œuvre de **solutions informatiques à très grande échelle**, en tenant compte des spécificités environnementales de la distribution et du commerce hôtel restauration.



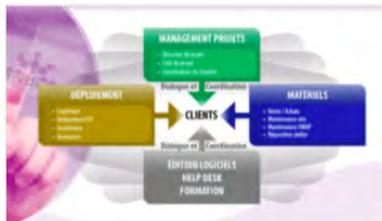
Être à vos côtés, à chaque étape de votre développement

Parce que votre activité peut être soumise à des fluctuations dans le développement de ses enseignes (ouvertures, fermetures, rachats...), nous avons cœur à l'ouvrage de vous accompagner efficacement pour harmoniser rapidement vos systèmes d'information et accompagner vos collaborateurs dans le changement.

Un conseil sur-mesure pour des solutions hyperpersonnalisées

Disposant de compétences pluridisciplinaires dans les **technologies de l'information point de vente** acquises auprès de groupes majeurs, nous construisons des projets sur-mesure et en concertation avec vous.

De l'amont (méthodes, projets, choix des solutions) à la mise en œuvre et au-delà même de l'après-vente, nous vous assurons un accompagnement qualitatif et personnalisé pour chacun de vos projets.



Nous vous prodiguons tout l'accompagnement nécessaire pour mener à bien votre développement et considérons chaque mission en mode projet.

Nous assurons une veille technologique constante pour vous proposer des systèmes d'information point de vente performants et innovants. ● ● ●



Métiers

Spécialisés dans les systèmes d'information point de vente, nous accompagnons les commerçants, restaurateurs et entreprises, franchisés ou en réseaux intégrés, dans le développement de leurs enseignes.



Conseil

Experts reconnus dans les systèmes d'information point de vente et monétique, nous accompagnons nos clients dans leur développement de points de vente et leur proposons des solutions informatiques innovantes.



Management de projet

Une méthodologie rigoureuse dans le déploiement et l'intégration de nouveaux systèmes d'information points de vente nous permet de gérer tout projet quelle qu'en soit sa complexité.



Déploiement

Nous équipons les professionnels de la restauration et de la distribution en solutions informatiques pour point de vente offrant les meilleures technologies.



Ingénierie de services

Forts d'une expertise globale et pluridisciplinaire, nous intervenons en ingénierie de services auprès de nos clients pour leur proposer des solutions technologiques innovantes qui dynamiseront leurs points de vente.



Distribution de matériels

Nous distribuons du matériel informatique de paiement et d'encaissement pour le commerce, la restauration et la grande distribution, s'appuyant sur des plateformes techniques de la plus haute qualité.



Intégrateur logiciel

Acteurs de référence dans l'intégration de technologies pour point de vente, nous allions une expertise fine des spécificités du retail à la maîtrise des nouvelles technologies.



Formation

Nous délivrons chez nos clients des formations complètes aux systèmes informatiques de point de vente.



Support et maintenance

Nos équipes vous accompagnent au quotidien pour tirer pleinement profit de vos systèmes informatiques point de vente.



Présentation du groupe

Depuis sa création, le Groupe Mojovida accompagne les professionnels de la distribution, de la restauration et des services dans la conception et mise en œuvre à très grande échelle de solutions informatiques innovantes pour animer, gérer et dynamiser leurs points de vente.



LE GROUPE MOJOVIDA

La fusion des principaux acteurs de l'intégration de solutions informatiques dédiées aux point de vente

Issu de la fusion d'AMIX-TPV et de Contactis, acteurs prépondérants de l'intégration et du déploiement de **systèmes d'information point de vente**, le Groupe Mojovida est spécialisé dans la **mise en œuvre à très grande échelle de solutions informatiques dédiées au point de vente**.

Le Groupe a pour vocation de proposer à ses clients l'ensemble des prestations nécessaires à la **conception, l'intégration, le déploiement, le support et la maintenance** de solutions informatiques tenant compte des spécificités environnementales des secteurs la **grande distribution, distribution alimentaire, commerce spécialisé** et de la **restauration**, et répondant précisément aux problématiques métier de chaque client.

Une expérience de leaders reconnue par les plus grandes chaînes de distribution

Expert reconnu par les plus grandes enseignes de la distribution présentes en France et à l'international, le Groupe accompagne aujourd'hui les groupes indépendants, franchisés ou en réseau intégré, dans le développement de leurs enseignes en leur proposant des **solutions opérationnelles et pérennes « gain de temps »** qui leur seront déterminantes en termes de relation client et de simplification de la gestion commerciale.

Fort d'une **expertise pluridisciplinaire** dans l'**ingénierie de déploiement industriel** pour la **grande distribution** et alliant une connaissance fine des processus du retail à la maîtrise des nouvelles technologies, le Groupe intervient en ingénierie de services auprès de ses clients pour leur proposer des **solutions technologiques innovantes** qui dynamiseront leurs points de vente.

Ce **positionnement unique d'accompagnement global** de ses clients dans le développement de leur activité, fait que le Groupe bénéficie aujourd'hui d'une position de leader dans la maîtrise d'ouvrage pour points de vente (MOA / MCE) avec une forte présence en GMS ainsi qu'en circuit spécialisé et leur permet d'**assurer le déploiement et l'intégration de solutions à grande échelle**, en France comme à l'international, quelles que soient la volumétrie et la complexité des projets.

NOTRE MÉTIER

Une expertise innovante pour répondre à toutes les ambitions

Sa grande expérience en gestion de projet en environnements spécifiques permet au Groupe de se positionner sur des **projets très techniques** (solutions de diffusion par satellite, déploiement de serveurs multimédia...) et d'**élaborer des stratégies et solutions adaptées** à tous les formats de magasins dont le Groupe pilotera le **déploiement massif sur les multiples sites**.

Des solutions informatiques pour point de vente sur-mesure

Les solutions élaborées sur-mesure entendent répondre à toutes les problématiques métier qu'il s'agisse de vente, de gestion, de paiement, de fidélité ou encore de mobilité. Depuis les **systèmes de paiement et d'encaissement aux PLV dynamiques**, en passant par les **kiosques, objets connectés** et toute autre **solution qu'il reste encore à imaginer** afin de **gérer ou animer les points de vente**, le Groupe intervient **de l'étude à la réalisation dès en main**, en passant par la validation technique et commerciale des solutions.

NOS VALEURS

Être aux côtés de nos clients, à chaque étape de leur développement

Parce que les secteurs de la distribution et de la restauration peuvent être soumis à de fortes fluctuations dans le développement de leurs enseignes, le Groupe prend cœur à l'ouvrage d'accompagner efficacement ses clients dans le changement et à chaque étape de leur développement, que ce soit grâce à la mise en œuvre de solutions informatiques directement opérationnelles sur des délais courts en cas d'ouverture de magasin par exemple ou l'harmonisation de leur système d'information en cas de rachat.

Performance, innovation, gain de temps, maîtrise, simplicité, efficacité et fiabilité

Tels sont les principes sur lesquels repose tout projet d'accompagnement. Le Groupe part du principe que quelles que soient la configuration des sites de ses clients, leur nombre et leur complexité de gestion, son accompagnement doit leur faire gagner du temps et les solutions proposées rester simples à utiliser. Le profil novateur du Groupe le maintient dans un haut niveau de connaissance des évolutions technologiques pour assurer à ses clients les meilleures solutions du marché à travers le temps.

Un accompagnement qualitatif pour des solutions hyperpersonnalisées

De l'amont (méthodes, projets, choix des solutions) à la mise en œuvre et au-delà même de l'après-vente, le Groupe prodigue un accompagnement qualitatif et personnalisé et entend construire des projets sur-mesure et en co-construction avec le client pour que les solutions technologiques répondent parfaitement à leurs problématiques actuelles et futures.



haut de page

Vous souhaitez des informations supplémentaires ?
Nos solutions vous intéressent ?

CONTACTEZ-NOUS



Siège MOJOVIDA

13 Rue Gutenberg
91620 Nouay
FRANCE
+33 (0) 1 69 63 29 10

CONTACT

Offres d'emploi

Mentions légales

Crédits

Présentation du cabinet

[Accueil](#) > [Le cabinet](#) > [Présentation du cabinet](#)

Intégré au sein du premier réseau de soins privés en Languedoc-Roussillon, le groupe OC Santé, qui rassemble 17 cliniques dont la Clinique du Millénaire, notre Cabinet mobilise des moyens matériels performants et des compétences humaines très spécifiques, pour prodiguer les meilleurs soins possibles et le meilleur accompagnement souhaité à nos patients hospitalisés.

Un cabinet de chirurgie viscérale performant et innovant

Nos locaux sont spacieux, agréables et bien équipés, afin de vous apporter la meilleure qualité de soins possible à l'heure actuelle. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Nous disposons de 4 bureaux pour les consultations pré-opératoires et post-opératoires. Les examens pré-opératoires et interventions chirurgicales se déroulent à la Clinique du Millénaire située à proximité immédiate du cabinet.



Une approche rigoureuse humaine personnalisée

Les compétences et l'expérience de nos équipes reposent sur un engagement strict du respect des recommandations de bonne pratique professionnelle de la Haute Autorité de Santé. Les chirurgiens du cabinet sont tous titulaires de l'Accréditation (label de la HAS concernant la formation continue).

Chaque patient et chaque cas nécessitant une attention particulière ainsi que des solutions personnalisées, vous serez pris en charge par des spécialistes à votre écoute qui vous accompagneront dans tous vos questionnements et démarches et vous prodigueront les soins de la meilleure qualité possible.

Renseignements & Prise de rendez-vous

Accueil tel : 04 67 42 19 70

Urgences 24h/24 au 08 26 88 88 83* (*0.20€/min)



Présentation du cabinet

[Visite du cabinet](#)

Contactez-nous / Prise de rendez-vous

Notre équipe est à votre écoute

[En savoir +](#)

Les traitements

Appendicectomie [+](#)

Chirurgie de l'endométriose [+](#)

Chirurgie de la thyroïde [+](#)

Chirurgie du pancréas [+](#)

Les chirurgiens

Dr COSTALAT [+](#)

Dr CRESIENZO [+](#)

Dr DENEVE [+](#)

[HAUT DE PAGE ↑](#)

MVM
Millénaire Viscéral Montpellier -
Cabinet MVM chirurgie viscérale

Centre de traitement
viscéral

Tél. : 04 67 42 19 70
Fax : 04 67 42 42 66

Ce site est à but informatif et ne remplace en aucun cas une consultation



Mentions légales [+](#)

Plan de site [+](#)

© Millénaire Viscéral Montpellier - Cabinet MVM chirurgie viscérale
- Réalisation Melyssa

Les interventions réalisées

Les interventions listées sont les interventions couramment réalisées par les chirurgiens du cabinet MYM (Médecine Visérale Montpellier), soit la plupart des interventions hépatobiliaires ou traitement des pathologies de l'appareil digestif (œsophage, estomac, intestin grêle et rectum, proctologie), dont les interventions de chirurgie cancérologique, et de la paroi abdominale (hernies de l'aîne, hernies abdominales, éventrations), certaines interventions gynécologiques, et de chirurgie des glandes endocrines (thyroïde et glande surrénale).



Ablation de la vésicule biliaire (Cholécystectomie)



Hernies de l'aîne



Hernie abdominale et ombilicale



Chirurgie colorectale pour cancer



Chirurgie du côlon pour Diverticules du côlon



Chirurgie de l'estomac pour reflux gastro-œsophagien et hernie hiatale



Cure d'éventration



Chirurgie de la thyroïde



Chirurgie de l'endométriose



Chirurgie de la surrénale (Surrénalectomie)



Chirurgie de la rate (Splénectomie ou ablation de la rate)



Chirurgie du foie (hépatectomie)



Appendicectomie



Chirurgie du pancréas



Chirurgie de l'œsophage (œsophagectomie)



Chirurgie gynécologique (hystérectomie)



Chirurgie gynécologique (ovariectomie)



Chirurgie proctologique (hémorroïdes, fissure, fistule, abcès)



Sinus (ou kyste) pilonidal

Rechercher

Les interventions réalisées

Contactez-nous / Prise de rendez-vous

04 67 54 00 00 (du lundi au vendredi)

[En savoir +](#)

Les chirurgiens

DR COSTANT

DR CRESPINO

DR GENEVE

Ablation de la vésicule biliaire (Cholécystectomie)

Rechercher



[Accueil](#) > [Les interventions](#) > [Les interventions programmées](#) > [Ablation de la vésicule biliaire \(Cholécystectomie\)](#)



Durée de l'intervention
Moins d'une heure



Durée moyenne d'hospitalisation
1 à 2 jours



→ intervention peu douloureuse
→ sous anesthésie générale

Informations mises à jour le 14/03/2017

TÉLÉCHARGER LA FICHE +

La [fiche d'information patient officielle sur la cholécystectomie](#) ainsi que le [formulaire de consentement pour la cholécystectomie](#) sont consultables et téléchargeables.

Indications

La cholécystectomie consiste en une ablation de la vésicule biliaire en raison de lithiase vésiculaire, c'est-à-dire de la présence de calculs dans la vésicule biliaire qui peuvent :

- entraîner des douleurs (colique hépatique ou lithiase vésiculaire symptomatique)
- provoquer une infection de la vésicule contenant des calculs (cholécystite aiguë)
- être à l'origine d'une inflammation du pancréas (pancréatite) et/ou d'une inflammation des voies biliaires (angiocholite)

Il est médicalement recommandé de se faire retirer la vésicule biliaire dès l'apparition des premiers symptômes biliaires, sans attendre l'apparition des complications graves

Techniques d'intervention

L'intervention consiste à déconnecter la vésicule biliaire du système biliaire en obturant et sectionnant le canal qui relie la vésicule biliaire (canal cystique) au canal biliaire principal (canal cholédoque), puis à libérer de ses attaches au foie. Cela permet de retirer toute la vésicule biliaire avec les calculs qu'ils contiennent.

Deux techniques possibles :

- par laparoscopie (ou coelioscopie) : technique la plus fréquemment utilisée, la plus récente, et mini-invasive, consistant à réaliser plusieurs petites incisions (4 incisions de moins d'un centimètre chacune). Cette technique présente l'intérêt d'être peu agressive, moins douloureuse et permettant une reprise plus rapide des activités quotidiennes
- par laparotomie : technique ancienne par voie ouverte, plus rarement utilisée, consistant en une incision en regard de la vésicule réalisant une cicatrice unique mais plus grande qu'en coelioscopie. Actuellement elle est surtout utilisée en cas de difficultés techniques ou en cas d'inflammation importante.

Après l'intervention

- prise d'analgiques simples
- dans les cas simples l'intervention peut être faite en ambulatoire, c'est-à-dire en hospitalisation d'une journée sans nuitée. Les critères pour en bénéficier sont : avoir une forme simple de lithiase sans complication aiguë, ne pas avoir de pathologies lourdes, être joignable, résider suffisamment proche de la clinique et avoir un moyen de locomotion
- reprise possiblement rapide des activités quotidiennes courantes
- possibilité de boire et manger le soir-même de l'intervention.
- pas de régime alimentaire post-opératoire particulier
- arrêt de travail de 2 à 4 semaines
- consultation post-opératoire 1 mois après l'intervention par votre chirurgien
- reprise des activités physiques et sportives normales après 1 mois

INCONVÉNIENTS DE L'INTERVENTION +

HAUT DE PAGE ↑

Les interventions réalisées

Ablation de la vésicule biliaire (Cholécystectomie)

Hernies de l'aine

Hernie abdominale et ombilicale

Chirurgie colorectale pour cancer

Chirurgie du côlon pour Diverticules du côlon

Chirurgie de l'estomac pour reflux gastro-œsophagien et hernie hiatale

Cure d'événtration

Chirurgie de la thyroïde

Chirurgie de l'endométriose

Chirurgie de la surrénale (Surrénalectomie)

Chirurgie de la rate (Splénectomie ou ablation de la rate)

Chirurgie du foie (hépatectomie)

Appendicectomie

Chirurgie du pancréas

Chirurgie de l'œsophage (œsophagectomie)

Chirurgie gynécologique (hystérectomie)

Chirurgie gynécologique (ovariectomie)

Chirurgie proctologique (hémorroïdes, fissure, fistule, abcès)

Sinus (ou kyste) pilonidal

Contactez-nous / Prise de rendez-vous

Notre équipe est à votre écoute

En savoir +

Les chirurgiens

Dr COSTALAT +

Dr CRESIENZO +

Dr DENEVE +

MVM
Millénaire Viscéral Montpellier -
Cabinet MVM chirurgie viscérale

Centre de traitement
viscéral

Tél. : 04 67 42 19 70
Fax : 04 67 42 42 68

Cet site web à but informatif ne remplace en aucun cas une consultation



Mentions légales +

Plan de site +

© Millénaire Viscéral Montpellier - Cabinet MVM chirurgie viscérale
- Réalisation Metysos

Services de la clinique

[Accueil](#) > [Infos pratiques](#) > [Services de la clinique](#)

Nos équipes sont à votre écoute et à votre disposition afin de vous assurer un séjour aussi confortable que possible. A cette fin, notre clinique dispose d'un large éventail de services pour vous fournir au quotidien la meilleure qualité de services.

- **Chambres** : toutes équipées de téléphones et télévisions. Possibilités de chambre particulière dans la mesure des places disponibles moyennant un supplément journalier.
- **Restauration** : Vos menus sont élaborés par un professionnel de la diététique afin de vous offrir des repas variés et équilibrés, qui tiennent compte des régimes particuliers / prescriptions médicales / croyances religieuses mais aussi du calendrier des saisons. Le personnel soignant étant à votre écoute, n'hésitez pas lui faire part de vos remarques si les repas ne vous convenaient pas.
- **Salons de détente et de loisirs** : Des espaces de vie particuliers sont aménagés pour accueillir les patients hospitalisés pour un plus long séjour (Rééducation, Soins de suite, Psychiatrie, Retraite) et sont autant d'espaces de rencontres et d'accueil pour les familles.
- **Bibliothèque** : Un service de bibliothèque est proposé pour vous permettre d'emprunter des ouvrages.
- **Linge** : Tout le linge de literie est fourni. Vous ne devez apporter que votre linge personnel et votre nécessaire de toilette (pyjama, robe de chambre, pantoufles, serviettes de table, serviettes, gants et produits de toilette). Pour certains types de séjours, notre centre propose un service de blanchissage ou une machine à laver et un sècheur pour l'entretien de votre linge personnel.
- **Courrier, e-mail, presse** : Vous pouvez recevoir et envoyer votre courrier postal depuis notre clinique. Pour les e-mails, un proche peut vous faire parvenir un e-mail via le contact e-mail de notre centre, nous vous le transmettrons alors dans les plus brefs délais. Ce service ne permet pas en revanche de réponse par voie électronique mais simplement la réception. Presse : Vous pourrez vous procurer la presse à l'accueil de notre clinique.
- **Culte** : Si vous souhaitez la présence d'un représentant de votre confession religieuse, n'hésitez pas à demander à notre personnel soignant qui prendra les mesures nécessaires.
- **Service à domicile** : Pour faciliter votre retour à la maison ou vous aider lors d'un long séjour, notre clinique a développé un partenariat avec l'association Pléiades Services, spécialisée dans l'aide à la personne valide ou après hospitalisation. Les patients pris en charge dans notre clinique ne paient pas les droits d'adhésion.

Pour en savoir plus, [télécharger la brochure de la Clinique du Millénaire](#).

La clinique

Services de la clinique

Contactez votre anesthésiste

Contactez-nous / Prise de rendez-vous

Notre équipe est à votre écoute

En savoir +

Les traitements

Appendicectomie	+
Chirurgie de l'endométriome	+
Chirurgie de la thyroïde	+
Chirurgie du pancréas	+

Les chirurgiens

Dr COSTALAT	+
Dr CRESIENZO	+
Dr DENEVE	+

MVM Millénaire Viscéral Montpellier - Cabinet MVM chirurgie viscérale

Centre de traitement
viscéral

Tél. : 04 67 42 19 70
Fax : 04 67 42 42 66

Ce site est à but informatif et ne remplace en aucun cas une consultation



Mentions légales

Plan de site

© Millénaire Viscéral Montpellier - Cabinet MVM chirurgie viscérale
- Réalisation Melyssa



VFLI vous souhaite une année 2018 chaleureuse et rythmée

Avec toute l'énergie de nos 20 ans

Transport de marchandises

VFLI organise et assure le transport de marchandises

Sites industriels

De la conception à l'exploitation globale de votre installation ferroviaire

Chantiers travaux

Leader des achèvements sur les chantiers de travaux ferroviaires



Carrière

Chaque année, VFLI recrute un peu plus de 150 collaborateurs partout en France. Pour accompagner notre développement, rejoignez-nous !

Déjà 35000

candidatures reçues et 120 collaborateurs nous ont rejoints en 2017

[REJOIGNEZ-NOUS](#)

VFLI Acteur majeur du fret ferroviaire



50
trains de marchandises opérés / jour



3,5
milliards de tonnes kilométriques transportées / an



30
sites industriels exploités



900
collaborateurs



180
engins moteurs



ACTEUR MAJEUR DANS LES METIERS DU FRET FERROVIAIRE

Spécialiste des opérations de transports de marchandises

Infrastructure de transports ferroviaire dynamique et en forte croissance, nos 900 collaborateurs sont mobilisés pour répondre à vos exigences de sécurité, de qualité et de réactivité. Nous mettons à votre service nos compétences et notre professionnalisme pour vous faire préférer le train, pour le transport de marchandises. Pour mieux nous...

[DEMANDE DE DEVIS](#) [EN SAVOIR PLUS](#)

Actualités de VFLI, opérateur ferroviaire

[Voir toutes les actualités](#)



La Team VFLI vous souhaite une année 2018 chaleureuse et rythmée
[Lire la suite](#)



Goods Train Fever, le jeu mobile pour découvrir le transport de marchandises ferroviaire
[Lire la suite](#)



VFLI lance son Challenge de l'Innovation
[Lire la suite](#)

Ils nous font confiance

[Découvrir tous nos Projets & Clients](#)



6 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
Tél : 01 55 07 81 00 | Fax : 01 55 07 82 73

[Offres](#)

[Projets & clients](#)

[Carrière](#)

[Contact](#)

[Plan de site](#)

[Mentions légales](#)



FR

Qui sommes-nous - Offres - Projets & clients - Contact



Accueil Qui sommes-nous Engagements

Engagements

NOS ENGAGEMENTS GUIDENT NOTRE QUOTIDIEN

Acteur majeur du fret ferroviaire, notre position de leader nous confère un devoir d'exemplarité. VFLI a construit sa croissance autour de principes forts qui scellent la cohésion de nos équipes. Que ce soit avec nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires ou fournisseurs, nous veillons à prendre des engagements clairs et à les respecter.



Des principes forts régissent notre conduite en tant qu'acteur majeur du fret ferroviaire

La sécurité, une priorité absolue

Chez nous, la sécurité de nos collaborateurs et des marchandises qui nous sont confiées est le véritable prérequis à nos activités. Nous conduisons une politique volontariste et rigoureuse, fondée sur la prévention des risques et sur un dispositif de surveillance systématique de chacun de nos sites industriels avec embranchement ferroviaire. Très professionnels, nos collaborateurs mettent en œuvre des procédures strictes. Des actions de sensibilisation sont organisées sur le terrain et la vigilance est notre préoccupation quotidienne.

• [Contactez notre Direction Sécurité Qualité Métier](#)

La qualité de service pour des prestations ferroviaires performantes

Nous cultivons un esprit de service où la disponibilité, l'écoute et la coopération régissent nos échanges. Ces échanges favorisent notre réactivité et notre efficacité opérationnelle. Partenaire de nos clients, nous nous engageons à délivrer des prestations de qualité, conformes à leurs attentes en matière de fiabilité et de performance de service contribuant ainsi à leur développement.

• [Contactez notre Responsable Qualité](#)

La confiance dans les hommes, un atout pour réussir

Entreprise à taille humaine, nous avons la volonté d'offrir à nos collaborateurs un environnement de travail motivant au sein duquel chacun peut travailler sereinement et évoluer en fonction de ses objectifs. Nous sommes convaincus que la diversité est source d'innovation et de performance. Constructifs et positifs, les hommes et les femmes de VFLI sont également solidaires, conviviaux et festifs. Nous avons le sens du collectif, l'envie de nous surpasser et de réussir ensemble.

• [Contactez notre Direction des Ressources Humaines](#)

Le respect de l'environnement, un avantage concurrentiel

Les émissions de gaz à effet de serre ramenées à la tonne/km transportée donnent un large avantage au fret ferroviaire dont l'efficacité énergétique est en outre 2 à 3 fois supérieure à celle de la route. Véritable alternative éco-responsable pour le transport des marchandises, le train combine à la fois compétitivité, efficacité et respect de l'environnement. Afin d'ancrer les bonnes pratiques dans notre quotidien, tous nos conducteurs de trains sont formés à l'éco-conduite qui permet de réduire de manière significative la consommation de carburant, les émissions de CO² et l'usure prématurée des locomotives.

• [Contactez notre Correspondant Développement Durable](#)

Croissance et pérennité

Filiale de droit privé de SNCF créée en 1998, nous bénéficions d'un actionariat stable et jouissons d'une totale indépendance dans nos prises de décision. La régularité de notre croissance, année en année, et de nos bons résultats témoignent du professionnalisme de nos équipes.

QUI SOMMES-NOUS

Message du DG VFLI

Historique

Chiffres clés

Gouvernance

Implantations

Engagements

Parc matériel et maintenance ferroviaire



PRÉSENCE NATIONALE

NOS BUREAUX

Siège

6 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Tél : 01 55 07 81 00

Fax : 01 55 07 82 73



6 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
Tél : 01 55 07 81 00 | Fax : 01 55 07 82 73

Offres

Projets & clients

Carrière

Contact

Plan de site

Mentions légales

[Qui sommes nous](#)
[Projets & clients](#)
[Contact](#)

Transport de marchandises – VFLI expert du fret ferroviaire

145 milliards de tonnes de marchandises
 Chaque année, nous transportons près de 3 milliards de tonnes kilométriques. Acteur de référence sur le marché du fret ferroviaire en France et à l'international, le réseau ferré national est notre cœur de métier. Très présents sur les trains complets et les régularités, nous avons également une forte capacité d'organisation de trains spots, en fonction des besoins de nos clients, et disposons d'une offre de trafics de proximité permettant de favoriser le report modal de la route vers le fer.

[CONTACTEZ-NOUS](#)



Avantages

- Un certificat de sécurité autorisant VFLI à circuler sur l'ensemble du réseau ferré national
- Des prestations personnalisées sur mesure pour chacun de nos clients
- Des processus efficaces, une fiabilité accrue et une régularité élevée
- Une proximité client assurée par nos Chefs de Site, chefs d'expéditions opérationnels impliqués de nos clients
- Un parc performant de près de 3000 locomotives diesel et électriques
- Une information en temps réel et un service réactif pour vous garantir une continuité de service au cas échéant.

Sécurité

Proximité

Capacité

Notre offre

Trains spots

Pour vos besoins de transport ponctuels, nous disposons de capacités de chargement et de déchargement à la demande et nous sommes en mesure de réaliser des livraisons à destination de vos clients.



Trafics de proximité

Grâce à notre proximité géographique, nous assurons des prestations de proximité pour répondre à des besoins locaux et régionaux.

Trains complets réguliers

Alimentez rapidement et à moindre coût vos clients à l'échelle nationale et internationale. Nous proposons des trains complets réguliers de 100 à 2000 tonnes, avec des fréquences de 1 à 3 fois par semaine, pour répondre à vos besoins de proximité et de régularité.



Nous imaginons des solutions de fret ferroviaire sur mesure pour votre secteur d'activité

Nos clients sont divers et multiples mais tous connectés. Grâce au dialogue que nous entretenons avec eux et notre présence départementale et régionale, nous sommes en mesure de comprendre leurs attentes et de leur offrir un service expert et sur mesure en fonction de leur secteur d'activité.

Transport de produits de grande consommation

Fabricants, distributeurs ou grossistes alimentaires, vous gérez d'importantes volumes de produits. VFLI vous propose des solutions sur mesure, compétitives et efficaces pour intégrer le fret dans votre chaîne de valeur. En mode de transport sécurisé et sécurisé, nous vous offrons un service personnalisé, nous nous adaptons à vos contraintes et respectons vos délais. Pour vos acheteurs, nous nous adaptons à vos besoins de proximité et de régularité. Nous nous adaptons à vos besoins de proximité et de régularité. Nous nous adaptons à vos besoins de proximité et de régularité.

Chimie, pétrochimie, hydrocarbures : transport matières dangereuses

Avec 515 millions d'articles par an, nous transportons plus de 100 millions de tonnes de matières dangereuses. Nous sommes experts dans le transport de matières dangereuses. Nous sommes experts dans le transport de matières dangereuses. Nous sommes experts dans le transport de matières dangereuses. Nous sommes experts dans le transport de matières dangereuses.

Transport de voitures

Constructeurs automobiles ou commissionnaires, vous recherchez un mode de transport fiable, performant et disponible. Nous sommes experts dans le transport de voitures. Nous sommes experts dans le transport de voitures. Nous sommes experts dans le transport de voitures. Nous sommes experts dans le transport de voitures.

Granulats et produits de carrières

Pour 8000 tonnes, vous fournissez, géomètres et bétonniers, le transport de granulats depuis les carrières vers les chantiers de construction, est un enjeu clé. Nous sommes experts dans le transport de granulats. Nous sommes experts dans le transport de granulats. Nous sommes experts dans le transport de granulats. Nous sommes experts dans le transport de granulats.

Transport de céréales et produits agricoles

Qu'il s'agisse de transport de céréales ou de produits agricoles, nous sommes experts dans le transport de céréales et produits agricoles. Nous sommes experts dans le transport de céréales et produits agricoles. Nous sommes experts dans le transport de céréales et produits agricoles. Nous sommes experts dans le transport de céréales et produits agricoles.

Transport de bois et papier

Bois et papier, nous sommes experts dans le transport de bois et papier. Nous sommes experts dans le transport de bois et papier. Nous sommes experts dans le transport de bois et papier. Nous sommes experts dans le transport de bois et papier.

Sécurité

VFLI transporte chaque année des millions de tonnes de produits agricoles, bois, papier, produits agricoles. Nous sommes experts dans le transport de produits agricoles, bois, papier, produits agricoles. Nous sommes experts dans le transport de produits agricoles, bois, papier, produits agricoles.

Et bien plus encore

IMPRESSÉ ? Ne fait pas partie de vos activités de VFLI ? Vous avez remarqué dans votre secteur d'activité ? Contactez nous et nous sommes prêts à vous offrir un service sur mesure.



Notre partenariat avec VFLI a débuté suite à la tombée de 2009 dans les Landes, nous avions besoin d'un fret qui nous répondrait rapidement, capable de moyens matériels et humains suffisants pour évacuer un important volume de bois en radeau sur notre ligne de Saracocq (13). Aujourd'hui, nous avons renforcé notre partenariat.

Paul Couret, Responsable Transport Logistique Bois
«Une confiance»

Les engagements de VFLI : la sécurité et la qualité des services dans le fret ferroviaire, la confiance dans les normes et le respect de l'environnement pour une croissance toujours plus pérenne.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

Offis
 Projets & clients
 Carrières

Contact
 Plus de sites
 Médias Équipes

QUALITÉ ET RIGUEUR

Disponibilité, réactivité, flexibilité : le professionnalisme et la rigueur de nos techniciens vous assurent une qualité irréprochable.

[Accueil](#) > [B2B-IT Solutions](#) > [Qualité et rigueur](#)

Notre démarche qualité et rigueur : la santé informatique de votre entreprise au cœur de nos préoccupations

B2B-IT Solutions effectue un suivi régulier de vos installations et veille à ce que vos réseaux informatiques soit toujours opérationnels.

Pour vous assurer une qualité irréprochable, nous nous engageons à :

- Consacrer à vos projets IT toute notre expertise et tout notre savoir-faire en vous fournissant **des consultants qualifiés et compétents**
- Respecter la confidentialité de tous les projets que vous nous confiez
- Effectuer un **suivi qualité** pour chacune de nos interventions (rapport, traçabilité, satisfaction)
- Adopter une démarche proactive d'amélioration continue de nos services pour vous proposer des solutions compétitives et évolutives
- Vous **garantir notre disponibilité et notre réactivité** pour solutionner rapidement les dysfonctionnements et incidents rencontrés
- **Être rigoureux et user d'une méthodologie éprouvée** (procédures, livrables, reporting, pilotage opérationnel) pour être toujours plus efficaces
- Vous laisser libres et indépendants quant au choix des matériels et solutions retenus : nous vous écoutons pour vous préconiser des solutions les plus adaptées à vos besoins et budget mais ne vous les imposons pas
- Veiller à la **protection de l'environnement** en vous proposant du matériel peu énergivore (déperdition thermique et consommation électrique), en **recyclant les anciennes machines** et toners usagés, ...

Nos points forts : réactivité immédiate, disponibilité, flexibilité, expérience, compétence et professionnalisme.


HAUT DE PAGE



SERVEURS D'ENTREPRISE

En consultation ou en intégrant vos propres équipes techniques, nous assurons le support, la migration et la maintenance de vos serveurs d'entreprise.

Solutions cloud >

Accueil > Nos solutions > Serveur



Sécurité

Vos serveurs sont sécurisés (accès, permissions, partage...) et toujours stables et performants



Accompagnement sur-mesure

Selon vos besoins et votre budget, nous vous préconisons les meilleures solutions et prenons en charge leur installation, support, migration et maintenance



Assistance

Un support technique vous est dédié. Interventions à la demande, en moins de 2h sur site ou à distance en moins ¼ d'heure par téléphone



Notre solution en quelques mots

Nous proposons des serveurs sécurisés et sur-mesure, adaptés à la taille de votre activité, avec gestion des utilisateurs en un clic et solution terminal en adéquation avec votre métier.

Gestion de vos serveurs d'entreprise

C'est avec une attention toute particulière que nous anticipons les besoins informatiques de votre société. En fonction de votre métier et de votre évolution, nous vous fournissons une infrastructure de **serveurs dernière génération, performants, évolutifs et sécurisés**. Gérez facilement le nombre de vos utilisateurs et supervisez facilement l'ensemble de vos terminaux grâce à des accès personnalisés et sécurisés à votre serveur d'entreprise :

- Data (accès, permissions, partage...)
- Gestion des utilisateurs
- Solution terminal



Besoin d'une solution personnalisée et adaptée ?

NOUS CONTACTER >

Support, migration et maintenance de vos serveurs d'entreprise

Afin de réduire les pertes de temps et de rentabilité suite à un outil de travail instable ou défaillant, nos équipes assurent le support, la migration et la maintenance préventive de vos serveurs d'entreprise.

 HAUT DE PAGE



OFFRES SUR MESURE

B2B-IT Solutions vous accompagne sur partie ou tout de vos projets IT et de télécommunication, selon vos besoins, ressources et budget.

Accueil > Offres sur mesure

Conseil, Assistance, Vente de matériel informatique, Installation, Maintenance... à la carte ou en forfait mensuel « all inclusive »

Vous avez besoin de conseil pour une installation, une amélioration ou le choix de vos solutions matérielles et logicielles ? Vous souhaitez un partenaire de confiance pour la gestion de votre parc informatique ou devez faire face à une crise informatique ?

B2B-IT Solutions est le partenaire de services dans le domaine informatique qui fournit l'ensemble des solutions matérielles, logicielles et logistiques nécessaires aux petites et moyennes entreprises.

Pour un conseil, une amélioration, une panne, une ressource complémentaire ou un projet, nous construisons avec vous la solution la mieux adaptée à vos besoins et à votre budget.

Nous effectuons nos prestations de manière contractuelle ou à la demande dans les domaines suivants :

- Audit, Consultance & Outsourcing - Projets IT & Télécommunication
- Gestion de votre IT et de vos systèmes de communication
- Maintenance informatique
- Assistance on-site et à distance (solutions matérielles et logicielles)
- Vente, installation et configuration de nouveaux matériels, logiciels et consommables

Audit, Consultance & Outsourcing - Projets IT & Télécommunication

Après analyse et étude de vos besoins informatiques et de communication, nous pouvons si nécessaire prendre en charge l'intégralité de vos projets - de l'étude à leur réalisation au suivi et à leur maintenance - et vous conseillons tout au long du développement de votre entreprise.

Nous pouvons également collaborer sur une mission bien déterminée, nos techniciens spécialisés dans leur domaine vous assureront la réussite de votre projet. C'est à vous de décider l'étendue de notre intervention.

Gestion de votre IT et de vos systèmes de communication

Avec une connaissance approfondie de vos besoins, de votre personnel et de vos contraintes métier, nous anticipons vos besoins informatiques et développons les solutions les plus optimales, en toute confiance, dans une atmosphère sereine et efficace. Nous assurons le support, l'installation, la migration et les tâches de maintenance de vos systèmes informatiques et serveurs, que ce soit de manière autonome, en consultation ou en intégrant vos propres équipes techniques.

Maintenance informatique

Nous effectuons également la maintenance préventive de votre parc informatique, ce afin de réduire les pertes de temps et de rentabilité suite à un outil de travail instable ou défaillant.

En consultation ou de façon récurrente grâce à des contrats mensualisés, nous proposons différentes solutions répondant aux attentes des petites et moyennes entreprises :

- Forfaits mensuels basés sur le nombre d'ordinateurs, comprenant une maintenance hebdomadaire préventive et un monitoring à distance, le tout pour un coût fixe aisément budgétisable.
- Interventions à la demande, sur site ou à distance
- Assistance téléphonique

Assistance on-site et à distance (solutions matérielles et logicielles)

En cas de panne, d'urgence, de temps fort dans votre activité, nous offrons des possibilités d'intervention sur votre site en moins de deux heures, ainsi que des interventions à distance dans le ¼ heure.

Nous proposons également des solutions helpdesk et vous fournissons assistance dans l'exploitation de votre système informatique et des solutions logicielles utilisées.

Vente, installation et configuration de nouveaux matériels, logiciels et consommables

Nous fournissons tout le matériel informatique de marque en serveur, pc, portable, imprimante, scanner, copieur, éléments réseau, software... venons vous l'installer et le configurer selon vos attentes et besoins.

À la carte ou en forfait mensuel personnalisé et parfaitement dimensionnés selon vos ressources et besoins, réduisez vos investissements en informatique mais également les risques de défaillance et d'improductivité : vos systèmes d'information seront toujours parfaitement opérationnels !

HAUT DE PAGE



SERVEUR

• Quel budget mon entreprise doit-elle prévoir ?

Pour un conseil, une amélioration, une panne, une ressource complémentaire ou un projet, nous construisons avec vous la solution la mieux adaptée à vos besoins et à votre budget.

Pour la gestion de parc IT et de télécommunication, nous proposons différentes solutions répondant aux attentes des petites et moyennes entreprises :

Forfaits mensuels basés sur le nombre d'ordinateurs, comprenant une maintenance hebdomadaire préventive et un monitoring à distance, le tout pour un coût fixe aisément budgetisable, ou Interventions à la carte, sur site ou à distance, Assistance téléphonique...

• Quelles sont les garanties de résultat ?

Travailler avec des experts & gagner en temps et en sérénité : nous vous garantissons notre disponibilité, notre rapidité et notre flexibilité. Avec une connaissance particulière de vos besoins, de votre personnel et de votre métier, nous anticipons vos besoins informatiques et développons vos projets en toute confiance, dans une atmosphère sereine et efficace. Un seul gestionnaire de compte vous est dédié et sert de point de contact entre vos équipes, nos techniciens et vos différents autres prestataires informatique et télécoms, vous évitant ainsi les allers-retours et pertes de temps et d'énergie sur des projets nécessitant l'intervention de plusieurs prestataires (infrastructure réseau télécoms...).

• En cas de problème technique, en combien de temps intervenez-vous ?

Nous intervenons sur site en moins de deux heures, ainsi que des interventions à distance dans le ¼ heure.



Secret médical et protection des données : une garantie tranquillité

Appelez un conseiller
04 42 01 85 76

6 NOV 2014

Dossiers patients, imagerie médicale, comptes-rendus... si la richesse des données de santé désormais numérisées offre aujourd'hui d'incroyables opportunités dans le domaine de la recherche médicale par le traitement des Big Data, elle n'expose pas moins les professionnels de la santé à des risques majeurs de sécurité menaçant la confidentialité de ces données ultra-sensibles. Le secteur médical est confronté à des enjeux technologiques inédits liés à l'exploitation et la sauvegarde des données de santé dont la volumétrie est exponentielle, et doit se doter de solutions de stockage et de sauvegarde sécurisées.



Santé : des risques de piratage et de fuites de données omniprésents

Les risques qui touchent la sécurité des données de santé sont multiples : piratages informatiques et vulnérabilité des appareils connectés aux cyber-attaques, négligences humaines... Les professionnels de la santé doivent plus que jamais protéger les données à l'heure où se démocratisent les terminaux nomades. Les pratiques de mobilité dans l'usage professionnel médical sont devenues en effet un facteur de risque supplémentaire étant donné qu'une tablette ou un smartphone peuvent facilement être volés, perdus ou piratés. Au-delà des malveillances, les fuites de données naissent aussi souvent des négligences humaines et d'un manque d'appréhension des questions de sécurité, tel que par exemple, le recours à des hébergeurs de données non agréés par le Ministère de la Santé.

Un cadre législatif strict entourant les données de santé

La protection des données personnelles à caractère médical étant encadrée par une législation ancienne, fondée sur le secret médical et le respect de la vie privée, les professionnels de la santé doivent prendre toutes les précautions pour empêcher que ces données de santé ne soient modifiées (intégrité des données), supprimées par erreur (disponibilité des données) ou que des personnes non autorisées y aient accès (confidentialité des données). Cadre strict, le manquement à ces obligations légales peut constituer la négligence dans le déploiement des mesures impératives concernant le stockage, la sécurité technique ou encore la transmission non autorisée à des tiers des données de santé font l'objet de sanctions pénales dissuasives voire lourdes. Les professionnels de la santé sont tenus de mettre en place :

- des mesures de sécurité physique : contrôler l'accès aux locaux hébergeant les serveurs avec des procédures restreignant l'accès aux seules personnes habilitées ;
- des mesures techniques : protéger les serveurs hébergeant les données avec des pare-feux, filtres anti-spam, antivirus, encrypter les données lorsqu'elles transitent entre les sites ;
- des mesures humaines : protéger l'accès aux postes de travail par mot de passe individuellement renouvelés, obliger le personnel médical à présenter sa carte de Professionnel de Santé pour pouvoir accéder aux données...

Les établissements de santé sont quant à eux tenus de satisfaire la Certification V-VI de la Haute Autorité de Santé (HAS) et les prérequis du Projet Hospital Numérique :

- Niveau de sécurité et Plan de continuité d'activité – un hôpital ne pouvant évidemment ni perdre des données ni s'arrêter de fonctionner ;
- Confidentialité, libertés et mouvements des patients ;
- Plan de Reprise d'Activité –

Woodox garantit des solutions d'exploitation et de sauvegarde sécurisées des données de santé



Avec des données ultra-sensibles échangées entre professionnels, le secteur de la santé est sujet à des risques majeurs de sécurité. Cette dépendance vis-à-vis du numérique ne doit néanmoins pas remettre pas en question l'application des données de santé mais pousser au contraire à penser et concevoir des solutions sur mesure pour permettre la sauvegarde sécurisée des données de santé. C'est ce qu'il y a de plus important, la volumétrie à gérer, et la continuité de l'activité en cas de sinistres majeurs.

Haute Autorité de Santé) avec une solution de sauvegarde 100% locale et automatisée, livrée clé en main, pour protéger le dossier patient contre tous les risques et dans le respect du secret médical, et garantir la continuité de l'exploitation Informatique 24h/7 en cas de sinistre majeur.

Ces solutions de sauvegarde sécurisées des données de santé garantissent aux professionnels de la santé :

- Confidentialité, respect du secret médical
- Mise en conformité Certification V4 de la Haute Autorité de Santé
- Continuité de l'activité 24/24 - 7/7
- Protection contre tous les risques d'inondation et de vol
- Suppression des erreurs de manipulation et réduction des coûts
- Adapté aux regroupements d'établissements européens
- Tracabilité des sauvegardes
- Plan de Reprise d'activité
 - responsabilité garantie dans le cadre de regroupements d'établissements
 - Optimisation de la volumétrie de stockage

Il n'existe pas de sauvegarde 100% sécurisée pour certains de plus anciens équipements.

0 commentaires
Laisser un commentaire

A lire aussi

- 28 OCT 2014** La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique
- 12 SEPT 2014** Vous n'avez pas de système de sauvegarde ? Ce que vous risquez !
- 30 JUIN 2014** Chef d'entreprise, avez-vous pensé à votre Plan de Reprise d'Activité ?

La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique est un sujet plus abstrait. Pourtant, l'éventail des risques auxquels s'exposent les chefs d'entreprise est large et, à défaut d'instaurer une politique de sécurité informatique...

Menace sur votre informatique professionnelle : découvrez les bonnes pratiques.

En cas de sinistre majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, n'attendez pas d'avoir perdu toutes vos données informatiques pour réagir ! Optez pour la sérénité et établissez dès aujourd'hui votre Plan de Reprise d'Activité (P.R.A.).

Mairies et Cloud souverain : les collectivités locales doivent héberger leurs données en France

27 MARS 2017

Dans une circulaire publiée le printemps dernier au Journal Officiel, le gouvernement donne instruction aux collectivités territoriales et administrations françaises de recourir désormais à une solution de Cloud souverain, c'est-à-dire à passer par des prestataires hébergés en France pour la sauvegarde et le traitement des données informatiques relatives aux citoyens français.



Archives publiques et « trésors nationaux » : Le statut juridique particulier des données produites par les administrations françaises

Les documents et données produits par les administrations françaises sont considérés comme des « archives publiques » dès leur création et relèvent de « Trésors nationaux » qui ne doivent en aucun cas sortir du territoire français, sauf autorisation particulière, « en raison de l'intérêt historique qu'ils présentent ou sont susceptibles de présenter ». Ce statut juridique s'applique autant aux documents physiques que numériques. La circulaire parue au Journal Officiel précise ce que recouvre les dites données numériques pour une collectivité locale : documents numérisés, documents produits à l'aide d'un logiciel de bureautique, courriels émis et reçus...

Les collectivités locales doivent garantir l'hébergement en France de leurs données numériques

Pour garantir que ces archives publiques et « trésors nationaux » ne soient dès lors pas stockés en dehors de la France, les administrations françaises doivent désormais impérativement passer par un Cloud souverain, c'est-à-dire « un cloud dont les données sont entièrement stockées et traitées sur le territoire français ». Dit autrement, il est devenu illégal pour une collectivité de stocker ses données en dehors du territoire national et cette dernière n'a d'autre choix que de passer par un prestataire de droit français pour l'hébergement et le traitement de ses données informatiques dans le Cloud.

Bonnes pratiques et Secure Cloud : vers une certification de sécurité obligatoire pour les hébergeurs français retenus par les collectivités.

La circulaire indique : « Si une collectivité territoriale désire souscrire une offre de cloud, elle pourra ainsi s'orienter uniquement vers une offre de cloud souverain, en prenant soin de prévoir des clauses liées à la localisation, la sécurité, la confidentialité, la traçabilité, l'auditabilité, la réversibilité, la portabilité et l'élimination des données dans le système ».

Elle invite également les administrations à se tourner vers les recommandations effectuées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) qui travaille actuellement au référentiel Secure Cloud, une labellisation des offres de Cloud souverain et prestataires qualifiés répondant aux besoins et contraintes des collectivités territoriales. Dans ce label, deux niveaux de certification sur les problématiques de sécurité informatique sont en cours de définition :

- Le premier niveau « Secure Cloud » qui oblige à des normes telles que le contrôle d'accès physique aux données stockées, un système d'authentification fort avec mots de passe cryptés, un chiffrement logiciel et un hébergement en Europe
- Le second niveau « Secure Cloud » qui exige en outre, avec un système d'authentification multi facteurs, une infrastructure dédiée, un chiffrement matériel et l'hébergement des données 100% en France.

Wooxo accompagne les collectivités locales dans la sauvegarde et le traitement de leurs données informatiques

La solution YooBackup de Wooxo répond parfaitement aux nouvelles exigences des collectivités territoriales en matière de sauvegarde, protection et stockage des données. Première solution de sauvegarde labellisée France Cyber Sécurité, YooBackup garantit aux collectivités un stockage des données sauvegardées soit sur serveur local hautement sécurisé, soit en mode hybride avec une réplication des données dans un Cloud souverain français. Les données sauvegardées sont cryptées à la source rendant leur exploitation impossible par des tiers non autorisés. Nos consultants seront heureux d'échanger avec vous pour vous conseiller afin de vous mettre en conformité et préparer également le chantier RGPD* (Voir notre article daté du 23/11/2016 dédié au sujet sur le blog).

N'hésitez pas à nous consulter pour tout renseignement de sauvegarde dédiées aux collectivités locales.

[Nous contacter](#)

A lire aussi

27 NOV 2017

Noël d'un Chef d'Entreprise

Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le prévisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'ai...

[Lire la suite](#)

24 NOV 2017

Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir

Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à revoir...

[Lire la suite](#)

11 AOUT 2017

Une Cyberattaque ébranle « Game Of Thrones »

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

[Lire la suite](#)

La Révolution du Home Office

Appelez un conseiller

04 42 01 65 76

9
MAY 2017

Blog
Le travail à distance – dont le Home Office – est une solution qui séduit de plus en plus de Français. Mais si travailler chez soi et accéder aux données de son entreprise en ligne peut résoudre plusieurs problèmes, encore faut-il que ce soit en toute sécurité.

Blog



5 bonnes raisons pour travailler chez soi !

► **Finis la perte de temps !**

Les embouteillages, les métros/bus et les grèves... Les européens passent en moyenne 9h35 par semaine dans les transports*. Un temps précieux qui pourrait être économisé, et le temps c'est... du rendement !

► **Liberté + Productivité**

C'est bien connu, certains sont plus efficaces le matin, d'autres le soir. Alors si le poste en question ne nécessite pas de plage horaire fixe, pourquoi ne pas gérer son emploi du temps selon son mode de fonctionnement ?

► **Vie privée et professionnelle. Enfin de l'équilibre !**

S'autogérer c'est aussi prendre en compte sa vie privée. Un conjoint qui a plus de contraintes ou l'éternelle problématique des enfants... Le Home Office vous offre ni plus ni moins que la paix des ménages !

► **La fidélisation des employés**

C'est bien connu, un employé heureux, c'est un employé fidèle ! Alors s'ils perdent moins de temps, qu'ils gagnent en souplesse et que leur vie privée respire enfin, le bonheur n'est plus bien loin...

► **Des économies, des économies et encore des économies !**

Et bien sûr, le nom de la guerre, cette solution permet une baisse des charges locatives pour les entreprises ! On peut enfin lancer une politique d'embauche sans craindre le surcoût des infrastructures. Sans compter les frais d'essence, de péages, d'usure du véhicule...

Comment ça marche concrètement ?



Les solutions Cloud permettent d'accéder aux données à distance et de travailler depuis chez soi, tout en bénéficiant d'un accès sécurisé. Et bien sûr, des solutions en ligne proposent aussi la synchronisation des fichiers en temps réel, sans risque de perte de données.

L'intérêt de ces solutions est également de continuer à travailler ensemble ! De nombreux outils de travail collaboratif, gratuits ou en licence payante, permettent le partage de documents, l'accès aux e-mails du serveur sécurisé de l'entreprise (webmail) ou encore la mise en place de messagerie instantanée et de vidéo-conférence.

Décentraliser c'est bien, sécuriser, c'est mieux !

La condition sine qua non pour que cette solution fonctionne sans devenir un danger pour son entreprise, c'est de sécuriser les connexions et le transfert des données. Se connecter à l'intranet ou au serveur de fichier de l'entreprise depuis chez soi nécessite donc un accès VPN (Virtual Private Network) avec un mot de passe personnel.

Au-delà de la connexion, la protection et la confidentialité des données de l'entreprise requiert le transfert de données sécurisé pour éviter une fuite d'informations et une sauvegarde sans faille, pour éviter d'éventuelle perte de son travail.

Le travail à distance ouvre aussi une faille dans ce qu'on appelle les « human hazards » ou risques humains : Pertes, vols, casse du matériel.

Le Home Office révolutionne le monde du travail en répondant aux évolutions de la société et de l'informatique. Un monde plus connecté, plus mobile, plus collaboratif !

La digitalisation des entreprises suit cette transformation mais il faut pouvoir maîtriser sans mettre en danger son activité. Que l'on soit une multinationale ou une PME, la sécurité informatique demeure un point central pour la réussite du travail à distance !

*selon une enquête réalisée par Ipsos et Boston consulting (10.018 personnes de 10 pays différents, interrogées par Internet du 23 au 28 mars 2017).

Vous souhaitez vous doter d'une solution Cloud ? Découvrez notre infographie :

OPTER POUR UNE SOLUTION CLOUD

A lire aussi

27
NOV 2017

Noël d'un Chef d'Entreprise

Blog

Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le provisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'ai...

0 commentaires
[Lire la suite](#)

24
NOV 2017

Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir

Blog

Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à revo...

0 commentaires
[Lire la suite](#)

11
AOÛT 2017

Une Cyberattaque ébranie « Game Of Thrones »

Blog

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

0 commentaires
[Lire la suite](#)

[Haut de page](#)

10 règles d'or pour une sécurité informatique sans faille.

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

18
JUN 2017

Les Cyberattaques visent en priorité les PME mais les hackers ne peuvent toucher une cible que si elle est vulnérable. Or, la première faille de sécurité informatique d'une entreprise vient de ses employés.



Il est de la responsabilité d'un chef d'entreprise de bien veiller à la sécurité du patrimoine numérique de sa société. Voici les règles essentielles pour sécuriser son environnement informatique professionnel.

1 - Mettre en place une politique de sécurité

Résumer dans un document écrit et accessible à tous les règles de sécurité du système d'information de l'entreprise.

- Les bonnes pratiques de sécurité de la téléphonie, du web et de la messagerie électronique
- Les règles concernant le téléchargement et/ou l'installation de nouveaux logiciels
- Comment bien choisir ses mots de passe, etc.
- Les vulnérabilités du système informatique (à check up gratuit en 20 min)

2 - Sensibiliser le personnel aux risques encourus

On ne le dira jamais assez : il faut en parler aux employés, aux partenaires, aux clients, aux fournisseurs, etc. La sensibilisation des collaborateurs aux risques de la cybercriminalité est primordiale. Les cyberattaques françaises d'une cyberattaque peuvent être catastrophiques pour une entreprise, et sa première arme est l'éducation de ses employés. Pour cela il existe des ateliers d'information individualisés à destination des PME, mieux vaut prévenir !

3 - Sauvegarder ses données informatiques

Le patrimoine numérique d'une société est le socle de son activité. Les données capitales d'une entreprise doivent être centralisées et sauvegardées quotidiennement sur un serveur local (pour plus de contrôle) et distant en cas de sinistres physiques (nuage/intranet). On peut aussi opter pour une solution plus simple : une box préinstallée au sein de l'entreprise et entièrement sécurisée contre les risques physiques.

4 - Sécuriser le réseau d'entreprise

Les cyberattaques (ransomwares, malware, phishing et autres virus) sont des agressions extérieures qu'il faut pouvoir bloquer avec un pare-feu et un proxy qui protègent les connexions web. La cybersécurité d'une entreprise passe aussi par la protection du réseau local, des accès wifi, de la messagerie électronique ainsi que de tout accès distant.

5 - Protéger les terminaux mobiles

- Ordinateurs portables / tablettes - Avec un antivirus adapté et mis à jour
- Smartphones - Il existe aujourd'hui des antivirus et des anti-malwares pour mobiles, il faut également penser à activer le verrouillage automatique pour empêcher toute utilisation frauduleuse en cas de perte/vol

6 - Protéger les données personnelles

Le nouveau Règlement Européen de Protection des Données Personnelles (RGPD) exige la mise en place d'une politique de protection de la vie privée. Il faut donc intégrer une clause de confidentialité dans les contrats de sous-traitance informatique avec les prestataires informatiques et fournisseurs Cloud (sur tout s'il hébergent vos données à l'étranger).

7 - Gérer les données sensibles

Les fichiers confidentiels d'une entreprise doivent à minima être :

- encryptés lors de leur sauvegarde (le chiffrement des données considérées comme sensibles au regard de la loi est obligatoire)
- à accès limité aux personnes habilitées (comme on grille à une authentification personnelle).

8 - Sécuriser les locaux

Les locaux d'une entreprise restent son point névralgique. Accès physique des bureaux et serveurs informatiques doit absolument être sécurisé : Accès fermé et contrôlé avec digicodes et autres badges nominatifs pour les personnes habilitées.

9 - Faire des tests de sécurité

Tous comme les exercices d'évacuation, les tests de restauration des données (fichiers, images système, serveurs et systèmes d'exploitation) sont nécessaires pour se préparer aux prochaines cyberattaques.

10 - Assurer la continuité d'activité en cas de cyberattaque

Si malgré toutes ces mesures l'entreprise est victime d'une cyberattaque, il est possible de reprendre son activité dans un délai et sans payer de rançon. La solution ? L'assurance ! Mettre en place un Plan de Reprise d'Activité grâce à un logiciel de sauvegarde logiciel permet de restaurer toutes les données perdues ou encryptées en quelques heures !

Vous avez validé tous les points de cette check list ? Votre activité est alors protégée contre les sinistres. Vous voyez d'autres points à ajouter ? N'hésitez pas à réagir !

Et pour faire un bilan sur la sécurité de votre système informatique,

cliquez ici !

0 commentaires

Laisser un commentaire

A lire aussi

28
JUN 2017

Alerte Ransomware No!Petya : Le Cambis
Blog

Cette Cyberattaque mondiale a frappé de très nombreux pays, dont la France, ce mardi 27 juin 2017 en utilisant une combinaison d'attaques de Phishing (hameçonnage) et de Ransomwares (rançongiciels).
[Lire la suite](#)

20
JUN 2017

Comment éviter les attaques de phishing ?
Blog

Avec près de 50% des habitants de la planète qui disposent d'une adresse e-mail, les comptes de messagerie sont une cible privilégiée et rentable pour les hackers. Mais en quoi consiste le hameçonnage ? Voici un résumé condensé à partager !
[Lire la suite](#)

15
MAY 2017

Qui veut la paix prépare la CyberGuerre
Blog

À l'aube d'un nouveau quinquennat, une attaque de type ransomiciel d'un amateur sans précédent a frappé plus de 250 pays dans le monde. Faut-il voir le futur des conflits à l'échelle internationale ? Y'a sommes nous préparés ?
[Lire la suite](#)



Donald Trump signe un décret pouvant remettre en cause le Privacy Shield

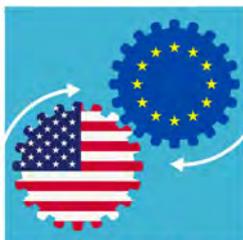
Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

20
FEV 2017

Quelques jours à peine après son investiture, le nouveau président des États-Unis a signé un décret qui pourrait déjà menacer l'accord Privacy Shield ou « bouclier pour la protection de la vie privée » effectif depuis seulement l'été dernier et qui était censé garantir un cadre de protection pour les données personnelles des citoyens européens lorsque celles-ci font l'objet d'un transfert outre-atlantique par des entreprises américaines tels que notamment les services de Google ou Dropbox.

Blog

Commentaire Répondre à cet article



Au nom de la « sécurité publique », Donald Trump exclut les non-américains du concept de protection de la vie privée

Alors que le dispositif encadrant le transfert des données personnelles depuis l'Europe vers les USA s'était donné l'objectif d'être plus protecteur pour les Européens des données collectées par les entreprises et agences de renseignement américaines, Donald Trump vient de signer un décret visant à « renforcer la sécurité publique à l'intérieur des États-Unis » par lequel il exclut les non-Américains du Privacy Act, la Loi sur la vie privée et la protection des données du pays.

Visant en première instance les immigrants illégaux, la clause 14 du décret précise en effet, que les agences américaines (NSA, FBI et tout autre organisme fédéral des USA) devront s'assurer que leur politique de confidentialité excluent les personnes qui ne sont pas citoyens américains ou résidents permanents légaux des protections de la Loi sur la vie privée.

Protection des données : Le Parlement européen s'inquiète tandis que la Commission européenne rassure

Le rapporteur du Parlement européen pour la protection des données, Jan Philipp Albrecht, publiait rapidement à l'annonce du nouveau décret américain un tweet ne cachant pas son inquiétude : « Si cela est vrai, la Commission européenne doit immédiatement suspendre le Privacy Shield et sanctionner les États-Unis pour avoir violé cet accord ».

En réponse, la Commission européenne s'est voulue être rassurante, expliquant que le décret signé par Donald Trump n'avait aucun impact sur le Privacy Shield puisque ce dernier n'est pas soumis au Privacy Act, seul concerné par le nouveau décret présidentiel ; ajoutant qu'un accord complémentaire, l'Umbrella Agreement, devant entrer en vigueur en ce début février 2017, étendra les avantages du Privacy Act aux citoyens européens en leur donnant accès aux mêmes juridictions et tribunaux américains.

Pour autant, la Commission européenne entend néanmoins observer une vigilance accrue concernant les changements réglementaires opérés par les États-Unis qui pourraient venir impacter les droits des citoyens européens dont les données personnelles sont hébergées outre-Atlantique : « Nous allons surveiller l'implémentation des différents instruments et regarder de près le moindre changement aux États-Unis qui pourrait avoir un impact sur les droits des Européens en matière de protection de leurs données personnelles. »

Les conseils de Wooxo

Privilégiez les serveurs européens pour garantir la protection de vos données ! Vérifiez par deux fois les garanties offertes en matière de confidentialité lorsque vous confiez vos données personnelles et professionnelles à un tiers. Il vous faut privilégier les fournisseurs de services et d'applications de l'Union Européenne hébergeant les données clients dans un pays européen, ou à défaut, opter pour l'hébergement des licences et des données dans vos propres locaux si vous souhaitez souscrire aux services d'un éditeur américain.

Titulaire

Écrire un article

Éditer

0 commentaire

Laisser un commentaire

A lire aussi

31
OCT 2016

Les limites du Privacy Shield : des garanties insuffisantes

Blog

Effectif depuis le 12 juillet 2016, le nouveau dispositif juridique encadrant le transfert des données personnelles depuis l'Europe vers les États-Unis et remplaçant le « Safe Harbor » invalidé par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) octobre 2...

0 commentaire
Lire la suite

28
OCT 2016

La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique

Blog

La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique est un sujet peu abordé. Pourtant, l'éventail des risques auxquels s'expose les chefs d'entreprise est large et, à défaut d'instaurer une politique de sécurité informatique en...

0 commentaire
Lire la suite

26
OCT 2016

Je digitalise mon entreprise, mode d'emploi !

Blog

Digitaliser son entreprise : tout le monde en parle aujourd'hui comme une nécessité mais comment réussir la transition digitale de son entreprise ? Wooxo vous explique ici les objectifs et bénéfices de la digitalisation de l'entreprise et vous donne les clé...

0 commentaire
Lire la suite

Tout de nous

Cyber-attaque massive contre la société Dyn : la question des DNS hybrides pour protéger le système informatique de votre entreprise

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

24 NOV 2016

Vendredi 21 octobre 2016, une attaque cybercriminelle d'une rare ampleur menée contre Dyn, société américaine de centralisation des adresses DNS, a privé des millions d'internautes de l'accès à de nombreux sites majeurs hébergés aux États-Unis tels que Twitter, Spotify, Amazon, Ebay, Airbnb, Netflix, Soundcloud ou encore les sites médias du New York Times, Boston Globe, The Guardian, CNN...



Cet événement a provoqué une forte agitation au sein des autorités gouvernementales concernées, pour la première fois à un sinistre relevant jusqu'ici de la fiction. Des attaques susceptibles de paralyser une population entière de toute activité sur internet, de télécommunications ou d'énergie électrique. Voilà donc le nouveau visage des cyberguerre militaire comme économique. Serveurs paralyisés, sites de services, sites à plus, comment éviter ces nouvelles menaces et se protéger de ces nouvelles formes d'attaques informatiques ?

L'attaque contre Dyn, un coup d'essai, le coup de maître est à venir !

Pour l'instant, l'attaque contre DYN n'a toujours pas été revendiquée et n'a été suivie d'aucune revendication (demande de rançon, messages...). Et c'est bien ce qui nous inquiète ! Les pirates pourraient être à venir. Les hackers ont utilisé la technique de déni de service (DoS) visant à rendre indisponibles les services d'une organisation - qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un site gouvernemental ou d'un réseau social - en l'occurrence ici, ceux de la société Dyn - en les surchargeant de « botnets », des requêtes de connexion renvoyées à partir d'un réseau de millions d'objets connectés eux-mêmes piratés et utilisés comme machines « zombies » à l'insu de leur propriétaire, aboutissant alors à la saturation du serveur visé jusqu'à ce qu'il ne réponde plus, se bloque et entraîne ainsi le blocage de tous les sites qui y sont hébergés.

Si les attaques cybercriminelles se focalisent généralement sur les serveurs DNS (serveurs répertoriant notre navigation web) et nous redirigeant vers nos sites favoris), l'ampleur de l'attaque récente provient du fait qu'elle se soit concentrée sur la société Dyn qui centralise à elle seule en quasi totalité des adresses DNS à l'échelle mondiale. Aucun des sites (Twitter, Spotify, etc.) ne semblait donc directement visé par les hackers mais il suffisait d'une seule cible centralisée pour faire tout le travail.

Cette attaque a mis en lumière les risques posés par l'utilisation croissante des objets connectés qui sont utilisés pour envoyer ces « botnets ». A priori totalement inoffensifs, ces objets connectés tels qu'une machine à café, un réfrigérateur connecté, ou une caméra de surveillance... sont aisément piratables compte tenu de leur faible coût de production. Une fois infectés, ils peuvent être facilement piratés et utilisés comme machines « zombies ». Cette armada de millions d'objets rassemblés pour mener une attaque informatique constitue une redoutable force de frappe potentielle pour les cybercriminels. Rappelons que plus de six milliards d'objets connectés sont actuellement en service dans le monde et que leur nombre atteindra les vingt milliards avant cinq ans.

Les leçons de l'attaque contre Dyn : que faire pour se prémunir d'un tel sinistre ?

Le site Zécat a consulté différents experts afin de répondre à la question, **Mauvaise information, virus, crash, temps d'indisponibilité des services ou données perdues, dommages et pertes économiques liés...**, comment se protéger de telles attaques et comment en minimiser les risques ?

- Les experts ont avancé quelques éléments de réponse tels que :
 - la nécessité d'une architecture de site web bien conçue : « Pour lutter contre ces attaques, il n'y a pas de solution miracle. Mais tout dépend aussi de la façon dont le site Web est construit. Il y a des sites très fragiles de ce point de vue » explique Laurent Izac, expert performance de Dyntrustac. « Si vous avez des liens avec Amazon, Twitter ou Facebook, et que ces services sont touchés, vous le savez aussi. C'est le fait de ne pas passer de ces services, bien sûr, mais d'architecturer le site pour qu'il puisse fonctionner même en mode dégradé ».
 - le choix de serveurs DNS appropriés. Il vous faut opter pour l'utilisation de DNS hybrides qui permettent la redondance de votre infrastructure. « La redondance permet d'éviter le single point of failure » annonce Hervé Dhain, d'Efficient.
 - La préférence pour une infrastructure hybride utilisant à la fois un serveur DNS maison et un service DNS fourni par un autre opérateur. Les principes, chers à Woxo, qui prévalent en matière de Sauvegarde de données, s'appliquent aussi aux DNS. L'hybride reste la meilleure option ! À ce sujet, consultez notre article sur les appliances dédiées.
 - la nécessité de sécuriser ses objets connectés avec des patchs de sécurité, mots de passe forts et autres mesures pour protéger votre firmware des attaques éventuelles.

Parce que ces attaques cybercriminelles ne font que commencer et vont prendre assurément des ampleurs sans précédent, la nécessité pour tout un chacun, à commencer par les entreprises, de prendre les mesures qui s'imposent pour sécuriser au mieux leurs infrastructures web contre les différentes menaces informatiques. N'hésitez pas à nous demander conseil, nous sommes là pour ça !

Commentaire
Laisser un commentaire

A lire aussi

- 27 NOV 2017** Noël d'un Chef d'Entreprise
Blog
- 24 NOV 2017** Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir
Blog
- 11 AOÛT 2017** Une Cyberattaque ébranle « Game Of Thrones »
Blog

Protection des données : les outils indispensables pour protéger votre patrimoine informatique

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

21 ans
Si les technologies numériques constituent un fort potentiel de développement pour les entreprises, elles peuvent également être préjudiciables pour les PME et TPE, notamment les risques majeurs de cybersécurité. La nécessité de protéger son patrimoine informatique est devenue vitale afin d'assurer la pérennité de son entreprise, en protégeant ses données d'entreprise et en renforçant la cybersécurité de son système d'information. WooXO vous présente les outils utiles à la protection des données informatiques, que cela soit à titre préventif ou curatif.



Illustration : article publié initialement le 04/12/2014, mise à jour le 22/12/2016

Les outils préventifs pour contrer les menaces courantes

Même si beaucoup d'entreprises ne sont pas concernées par les risques liés à la cybercriminalité, la sécurité informatique est toujours un enjeu majeur pour toutes les entreprises. C'est pourquoi WooXO vous présente les outils indispensables pour protéger vos données des risques et agir au plus vite, avant que vos données ne soient compromises de façon irréversible.

Pare-feu de nouvelle génération (NGFW) pour prévenir des intrusions

Surveiller votre système informatique contre les intrusions automatisées est vital. Il s'agit d'un système de sécurité réseau capable de protéger vos données et votre système d'information en temps réel. Appliquez des règles de sécurité et surveillez les activités suspectes en temps réel et appliquez des règles de sécurité en fonction de votre configuration pour éviter d'être compromis.

Proxy pour conserver vos données à l'abri des regards indiscrets

Intermédiaire entre votre navigateur web et Internet, un serveur proxy permet de filtrer l'accès à vos données et votre système d'information. Il agit comme un filtre entre votre ordinateur et Internet. Il permet d'appliquer des règles de sécurité et de filtrer les données qui transitent par votre ordinateur. C'est un outil indispensable pour protéger vos données et votre système d'information. Il permet également de filtrer les données qui transitent par votre ordinateur. C'est un outil indispensable pour protéger vos données et votre système d'information.

Antivirus contre la malveillance informatique

Un logiciel antivirus, un module de détection et de protection d'urgence de votre matériel contre le mal logiciel, permet de protéger votre système informatique contre les virus, les logiciels malveillants et les logiciels espions. Il permet également de protéger vos données et votre système d'information. C'est un outil indispensable pour protéger vos données et votre système d'information.

Antispam : attention aux e-mails d'hameçonnage

Il s'agit des e-mails qui tentent de vous faire croire que vous avez gagné un prix, ou que vous avez gagné un concours. Ils sont envoyés à des milliers de personnes et sont destinés à vous faire perdre de l'argent. Ils sont envoyés à des milliers de personnes et sont destinés à vous faire perdre de l'argent. Ils sont envoyés à des milliers de personnes et sont destinés à vous faire perdre de l'argent.

La sauvegarde informatique professionnelle et le plan de reprise d'activité : pour survivre à un sinistre et garantir la protection de vos données

Par suite de différentes raisons...

1/ Les sauvegardes sur disques durs externes

Devenu largement utilisé, cet outil d'acquisition de données permet de sauvegarder vos données sur un disque dur externe. Il permet de sauvegarder vos données sur un disque dur externe. Il permet de sauvegarder vos données sur un disque dur externe. Il permet de sauvegarder vos données sur un disque dur externe.

2/ Les NAS

Ces dispositifs sont conçus pour sauvegarder vos données sur un serveur. Ils permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Ils permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Ils permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

3/ Les sauvegardes sur le serveur d'entreprise

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur le serveur d'entreprise. Elles permettent de sauvegarder vos données sur le serveur d'entreprise. Elles permettent de sauvegarder vos données sur le serveur d'entreprise.

4/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

5/ Les dispositifs de sauvegarde sur appliances

Ces dispositifs permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Ils permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Ils permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

6/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

7/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

8/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

9/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

10/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

11/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

12/ Les sauvegardes de données

Ces sauvegardes permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur. Elles permettent de sauvegarder vos données sur un serveur.

A lire aussi

01 ans
Les services cloud de WooXO offrent sur la France

Depuis le 1er février 2016, nos services cloud sont disponibles sur la France.

21 ans
Cybercriminalité : le cas de la France

Le cas de la France est un exemple de cybercriminalité.

08 ans
Solutions de sauvegarde de données

Les solutions de sauvegarde de données de WooXO.

8 NOV 2014

Vous souhaitez rester indépendant dans la gestion de vos sauvegardes de données mais vous avez un budget limité ? Vous souhaitez restaurer rapidement vos données en cas de sinistre mais vous n'y connaissez pas grand chose ? Vous souhaitez une solution facile d'utilisation et flexible mais pas au détriment d'un haut niveau de sécurité ? Vous devriez peut-être alors vous opter pour les solutions de sauvegarde de données clés en main, autrement nommées appliances. On vous explique !



Les appliances de sauvegarde de données : la petite révolution pour les PME !

Dernière formulation un peu technique d'« appliance » se cache une véritable innovation technologique et gain Solutions clé en main mais aussi... Tout en fait, les appliances de sauvegarde de données jouent également un rôle d'ange gardien sur vos données : elles surveillent et anticipent leurs pannes possibles, et sur votre part informatique en permettant leur surveillance et gestion (qui se connecte, à quel moment, sur quel poste...) de temps pour les TPE et PME en matière de sauvegarde de données. Combinant une intégration matérielle de haute sécurité avec une intégration logicielle possible, une appliance est une solution de sauvegarde de données clés en main qui permet la sauvegarde automatisée à la fois interne (en local) et distante (télé-sauvegarde), et qui est parfaitement sécurisée contre les risques majeurs grâce à un boîtier résistant aux conditions extrêmes : inondations, feux, explosions et même au vol de données grâce à des fonctionnalités permettant de crypter les sauvegardes de données d'entreprise de façon sécurisée. Mais ce n'est pas tout... Ces solutions répondent aux besoins de stockage des entreprises face à l'augmentation croissante du nombre de données et de fichiers échangés, mais aussi particulièrement aux besoins de sécurité des petites et moyennes entreprises qui ne sont pas encore équipées, ou pas bien équipées, en cas de sinistre majeur ou de crash informatique. En effet, lorsqu'on stocke ses données sur un disque dur externe en pensant avoir la solution de sauvegarde comme une autre, on oublie bien souvent que l'on reste dépendant du matériel (le disque dur externe) et que ce matériel peut tomber en panne ou encore être égaré, ou volé, ou noyé un matin sous trois lasses de café... Les appliances de sauvegarde permettent grâce à leurs technologies combinées d'effectuer une sauvegarde automatique des données en plusieurs endroits en même temps (local dans le boîtier, et distante dans un Cloud), garantissant ainsi la restauration des données immédiate en cas de sinistre informatique.

Les avantages d'un appliance de sauvegarde : sérénité, sécurité et gain de temps

- Le premier avantage est que l'on dispose de tous les composants utiles à un dispositif de sauvegarde, à savoir :
1. le logiciel et les agents à déployer sur les serveurs et postes à sauvegarder,
 2. le serveur local de stockage utile à l'hébergement des données sauvegardées sur site,
 3. le volume de stockage distant (box secondaire ou bien un volume de stockage dans un Cloud français du plus haut standard de sécurité Tier IV - utile en cas de sinistre majeur -).
- ... sans avoir à se soucier de problèmes de compatibilité entre les différents éléments puisque l'intégration garantit la parfaite compatibilité de tous les composants. Évident aussi, le logiciel offre une compatibilité avec toutes les volumétries de stockage de la gamme matérielle. Pas de complexité ou de ressource humaine nécessaire : le dispositif, une fois paramétré, est entièrement automatisé, ce qui élimine les risques d'erreurs humaines, et sauvegarde automatiquement grâce à un logiciel de sauvegarde intégré, tous les postes du réseau de l'entreprise et même les fichiers ouverts sur les applications en cours ! Pas de risque de perte de données : les sauvegardes sont dupliquées sur plusieurs sites (en interne et sur des sites distants) répondant aux normes de sécurité les plus exigeantes. L'assurance d'une sécurité optimale :
1. Virtuellement : grâce à un chiffrement des données permettant de garantir la confidentialité des fichiers sauvegardés ;
 2. Et physiquement : grâce à la protection physique du boîtier local qui est une sorte de véritable coffre-fort ignifuge, étanche et anti-vol.
- Un gain de temps assuré :
1. parce que tout se fait automatiquement,
 2. en cas de sinistre, un gain de temps incalculable pour restaurer les données puisque les données sauvegardées sont disponibles immédiatement.

Bref, vous l'aurez compris, non seulement c'est une solution ergonomique parce que « Tout en Un » et simple d'utilisation, mais en prime, le logiciel est sûr d'être optimal en raison de son positionnement. **Le faire à bien comprendre. Vous souhaitez avoir plus d'information sur ces appliances de sauvegarde ?**

Prénom : _____ Nom et prénom : _____

0 commentaire

Laisser un commentaire

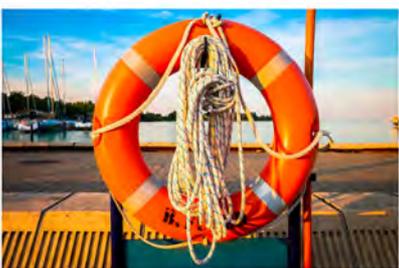
A lire aussi

- 27 NOV 2017** **Noël d'un Chef d'Entreprise** Blog
- 24 NOV 2017** **Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir** Blog
- 11 AOÛT 2017** **Une Cyberattaque ébrante « Game Of Thrones »** Blog
- Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le provisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'ai... Lire la suite
- Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à rev... Lire la suite
- La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais. Lire la suite

Suite à un dégât des eaux j'ai perdu mes données d'entreprise, comment faire ?

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

10 NOVEMBRE Retrouvez ici nos conseils pour mettre en place un plan en cas de sinistre informatique et de données perdues qui garantira la sécurité de votre entreprise et la continuité de votre activité.



Quel que soit le système de protection de données employé par votre entreprise, la sécurité de vos données n'est jamais intelligemment assurée en cas de sinistre majeur. Pouvez-vous restaurer des données perdues dans un dégât des eaux ? Savez-vous comment chacun de vos collaborateurs doit réagir ? Qui appeler et, quand ou comment votre système d'information sera remis en état ? Sauriez-vous estimer le coût du sinistre informatique sur votre chiffre d'affaires si votre système est H.S. et que vos employés se retrouvent au chômage technique ?

1. Évaluez les risques

Si vous n'avez pas permis d'établir en amont votre Plan de Reprise d'Activité, voici nos recommandations à suivre après un sinistre informatique et avant de restaurer les données perdues, partant de la situation d'un sinistre informatique imprévu qui paralyse le fonctionnement de vos infrastructures et auquel il vous est impossible de remédier si d'en évaluer les conséquences.

A. L'Objectif de Point de Reprise (OPR) :

Cet objectif constitue le calcul de la durée pendant laquelle votre entreprise peut continuer à fonctionner sans avoir accès à votre infrastructure alors sinistrée et aux données perdues. Quelle durée maximum d'arrêt de votre système d'information pouvez-vous endurer sur le plan financier et à quels pertes et coûts ? Ces coûts doivent balayer l'ensemble de ces cas de figure : coût lors de la période d'indisponibilité dû à la perte de clients n'ayant pu faire appel à vos services ou bien dû aux transactions non enregistrées dans le cas d'un e-commerce par exemple, coût lié aux retards de commandes non exécutées ; coût lié à l'incapacité de vos équipes de travailler, coût lié aux réclamations clients et autres pertes sur vos affaires liées à votre image de marque...

Exemple : vous tenez un e-commerce, et tout ou partie du système informatique ne marche plus. Vos clients auront-ils encore accès à votre boutique en ligne ? Pourront-ils encore commander et si oui, vos équipes pourront-elles encore exécuter les commandes ? Les transactions seront-elles bien enregistrées et assurées

B. L'Objectif de temps de reprise (OTR) :

Cette objectif constitue la durée maximum lors de laquelle les données sinistrées doivent être récupérées et le système d'information redevenir opérationnel. Pour évaluer cette durée, vous devez prendre en compte le premier objectif ainsi que les capacités de vos équipes, infrastructures et problématiques auxquelles vous devez faire face.

2. Calculez les coûts réels des opérations de sauvetage

La fonction de ces facteurs doit vous aider à mettre en place des points prioritaires et vous aliguer quant à la quantité de ressources que vous pouvez allouer à la protection de votre système d'information contre les risques de sinistres informatiques ou bien pour répondre à la crise (sous-traitance, développement d'une meilleure infrastructure technique, adoption d'une infrastructure de sauvegarde adaptée, récupération de données perdues...).

Nos conseils :

- Pour prévenir un sinistre informatique, le développement d'une infrastructure de protection des données spécifique pour les processus essentiels à la continuité de votre activité minimisera vos pertes. Si une solution de protection et de sauvegarde de données est un coût, leur fiabilité vous épargnera en cas de sinistre majeur de pouvoir continuer votre activité et d'éviter de mettre la clé sous la porte si le sinistre s'avérait trop important.
- Puis de précipitation dans la panique : il est parfois mieux de renoncer à restaurer les données perdues (si même l'option de sauvegarde et autres) et plus sage de faire appel à un fournisseur professionnel de récupération de données.

3. Établissez votre Plan de Reprise d'Activité

Listez 4 Hiérarchisez. Priorisez. Puis préparez les modèles d'action que chaque tâche nécessitera. Ces modèles devront intégrer les éléments suivants : répartition des rôles et responsabilités de chaque employé, la réaction à une crise décrivant les procédures d'action dans le cas d'une panne, les plans de récupération envisageables incluant les détails des systèmes et infrastructures concernés (configurations, stock, copies de sauvegarde...), les procédures à suivre pour chaque employé et enfin, l'établissement d'une documentation décrivant toutes les informations relatives à la panne ainsi que les actions menées depuis la déclaration du sinistre.

Pour conclure : prévenir un sinistre informatique, plutôt que guérir, tel est que l'idéal. Prévenir, protéger et restaurer, nécessite d'être régulièrement testé ou mis à jour selon les évolutions de votre entreprise. Autrement, il ne vous sera d'aucun utilité en cas de nouveau sinistre et ce n'est sans la conclusion au feu de vos faits assigner un temps d'arrêt...

Commentaire

Laisser un commentaire

A lire aussi

- 27** NOV 2017 **Noté d'un Chef d'Entreprise** Blog
Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 70% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du rapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le prévisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas envie de perdre tout ce que j'ai...
LPH 6388
- 24** NOV 2017 **Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir** Blog
Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à être...
LPH 6388
- 11** AOÛT 2017 **Une Cyberattaque ébrante « Game Of Thrones »** Blog
La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.
LPH 6388

Pokemon Go : attention à la sécurité de vos données professionnelles !

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

2 NOV 2016

Phénomène mondial depuis sa sortie, Pokemon Go, le jeu de réalité augmentée développé par Nintendo et Niantic (ancienne filiale de Google) qui permet à ses joueurs de capturer des Pokemons « in real life » n'est pas sans risque pour la sécurité des données de votre entreprise. On vous explique ici pourquoi il faut se méfier de Pikachu et de ses compères, et ce qu'il faut éviter pour le bien et la sécurité de vos données.



Quels risques pour vos données quand vous jouez à Pokemon Go ?

1. Beaucoup de données « personnelles » collectées.

Peu après sa sortie en juillet dernier, l'application s'est faite fuiter à cause de son applet en données personnelles. A ce moment-là en effet, le jeu demandait au joueur pour accéder à la création d'un profil utilisateur soit via l'application dédiée soit... via le compte Google de l'utilisateur, laissant alors ainsi intégralement les portes ouvertes aux comptes Google de l'utilisateur (mails, fichiers, contacts, agendas, photos, historiques de recherche etc.) Sous le feu des critiques, Niantic a rapidement corrigé cette erreur et désormais, l'application ne demande plus que l'adresse électronique et le nom d'utilisateur du joueur. Cela n'empêche, la société conserve l'accès à votre numéro de téléphone, votre adresse IP et le numéro d'identification de votre smartphone. La politique de confidentialité du jeu indique en outre que Niantic peut collecter un certain nombre d'informations, dont les importantes, telles que vos lieux, sexe, pays de résidence, date de naissance ainsi que vos hobbies et « jouets et jeux préférés ».

2. Vos photos publiées sur les réseaux sociaux sans en être avertis.

Une fonctionnalité autorisée en effet, Nintendo à publier sur les réseaux sociaux, les photos prises par les joueurs sans le prévenir, lorsque celles-ci contiennent certains motifs « clés ». Ce n'est qu'à posteriori que le joueur contribue à cette publication pour accepter la photo du réseau concerné.

3. Votre géolocalisation enregistrée et les risques que cela entraîne.

Le principe du jeu reposant sur la géolocalisation de l'utilisateur permettant ainsi d'évoluer dans la carte virtuelle et de capturer les Pokemons, celle-ci est enregistrée à des fins publicitaires, pour proposer des publicités en fonction des données réelles. Par ailleurs, dans la mesure où la géolocalisation des joueurs peut être accessible à l'ensemble de la communauté, d'autres problèmes peuvent apparaître, en lien avec la criminalité (agressions, cambriolages, etc.) - les médias ayant largement relayé les faits divers dans lesquels le jeu avait été utilisé par des personnes malintentionnées pour repérer leurs victimes et les doubler !.

Pokemon Go et la porte ouverte aux cybercriminels

Mis à part les risques physiques précités, ce sont les cybercriminels qui peuvent également faire de Pokemon Go leur terrain de manœuvre. Le jeu n'ayant pas eu une unique sortie mondiale mais plusieurs sorties nationales espacées dans le temps, de nombreux utilisateurs se sont tournés vers des sites tiers pour télécharger la version beta de l'application voire des versions clandestines, potentiellement alors de virus et logiciels espions tous prêts à collecter vos données personnelles. Le « Attrapez les tous ! » se référant aux Pokemons devenant alors un « Attrapez les toutes ! » (vos données) pour les hackers...

Pokemon Go et les lois sur la protection des données personnelles

Le transfert des données collectées vers les serveurs aux Etats-Unis de Nintendo pose également problème. Si l'application est transmise sur ce point en précisant suivre les principes de l'accord Safe Harbor (caduc au 1er juin 2016) le transfert des données des internautes européens vers les USA, ce dernier n'étant plus valide par la Cour de Justice de l'Union Européenne qui l'a remplacé par le Privacy Shield et surtout plus le transfert légal depuis octobre 2015 outre-Atlantique, considère les Etats-Unis comme n'assurant pas un niveau de protection suffisant de la vie privée...

Ce qu'il faut proscrire : vos données professionnelles et vos applications privées sur un même terminal

Si aujourd'hui la plupart des gens utilisent leurs terminaux mobiles (ordinateurs portables, tablettes, smartphones, il s'agit bien pour travailler que pour leur usage privé, ces pratiques de mobilité ne sont pas sans risques lorsque coexistent sur un même appareil vos données et applications privées et vos données professionnelles. Et ce encore plus lorsque tous ces périphériques se connectent aux réseaux de votre entreprise. Vous pouvez en effet, vous exposer au risque de fuite des données de votre entreprise, que ce soit de façon accidentelle ou de façon délibérée via notamment les applications mobiles que vous installez sur votre terminal, celles-ci demandant souvent l'accès aux données stockées dans votre smartphone... Pour vous prémunir des dangers liés à cette coexistence de données privées / professionnelles, il existe des solutions pour déployer des conteneurs sécurisés sur votre terminal qui créent et délimitent une zone dédiée sur votre mobile où vos données sont conservées dans des applications et des données professionnelles, tandis que vos applications personnelles n'auront plus accès à votre professionnelles.

Prenez donc vos précautions lorsque vous jouez à Pokemon Go car ce n'est plus vous qui les attrapez tout mais bien Pikachu et ses acolytes qui attrapent vos données d'entreprise...

Commentaire
Laisser un commentaire

A lire aussi

27 NOV 2017

Noël d'un Chef d'Entreprise

Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du vapor et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le provisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'a...

24 NOV 2017

Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir

Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à...

11 AOUT 2017

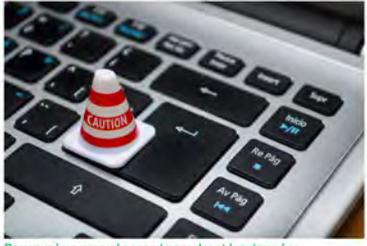
Une Cyberattaque ébranté « Game Of Thrones »

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est à tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

Les limites du Privacy Shield : des garanties insuffisantes

Appellez un conseiller
04 42 01 85 76

31 OCT 2016
Effectif depuis le 12 juillet 2016, le nouveau dispositif juridique encadrant le transfert des données personnelles depuis l'Europe vers les États-Unis et remplaçant le « Safe Harbor » invalidé par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) octobre 2015, s'est donné pour objectif de mieux protéger les données personnelles des internautes européens collectées par les entreprises et agences de renseignement américaines. Nommé « Privacy Shield » ou « bouclier pour la protection de la vie privée », ce nouvel accord présente néanmoins des garanties insuffisantes. Tour d'horizon.



Pourquoi un nouvel accord encadrant les données personnelles ?



gouvernement américain
Sauf que... les garanties sont toujours insuffisantes pour les données personnelles avec l'accord Privacy Shield.

Les garanties Privacy Shield sont insuffisantes... côté gouvernement américain

Le Privacy Shield repose toujours sur le même raisonnement juridique que le Safe Harbor : toutes les entreprises privées sont soumises aux obligations relatives aux données européennes (sauf une exception à la règle qui est que de telles lois encourent les services américains de renseignement et de police d'intercepter et d'exploiter les données personnelles européennes lorsqu'il s'agit de « sécurité nationale », terrorisme, contre-espionnage, armes de destruction massive, etc.). En l'état public ou de crime organisé.

Les garanties Privacy Shield sont insuffisantes... côté citoyens européens

Si le nouvel accord offre une protection plus effective aux citoyens européens de leurs droits individuels notamment avec la possibilité de faire recours de différentes manières en cas d'utilisation abusive de leurs données personnelles (soit en portant plainte directement contre le responsable, soit en s'adressant aux autorités européennes de protection des données (CNIL) qui servent d'intermédiaires auprès du Département américain du Commerce, soit en demandant un recours, en cas de litige, en l'état appelé à un médiateur indépendant "Ombudsman", juge de paix indépendant qui, également indépendant, ne permet pas de garantir le devenir des données personnelles confiées aux entreprises américaines).

Les garanties Privacy Shield sont insuffisantes... côté entreprises américaines

- De façon identique que le Safe Harbor, le Privacy Shield repose sur un mécanisme volontaire d'auto-certification des entreprises qui certifieront elles-mêmes leur conformité avec la législation européenne... Un peu facile...
- Tous les recours en justice initiés par les Européens passent par la justice américaine et seuls les États-Unis ont le pouvoir d'appliquer les sanctions prévues aux entreprises qui ne respectent pas les règles.
- Enfin, on peut signaler ici que de nombreuses entreprises américaines se passent en réalité d'un tel et d'ajout d'une quelconque conformité à l'accord Privacy Shield et trouvent d'autres mécanismes juridiques (accords privés bilatéraux avec des « clauses contractuelles types »).

Les conseils de Wooxo

Dans un climat de confiance généralisé concernant la protection des données personnelles, la vigilance est de mise quant aux garanties offertes en matière de confidentialité lorsque vous confiez vos données personnelles et professionnelles à des tiers. Wooxo vous recommande de privilégier les fournisseurs de services et d'applications de l'Union Européenne, héberger les données clients dans un pays européen, ou à défaut, d'opter pour l'hébergement des données et des données dans vos propres locaux et vous soulaiter toujours aux services d'un éditeur américain.

Vos données profiteront ainsi du plus haut niveau de protection des données personnelles en vigueur dans le monde. En cas de litige, vous pourrez par ailleurs solliciter l'assistance de nos 70 conseillers de l'équipe pour faire valoir vos droits (selon vos États ainsi qu'au sein de nos clients).

Documentaire
Laissez un commentaire

A lire aussi

- 28** OCT 2016 La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique
Bris
- 26** OCT 2016 Je digitalise mon entreprise, mode d'emploi !
Blog
- 12** SEPT 2016 Vous n'avez pas de système de sauvegarde ? Ce que vous risquez !
Blog

La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique

Appelrez un conseiller
04 42 01 65 76

28 oct 2016

La responsabilité civile et pénale du gérant en matière de sécurité informatique est un sujet peu abordé. Pourtant, l'éventail des risques auxquels s'exposent les chefs d'entreprise est large et, à défaut d'instaurer une politique de sécurité informatique en interne, ces derniers risquent de voir leur responsabilité civile et pénale engagée.



De nouveaux risques engageant la responsabilité du gérant.

Peu de mal informés, les dirigeants de PME et d'artisans qui n'ont pas pris les mesures de sécurité adéquates et leurs collaborateurs, peuvent se voir sanctionnés par le conseil de prud'hommes en cas de problème. De manière générale, la directive première d'un dirigeant est de faire fonctionner et de développer son entreprise, sous-entendant qu'il ne peut se permettre de perdre une journée de travail. En cas de problème ou de déblocage, il peut être impacté à la fois la santé financière de son entreprise et son patrimoine personnel qui peut également engager sa responsabilité devant les Tribunaux.

En matière informatique, de nouveaux risques frappent de plus en plus pourtant les PME et PME, tels que les risques liés à la cybercriminalité ou d'intrus qui engagent la responsabilité civile et pénale du dirigeant : piratages des systèmes informatiques, cyber attaques (virus informatiques, chevaux de Troie, vers, bombes logiques etc.), sans compter les risques liés au vol de données ou à la fuite de données sensibles. Ainsi, une simple panne informatique ou le blocage des systèmes d'information par un virus informatique peuvent également laisser s'échapper des données personnelles et entraîner des conséquences lourdes.

Adoptée par le Parlement européen le 27 avril 2016, une réglementation européenne sur la protection des données devient applicable à toute entreprise traitant des données personnelles de citoyens européens et ce, quelque soit sa localisation géographique et sa taille, à compter du 25 mai 2018.

L'objectif premier de ces textes législatifs est de protéger les droits des personnes concernées par le traitement de données personnelles.

La responsabilité pénale du gérant en matière informatique

Le gérant doit mettre en œuvre des mesures techniques et d'organisation pour protéger les données à caractère personnel qu'il traite dans le cadre de ses activités (contre la destruction, la perte, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé - accidents ou flicke) et ce notamment lorsque le traitement des données personnelles comporte des transmissions de données dans le cadre d'un réseau (Internet et autres). C'est dire le nombre d'entreprises concernées.

Article 34 - Loi Informatique et Libertés Modifié par Loi n°2004-801 du 04 août 2004
« La responsabilité du traitement est tenue de prendre toutes précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques préjudiciables par le traitement, pour préserver la sécurité des données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. »

Article 226-17 du Code Pénal
« Tout responsable de traitement informatique de données personnelles doit adopter des mesures de sécurité physiques (sécurité des locaux, logique sécurité des systèmes d'information) et adaptées à la nature des données et aux risques préjudiciables par le traitement. »

Le manquement à cette obligation de sécurité est inculqué fonctionnellement par l'article 226-17 (jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 300.000 euros d'amende).

La responsabilité civile de l'entreprise en matière informatique



L'entreprise qui n'aura pas pris les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les données de son entreprise (contre les virus informatiques également) pourra en répondre civilement de sa responsabilité. L'article 1384 du Code Civil prévoit que la responsabilité civile du dirigeant est engagée si par une faute caractérisée de sa part, l'entreprise est responsable de la perte de données qui lui sont très dommageables.

La responsabilité civile est également engagée face à une absence avérée de mesure d'organisation ou de protection du système d'information de l'entreprise.

Le manquement à ses obligations de sécurité des données peut également entraîner de lourdes sanctions pécuniaires prononcées par la CNIL, le 5 novembre de l'année dernière, Optical Center a ainsi été condamné à se voir infliger une amende de 50.000 euros.

Il faut sécuriser les serveurs de votre entreprise !

Cette sécurisation s'opère à 2 niveaux : sur le plan technique et sur le plan juridique (ou contractuel).

Sur le plan technique :

Vous devez installer des mesures de blocage des tentatives d'intrusion et de virus informatiques. Ensuite, après avoir mis à jour quotidiennement, penser à gérer les mots de passe et selon la nature de vos données utiliser des clés de cryptage. Vous devez également sécuriser les infrastructures informatiques physiques (sécurité des locaux).

Sur le plan juridique :

Vous êtes invité à rédiger des chartes d'utilisation de l'outil informatique et des réseaux au sein de votre entreprise qui définissent les procédures de sécurité à respecter. Ces mesures organisationnelles contractuelles devront être gérées avec les administrateurs réseaux et tout autre tiers, amende à utiliser ou à ajouter à vos services. Par ailleurs, une société étant en principe responsable de l'utilisation de ses systèmes d'information par ses salariés, l'employeur est tout d'abord à sanctionner en cas de faute d'un salarié qui commettrait un infraction de l'entreprise. En effet, le même article 1384 du Code Civil qui prévoit explicitement le cas de la responsabilité du commettant (lire à dire l'employeur dans le cadre de ses fonctions) du fait de ses préposés (lire à dire de tous ses salariés), est généralement appliquée pour engager la responsabilité civile de la société du fait d'une faute de l'un de ses salariés (cf l'arrêt Laurent Technologique et ESCOIS jugé par la Cour d'appel d'Aix en Provence en 12 mars 2006).

En tant que gérant, vous êtes donc plus qu'invité à prendre des mesures de sécurité appropriées à vos données et programmes informatiques. En effet, en cas de faute ou de négligence concernant votre obligation de sécurité votre responsabilité civile et / ou pénale sera potentiellement engagée.

0 commentaires
Laisser un commentaire

A lire aussi

30 JAN 2016

Blog
Chef d'entreprise, avez-vous pensé à votre Plan de Reprise d'Activité ?

21 JAN 2016

Blog
Cybercriminalité : le cas de la XXXème société sera informatique

31 MAI 2016

Blog
Les entreprises françaises face à la cybercriminalité

En cas de sinistre majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, n'attendez pas d'avoir perdu toutes vos données informatiques pour réagir ! Optez pour la sérénité et établissez dès aujourd'hui votre Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Avis d'expert proposé par Luc d'Urso, PDG de Woodox, expert français de la sauvegarde et de l'exploitation sécurisée de données informatiques professionnelles.

Plus d'infos
Lire la suite

Je digitalise mon entreprise, mode d'emploi !

Appelez un conseiller

04 42 01 65 76

26 OCT 2016

Digitaliser son entreprise : tout le monde en parle aujourd'hui comme une nécessité mais comment réussir la transition digitale de son entreprise ? WOOXO vous explique ici les objectifs et bénéfices de la digitalisation de l'entreprise et vous donne les clés pour une transition numérique de l'entreprise optimale. A vos marques, prêts, feu, partez !

Blog

2 commentaires · Partager cet article



La transition numérique d'une entreprise, c'est quoi exactement ?

La transition numérique d'une entreprise peut s'entendre comme la (mise à niveau de l'entreprise dans l'utilisation généralisée des technologies numériques et d'usages du Web, aussi bien en interne entre collaborateurs, qu'en externe avec vos clients et l'écosystème avec lesquels votre entreprise échange au quotidien. Au départ utilisée pour décrire la simple numérisation des données, la digitalisation de l'entreprise recouvre aujourd'hui des pans beaucoup plus vastes du fait des évolutions technologiques récentes et des mutations des usages liés. On ne vous le méprisera pas, cette transition numérique concerne TOUTES les entreprises à plus ou moins court terme et impactera inévitablement tous leurs différents services (on vous rassure : pour notamment faire gagner du temps !).

Les bénéfices de la digitalisation de l'entreprise

- 1) L'utilisation du numérique permet d'améliorer l'organisation du travail en termes de productivité et de performance en simplifiant les outils et en optimisant les processus par l'utilisation de moins de plateformes différentes et la réduction des petites tâches routinières et laborieuses à l'aide d'outils informatiques. En le disant plus brièvement : elle permet de réduire les coûts en faisant mieux, plus rapidement.
- 2) Elle permet de fluidifier les échanges en interne et permet une plus grande flexibilité et agilité en s'appuyant sur le travail collaboratif et le partage d'informations entre collaborateurs.
- 3) Elle permet plus récemment l'exploitation intelligente des données récoltées, et nous savons combien ces données sont en constante augmentation.

Ce changement est souvent difficile à opérer pour une entreprise tant il se situe sur différents fronts à la fois : technologique (avec l'introduction de nouveaux outils), humain (avec un changement de méthodes entre collaborateurs), métiers (avec par exemple, la création d'opportunités commerciales liées à l'exploitation des données). Il faut donc pouvoir poser les fondements d'un plan de ne pas mettre en danger son entreprise face d'un mauvais départ ou d'une mauvaise gestion des outils numériques.

Réussir la transition numérique d'une entreprise

Assurer de la protection des données vitales de l'entreprise (c'est votre capital !) et garantir leur confidentialité

Pour protéger vos données, il faut penser à des systèmes de sauvegarde de données adéquats (Cloud, appliances et autres solutions hybrides de sauvegarde de données) qui vous permettront une complète restauration des données perdues en cas de crash informatique ou de sinistre majeur. Il faut sécuriser l'accès physique également aux locaux de votre société ou tout du moins aux espaces sensibles hébergeant vos serveurs informatiques, et sécuriser les postes de travail, qu'ils soient fixes ou nomades (ex : mots de passe, verrouillage automatique en cas d'absence ou d'inactivité prolongée). Aussi, veillez à la sécurité des réseaux sans fils et accès distants, et sensibilisez vos collaborateurs à ces fondamentaux de sécurité, particulièrement ceux qui travaillent en situation de mobilité avec un ordinateur portable professionnel connecté à toutes sortes de réseaux wifi en dehors de votre entreprise.

Sécuriser les partages d'informations au sein de l'entreprise

Pour protéger vos données et garantir leur confidentialité, il vous faut également sécuriser les partages d'information entre collaborateurs en interne et en externe avec des tiers, et conserver l'historique de ces transferts (dates d'envois, fichiers transférés, expéditeurs et destinataires...). Les messageries électroniques sont particulièrement sensibles aux intrusions malveillantes (malwares, virus, chevaux de bois...). Pensez donc aux antivirus pour messageries.

Garantir une reprise d'activité rapide de votre système d'information en cas de sinistre

Les actions préventives sont fondamentales pour assurer la pérennité de votre entreprise. Que feriez-vous en effet, si vous n'avez plus accès à rien pendant des jours et des jours de sinistre informatique ? Pour cela, consultez tout d'abord une politique de sécurité de votre système d'information. Celle-ci recense dans un document écrit les règles relatives à la sécurité informatique (vulnérabilités et menaces potentielles de votre système informatique, outils utilisés pour corriger et détecter les menaces possibles, fonctionnement de vos serveurs, actions à mener en cas de sinistre...) et doit bien sûr être mise à jour lorsque votre système d'information évolue. Aussi, effectuez régulièrement (au moins une fois par an) des tests de restauration des données (lancers des serveurs et des différents ordinateurs de l'entreprise) afin de vous garantir une reprise d'activité rapide après un sinistre, ou au contraire, constater que votre système d'information est vulnérable et qu'il faut donc prendre les mesures nécessaires.

Et surtout, tout ces conseils, vous serez prêts pour assurer le succès de la transition numérique de votre entreprise, bon courage !

Commentaires section with a 'Laisser un commentaire' button.

A lire aussi

- 30 JUN 2016 Chef d'entreprise, avez-vous pensé à votre Plan de Reprise d'Activité ?
- 12 SEPT 2016 Vous n'avez pas de système de sauvegarde ? Ce que vous risquez ?
- 08 SEPT 2016 Les 3 points à valider avant d'opter pour une solution de sauvegarde !

En cas de sinistre majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, n'attendez pas d'avoir perdu toutes vos données informatiques pour réagir ! Optez pour la sérénité et établissez dès aujourd'hui votre Plan de Reprise d'Activité (P.R.A.).

Les 3 points à valider avant d'opter pour une solution de sauvegarde!

Appelez un conseiller

04 42 01 65 76

8
SEPT 2016

Sauvegarde des données : ce qu'il faut savoir avant d'opter pour une solution ou une autre

Blog

0 commentaire Réagissez à cet article



Crash informatique, malveillance, ordinateur en panne, disque endommagé... le risque de perte de données est commun à toute entreprise et les dommages liés à ces menaces informatiques peuvent aller des « simples » pertes économiques jusqu'à la véritable faillite et liquidation judiciaire... Une solution de sauvegarde efficace est primordiale pour vous permettre la récupération des données perdues et la continuité de votre activité en cas de sinistre. Tour d'horizon.

1- Votre sauvegarde doit protéger 100% de votre patrimoine numérique !

Une bonne sauvegarde est cruciale pour la survie des entreprises et ce, quelle que soit leur taille, mais qu'inclue-t-elle ? Prenez en considération l'ensemble de ces éléments pour une sauvegarde complète et efficace de vos données :

- ☐ Quels équipements sont concernés ? Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, smartphones, tablettes... ? Sous quel système d'exploitation (Mac, Windows, Linux...)?
- ☐ Vos applications Cloud doivent-elles être sauvegardées ?
- ☐ Et vos bases de données... ? Leur sauvegarde se fait-elle à chaud ? Ne risquez-vous pas d'avoir un creux entre deux sauvegardes et de voir s'envoler une demi-journée de travail, voire plus ?
- ☐ Avez-vous une sauvegarde des images système ?

En cas de litige avec votre prestataire, pouvez-vous restaurer librement vos données sans en dépendre ? Souvenez-vous que près de 40% de vos données ne sont pas sur vos serveurs !

2- Êtes-vous préparé au sinistre ? Qu'arrivera-t-il en cas de crash ?

Si un sinistre touche vos locaux et que vous avez besoin d'utiliser vos données depuis un autre endroit, gardez en tête que les méthodes classiques de sauvegarde (sauvegarde en local NAS, disques durs externes...) peuvent demander plus de temps et d'efforts que ne peut en consentir votre entreprise si elle ne dispose pas du personnel qualifié et dévoué exclusivement à récupérer vos données et la restauration des disques.

- ☐ En cas d'incendie, d'inondation, de vol ou encore de crash informatique, pouvez-vous relancer rapidement vos données vitales ?
- ☐ Quel temps vous faut-il pour restaurer un serveur ou un poste de travail ?
- ☐ Ce délai vous convient-il ?

Aucune entreprise ne peut se priver de l'accès à ses données vitales pendant des heures, voire plus probablement en cas de sinistre, pendant plusieurs jours !

3- Votre budget alloué à la sauvegarde est-il sous contrôle ?

- ☐ Si votre volume de données double dans deux ans ?
- ☐ Si le nombre de vos collaborateurs augmente ?
- ☐ Quel sera votre coût total ?

Téléchargez l'infographie

0 commentaire

0 commentaire

Laisser un commentaire

A lire aussi

27
NOV 2017

Noël d'un Chef d'Entreprise

Blog

Je suis chef d'entreprise, ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le provisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'...

0 commentaire
Lire la suite

24
NOV 2017

Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir

Blog

Remplaçant la loi Française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à revo...

0 commentaire
Lire la suite

11
NOV 2017

Une Cyberattaque ébranle « Game Of Thrones »

Blog

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

0 commentaire
Lire la suite

12/11/2016

WOOXO

10 avenue de la Forêt - 3ème étage
515 av de la Transmanche
ZAC Anthesis IV
13600 La Ciotat
FRANCE

Voir sur la carte



Nous connaître

Notre métier : Garantir votre continuité

d'activité

Vos garanties

Qui sommes-nous ?

Carrères

Contactez-nous

Bonnes pratiques

Principes généraux

Précautions

Lexique

FAQ

Applications métiers

Wooxo news

Actualité de l'entreprise

Blog

Evénements

Wooxo et la presse



Vous n'avez pas de système de sauvegarde ? Ce que vous risquez !

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

12 sept 2024
Menace sur votre informatique professionnelle : découvrez les bonnes pratiques.



Sans système de sauvegarde, quels risques encourez-vous ? Quelles conséquences sur votre activité ? Retrouvez les règles prioritaires pour sécuriser votre parc informatique et suivez nos recommandations pour une protection globale de votre entreprise et l'intégrité de votre patrimoine numérique !

À quels types de risques s'expose mon entreprise ?

De nos jours, il est indispensable pour une entreprise, petite ou grande, de se doter d'une politique de sécurisation de ses systèmes d'information en adéquation avec l'usage des nouvelles technologies, car les risques d'une panne informatique ou de perte de données sont multiples :

- ❑ Risques physiques : incendie-électrique, incendie, dégel des eaux... En chiffres : toutes les 2 minutes, un incendie se déclare en France !
- ❑ Risques logiciels : défaillance logiciel ou système, crash disque dur, virus informatique... En chiffres : 1 ordinateur sur 5 affiche un crash de disque dur fatal au cours de sa vie !
- ❑ Risques humains : erreur de manipulation, vol, malveillance informatique... En chiffres : 89 000 entreprises cambriolées en France en 2024 !



Je n'ai pas de système de sauvegarde et le sinistre arrive. Quelles conséquences sur mon activité ?

Ces incidents s'accompagnent généralement de dommages pouvant impacter la pérennité de votre entreprise, que ce soit en termes de sécurité, de pertes économiques ou de dégradation de l'image de votre entreprise. Un crash informatique pouvant causer en effet, la perte de données et l'interruption de votre activité.

- ❑ Activité interrompue
- ❑ Coût de restitution
- ❑ Responsabilité civile et pénale engagée
- ❑ Image dégradée
- ❑ Pénalités

Les protections à mettre en place contre les menaces informatiques

Nécessaire pour remédier à des sinistres dans l'urgence peut s'y être bien plus onéreux que leur prévention. Les différentes mesures qui vont suivre concourent à une protection globale de votre informatique d'entreprise.

Niveau 1 : en général

- ❑ Vos données informatiques possèdent-ils un format d'archives lisible et accessible ?
- ❑ Vos locaux sont-ils protégés contre les incendies ? Les vols ? Les dégâts des eaux ?
- ❑ Pour le personnel, a-t-il des codes d'accès ? une limitation des droits ?

Niveau 2 : les sauvegardes

- ❑ Effectuez-vous des tests de restauration réguliers ?
- ❑ Fréquence de la sauvegarde : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ?
- ❑ Y a-t-il une vérification régulière des éléments à sauvegarder ?

Niveau 3 : Plan de Reprise d'Activité

- ❑ Les logiciels appliqués et le système sont-ils en français ?
- ❑ Le matériel est-il prêt à l'emploi ?
- ❑ Le temps nécessaire à la reprise d'activité a-t-il été évalué ?

* Vous n'êtes pas sûr à 100% de pouvoir restaurer l'intégrité et l'intégrité de votre patrimoine numérique ?

Contactez nous

Commentaire section with a 'Libérer un commentaire' button.

A lire aussi

- 30 sept 2024
Blog
Chef d'entreprise, avez-vous pensé à votre Plan de Reprise d'Activité ?
- 21 sept 2024
Blog
Cybercriminalité - le cas de la XXIIème siècle sera informatique

En cas de sinistre majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, n'attendez plus d'avoir perdu toutes vos données informatiques pour réagir ! Optez pour la sérénité et établissez dès aujourd'hui votre Plan de Reprise d'Activité (P.R.A.).

Avail d'expert proposé par Luc d'Arno, PDG de WOOXO, expert français de la sauvegarde et de l'optimisation sécurisée de données informatiques professionnelles.

Êtes-vous satisfait de votre solution Cloud ?

Appellez un conseiller

04 42 01 65 76

9
AOÛT 2016

Vérifiez si votre solution Cloud répond pleinement aux exigences ou s'il vous faut lui faire vos adieux !

Blog



Ancrées dans les usages, les solutions Cloud fleurissent sur le marché. Certains y voient une solution pratique de stockage automatique, d'autres un moyen de se prémunir des pertes de données, d'autres encore, le moyen d'avoir accès en permanence à leurs données. Pour autant, toutes les solutions ne se valent pas.

Quelles sont les 4 questions essentielles à se poser avant d'opter pour une solution Cloud ?

1/ Votre solution Cloud permet-elle un accès 24h/24, 7j/7... 365 jours par an?

Votre entreprise fonctionne en temps réel et repose sur vos données informatiques : dossiers clients, emails, documents comptables et administratifs importants... En cas de sinistre (panne informatique, virus ou malware, disque endommagé...), vous n'aurez pas le loisir d'attendre pour récupérer vos fichiers en ruminant devant les dommages et pertes économiques créés par ce manque à gagner. Votre solution Cloud, vous dites-vous, est donc la solution idéale vous permettant l'accessibilité de vos données en tout temps tout moment. Mais est-ce si sûr ? Avant d'externaliser vos données dans le Cloud, vérifiez son taux de disponibilité, c'est-à-dire le nombre d'heures ou de jours maximum d'indisponibilité du service garanti par votre hébergeur. Ce taux de disponibilité s'exprime en pourcentage et c'est le 3e chiffre APRÈS la virgule qui compte.

Notre conseil : Évitez tout hébergeur en dessous de 99,995% (quelques heures par an) !

2/ Si la foudre touche votre infrastructure à 15h30 ou qu'une attaque cybercriminelle survient à 17h, votre hébergeur peut-il vous restituer immédiatement l'ensemble vos données SANS perte ?

N'y voyez pas là de discours catastrophiste mais demandez-vous plutôt quelle méthode de restitution votre prestataire mettra en œuvre en cas de survenance d'un tel incident. Pouvez-vous récupérer vos fichiers sur simple demande ? Sous quel délai et quel format ? Exigez contractuellement avec votre hébergeur qu'il vous restitue TOUTES vos données sur simple demande, quel qu'en soit le motif, dans un délai acceptable et dans un format exploitable sur vos serveurs !

Notre conseil : si votre volume de données est important, optez pour une solution de sauvegarde sur site ou hybride.

3/ Votre solution Cloud ne s'avère finalement pas satisfaisante. Le volume de données perdues est tel que vous souhaitez vous retourner contre votre prestataire... Mais avez-vous vérifié sous quelle juridiction votre contrat vous oblige ?

Avant d'opter pour une solution Cloud, vous devez vérifier que le contrat signé avec le revendeur ou l'éditeur de votre solution prévoit une juridiction dans votre pays.

Notre conseil : Choisissez un éditeur et un hébergeur français, à défaut, européens, pour une justice équitable. Plaider aux États-Unis peut coûter très cher !

4/ Vos données « sont dans le Cloud » : mais c'est où exactement ?!

Ne jouez pas avec la confidentialité de vos données ! Pour vous garantir la confidentialité de vos données, vérifiez dans quel pays elles sont hébergées. La juridiction de certains pays autorise leur service de renseignement à exiger des hébergeurs un accès libre à vos données. La Privacy Shield (v bouclier de protection des données personnelles), l'accord censé encadrer l'utilisation des données personnelles des citoyens Européens par les entreprises sur le sol américain, a été validé par les États membres, le 8 juillet dernier mais laisse de nombreuses zones d'ombres sur le plan pratique.

Notre conseil : Optez pour des prestataires éditeurs et hébergeurs français, à défaut en européen.

Prévisions | Retour au listing | Commentaires

A lire aussi

27
NOV 2017
Noël d'un Chef d'Entreprise
Blog

Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le prévisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'a...

Il y a 1 commentaire
[Lire la suite](#)

24
NOV 2017
Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir
Blog

Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à rev...

Il y a 1 commentaire
[Lire la suite](#)

11
AOÛT 2017
Une Cyberattaque ébrante « Game Of Thrones »
Blog

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

Il y a 2 commentaires
[Lire la suite](#)

Haut de page

Chef d'entreprise, avez-vous pensé à votre Plan de Reprise d'Activité ?

Appelez un conseiller
04 42 01 65 76

30
JUN 2016

Blog

En cas de sinistre majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, n'attendez pas d'avoir perdu toutes vos données informatiques pour réagir ! Optez pour la sérénité et établissez dès aujourd'hui votre Plan de Reprise d'Activité (P.R.A.).

Blog



À quoi sert un Plan de Reprise d'Activité ?

Inondations, incendies, vol, négligence ou malveillance informatique... les risques de perte de données sont nombreux et les dommages liés aux pannes informatiques peuvent s'avérer irréversibles lorsqu'ils entraînent une interruption partielle ou totale de votre activité. En ces cas-là, une simple solution de sauvegarde informatique ne vous suffira pas !

Chaque année en effet, de nombreuses entreprises ne se relèvent pas d'un sinistre majeur et sont contraintes de mettre la clé sous la porte faute de s'être préparées en amont : infrastructures ayant pris le feu ou l'eau, machines et logiciels hors d'usage, des coûts de réparation exorbitants et un temps consacré à la remise en route faramineux... Pourtant, des solutions existent pour se prémunir des menaces informatiques, survivre au sinistre et assurer la reprise de votre activité : le Plan de Reprise d'Activité.

Qu'est-ce qu'un Plan de Reprise d'Activité ?

Un Plan de Reprise d'Activité est un dispositif destiné à gérer efficacement les dommages liés à un sinistre majeur sur l'outil informatique d'une entreprise. Il permet la reconstruction progressive de votre infrastructure ainsi que la remise en route des applications supportant votre activité pour limiter l'impact du sinistre sur votre système d'information.

Établir un P.R.A. vous permettra en outre pendant la crise d'assurer la continuité de fonctionnement de votre entreprise en basculant sur un système de relève lorsque les serveurs et ordinateurs ont été détruits. Son objectif ne se limite donc pas à la restauration de données lorsque le crash informatique s'avère important et que les machines et systèmes d'exploitation sont devenus inutilisables.

Le Plan de Reprise d'Activité permet de retrouver une situation identique à celle précédant le sinistre

Les 4 raisons principales d'élaborer un P.R.A.

1. Vous protéger de l'interruption de l'exploitation

Si le système d'information est inaccessible, toute l'activité de votre entreprise s'en trouve impactée. Plus de saisie de commandes, de bons de fabrication, livraison ou de factures... Plus de messagerie, d'historique d'emails... Le coût des heures de travail perdues se cumule au manque à gagner non facturé.

2. Economiser sur le coût de reconstruction de l'infrastructure

Au coût lié au renouvellement des équipements, il convient d'ajouter le temps passé à reconstruire les données, remonter les applications et systèmes d'exploitation, et à remettre en réseau le tout pour qu'il communique de nouveau (imprimantes, scanners...).

3. La responsabilité civile et pénale du dirigeant engagée

La loi prévoit qu'il appartient au dirigeant de mettre en œuvre les mesures appropriées pour éviter toute interruption de l'activité de l'entreprise. Si la négligence est avérée, les parties lésées pourront engager votre responsabilité.

4. La dégradation de votre image de marque

Clients non livrés, fournisseurs non payés, collaborateurs rendus inactifs...

N'attendez plus pour garantir la récupération de vos fichiers et la reprise de votre activité

Téléchargez notre livre blanc.

A lire aussi

27
NOV 2017

Noël d'un Chef d'Entreprise
Blog

Je suis chef d'entreprise. Ma société représente 90% de mon énergie. Pour moi la période de Noël, au-delà du sapin et des cadeaux, c'est le moment où je prépare le prévisionnel de l'année qui suit. Et cette année, je n'ai pas prévu de perdre tout ce que j'ai...

Lire la suite

24
NOV 2017

Nouvelle réglementation RGPD et protection des données : ce que les entreprises doivent savoir
Blog

Remplaçant la loi française « Informatique et Libertés » à l'horizon 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonisera les mesures concernant la protection des données entre tous les pays de l'U.E., obligeant les entreprises à rev...

Lire la suite

11
AOÛT 2017

Une Cyberattaque ébranle « Game Of Thrones »
Blog

La vague cybercriminelle continue de faire des ravages et c'est au tour du géant américain HBO d'en faire les frais.

Lire la suite

1 sur 2 de pages

PRÉSENTATION

Méditerranée Environnement créée en 1974 dans l'aire toulonnaise est devenue une des premières entreprises de la région dans le domaine des Espaces Verts et des Terrains de sport.

[Retour](#)

Notre métier : L'aménagement extérieur paysager et sportif en Méditerranée

Créé en 1974 par Christian Lajus, Méditerranée Environnement est un acteur majeur dans le domaine de l'aménagement extérieur : **aménagements paysagers, aménagements urbains et aménagements sportifs.**

La diversité de nos compétences nous permet d'intervenir dans deux domaines distincts : **les espaces verts — parcs publics, jardins, réhabilitation extérieure de cités, cimetières paysagers, fontaines, bassins, parkings... — et les terrains de sport — pistes équestres, parcours de golf, terrains de grands jeux, terrains multisports, pistes d'athlétisme, tennis...**

Allant des savoirs-faire bien spécifiques aux techniques de pointe les plus avancées, nous sommes capables de réaliser tous types de travaux se situant entre des bâtiments et des routes et intervenons aux abords des autoroutes, carrefours, giratoires. Nous sommes également aptes à aménager les espaces sensibles tels que les sentiers de randonnées, sentiers du littoral...

Conseil, études, expertise, nous guidons vos projets d'aménagements extérieurs vers la réussite

Après des milliers d'hectares aménagés dans toute la région PACA, depuis Montpellier jusqu'à Menton, nous mettons au service de nos clients notre expérience et nos expertises complémentaires afin de répondre efficacement et intelligemment à tous leurs projets d'aménagements extérieurs. À chaque poste, dans les bureaux comme sur le terrain, les femmes et les hommes de Méditerranée Environnement œuvrent en synergie et en parfaite cohérence vers un double objectif : la satisfaction du client et la pérennité de l'entreprise.

La maîtrise de compétences pointues et très diversifiées nous permet d'entretenir avec nos clients une relation de confiance et sur le long terme qui témoigne de la qualité de nos prestations.

Création, rénovation et entretien d'espaces verts et de terrains de sport

Méditerranée Environnement réalise ainsi aussi bien des chantiers clés-en-main aux travaux sur-mesure au contrat annuel de maintenance globale, dans les domaines suivants :

- Terrassements
- Plantations
- Mises en place d'arrosages automatiques
- Maçonneries paysagères
- Voiries et réseaux divers
- Création et entretien de sols sportifs en pelouse naturelle, gazon synthétique et sol stabilisé
- Maintenance des sols sportifs, Drainage
- Travaux horticoles
- Clôtures
- Revêtements des sols extérieurs (pavages, dallages, enrobés, bétons désactivés, stabilisés, sols synthétiques...)

Notre engagement au service de l'écologie et du développement durable

Méditerranée Environnement œuvre jour après jour au développement de nouvelles techniques et procédés innovants pour aménager les espaces de façon plus durable encore et écologique.

Certifications QualiPaysage

Nous avons obtenu un grand nombre de certifications telles celles de QualiPaysage décernées sous tutelle du **Ministère de l'Agriculture aux entreprises du paysage**. Ces certificats de qualification apporte aux donneurs d'ordre non seulement la garantie de notre savoir-faire et du sérieux de nos compétences mais également la preuve de notre engagement envers des pratiques respectueuses et de sécurité.

Nous sommes également titulaires du **certificat de qualification QualiSport** grâce auquel Méditerranée Environnement est reconnue pour ses compétences techniques portant sur des exigences en termes de qualité, de fiabilité, d'assurance et de sécurité, garantissant ainsi la longévité des infrastructures sportives et la qualité des sols sportifs qu'elle aménage pour une qualité de jeu irréprochable.

QualiPaysage

- Créations d'espaces verts P120
- Terrains de sports P 220 – P 220 SY
- Arrosages automatiques A520

[HAUT DE PAGE](#)



126 chemin lou foevi
83190 OLLIQUÈS
04 94 63 46 67

INFORMATIONS

[Recrutement](#)

NOUS REJOINDRE



QualiPaysage



TarkettSPORTS



SAVOIR-FAIRE

Nous mettons notre expertise en aménagement extérieur au profit de nos clients : Création, rénovation, entretien et innovation pour terrains de sport et espaces verts.

[Retour](#)

Création, Rénovation, Entretien et Innovation pour terrains de sport

Spécialisée dans les **sols sportifs** (terrains de football, rugby, tennis, terrains multisports, pistes d'athlétisme, parcours de golf, sols équestres...), Méditerranée Environnement est experte en **aménagement de terrains de sport** que ce soit en termes de **création**, de **rénovation** ou d'**entretien**.

Nous accompagnons nos clients selon leurs besoins, en leur proposant des chantiers « clés-en-main » par lesquels nous prenons en charge l'intégralité des travaux d'aménagement requis, intervenons également de façon ponctuelle pour des prestations de travaux spécifiques ou proposons encore des contrats de maintenance globale annuels afin d'assurer la pérennité des complexes sportifs de nos clients.

Dans une démarche de développement continu, nous nous faisons forts de **mettre l'innovation au cœur de nos projets d'aménagement** et recherchons continuellement des solutions toujours plus innovantes afin de répondre aux critères de **qualité, fiabilité, assurance et sécurité** pour assurer à nos clients des **aménagement sportifs durables**.
À ce titre, Méditerranée Environnement est membre du groupement **Sport International** afin d'apporter à ses clients des savoirs-faire spécifiques et des techniques éprouvées en matière de terrains de sport.

CRÉATION DE TERRAIN DE SPORT

Chantiers « clé-en-main »

- Travaux d'infrastructures
- Drainages
- Arrosages
- Clôtures
- Sols naturels, stabilisés ou synthétiques

RÉNOVATION DE TERRAIN DE SPORT

Travaux ponctuels ou Rénovation totale

- Drainages
- Rechapages
- Replacages
- Réparations sur synthétique
- Rénovation d'arrosage automatique

Des procédés innovants pour créer, entretenir et rénover vos terrains de sport

En fonction de vos projets d'aménagement et en respectant votre cahier des charges, nous vous proposerons la solution optimale grâce à nos nombreux procédés techniques :

- Espaces verts : Naturstab, Armagreen
- Gazon naturels : Armagreen, Gazon 100 jours, Drain Gazon, Drain Laser, Green Tonic, Vertisol
- Gazon synthétiques : Terrains de grands jeux, Gazon synthétique multisports, Entretien
- Stabilisés : Rénocape
- Multisports : Multisports
- Sols équestre : Ab Track Silver, CK Track, Micro Sable, Play Ball, CombiTrack, Diagnostics et conseil

Méditerranée Environnement est aujourd'hui l'une des entreprises du paysage dédiées aux terrains de sport et espaces verts les plus qualifiées de la région PACA
Création, Rénovation, Entretien et Innovation pour espaces verts



Méditerranée Environnement crée et entretient vos jardins publics, parcs publics, aménagements urbains, cités, sentiers, espaces sensibles, ronds-points, autoroutes, boulevards urbains, cimetières paysagers... Quelles que soient la taille et la complexité de vos projets, nous réalisons des chantiers "clés-en-main", intervenons pour des travaux spécifiques ou assurons la longévité de vos espaces verts grâce à nos contrats de maintenance annuels.

CRÉATION D'ESPACES VERTS

Chantiers « clé-en-main » ou Travaux spécifiques

- Terrassement
- Plantation
- Mises en place d'arrosage automatique
- Maçonnerie paysagère
- Voirie et réseaux divers
- Travaux horticoles, engazonnement
- Clôture
- Revêtement de sol extérieur (pavage, dallage, enrobé, béton désactivé, stabilisé, sol synthétique...)

HAUT DE PAGE



126 chemin lou foavi
83190 OLLIQUÈLES
04 94 63 46 67

INFORMATIONS

Recrutement

NOUS REJOINDRE



QualiPaysage



TarkettSPORTS



PRÉSENTATION

L'entretien de vos sols sportifs, synthétiques ou naturels par des procédés et techniques innovants, la garantie de l'excellence du jeu.

[Retour](#)

Notre métier : L'entretien et la régénération des terrains de sport, gestion et management de complexe sportif

Acteur majeur dans la région PACA, **Sport Méditerranée Entretien** accompagne ses clients depuis de nombreuses années dans l'**entretien de leurs sols sportifs**.

Spécialisée dans la maintenance des **terrains de grands jeux** (gazon synthétique, pelouse naturelle et terrain stabilisé) mais également des **parcours de golf, terrains multisports, pistes d'athlétisme, terrains de tennis, sols équestres, sentiers de randonnée et parcours de santé**, **Sport Méditerranée Entretien** assoie son activité depuis 1974, de Montpellier à Menton en remontant jusqu'aux Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse.

Conseil, diagnostic, expertise pour entretenir vos terrains sportifs

À l'écoute, nos techniciens qualifiés prodiguent, année après année, des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure adaptées aux besoins spécifiques de nos clients : de l'accompagnement technique aux travaux mécaniques d'intersaison, au contrat annuel de maintenance globale, notre unique objectif est d'accroître les performances de vos complexes sportifs. Nos équipes interviennent dans les travaux de maintenance de votre terrain sportif selon vos propres besoins, que ce soit en entretien (surveillance des gazons — détection de maladies —, fertilisation, tonte, brossage passif, dépollution, nettoyage de surface...) ou en régénération (décompactage, regarnissage, défeutrage, scarification, aération...).

Un accompagnement personnalisé et des prestations sur-mesure pour réaliser vos travaux de rénovation

À l'écoute, nos techniciens qualifiés prodiguent, année après année, des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure adaptées aux besoins spécifiques de nos clients : de l'accompagnement technique aux travaux mécaniques d'intersaison, au contrat annuel de maintenance globale, notre unique objectif est d'accroître les performances de vos complexes sportifs. Nos équipes interviennent dans les travaux de maintenance de votre terrain sportif selon vos propres besoins, que ce soit en entretien (surveillance des gazons — détection de maladies —, fertilisation, tonte, brossage passif, dépollution, nettoyage de surface...) ou en régénération (décompactage, regarnissage, défeutrage, scarification, aération...).

separateur

La confiance renouvelée de nos clients est notre première satisfaction et la garantie de la qualité de nos prestations.

Notre expertise : l'entretien de terrains de sport en gazon naturel et synthétique

L'entretien des terrains de sports nécessite des compétences dans la connaissance des gazons, leurs maladies, mais également des connaissances précises dans l'arrosage automatique et les techniques spécifiques d'amélioration des sols sportifs.

- **Entretien terrain sportif en gazon naturel** : Parce que l'entretien d'une pelouse naturelle est un travail quotidien, nous exploitons des procédés et des techniques innovantes qui garantissent à vos infrastructures sportives un résultat optimal, en corrélation avec vos objectifs.
- **Entretien terrain sportif en gazon synthétique** : Afin de conserver les qualités de jeu initiales, les terrains en gazon synthétique nécessitent un entretien spécifique. Nous proposons dès lors des contrats d'entretien garantissant sécurité, performance et longévité.

L'excellence dans l'entretien, la maintenance et la régénération des terrains de sport

HAUT DE PAGE



126 Chemin Lou Foévi
Quartier Piédardan
83190 Ollioules

04 94 63 46 67

INFORMATIONS

Recrutement

NOUS REJOINDRE



Les cookies nous permettent de vous proposer nos services plus facilement. En utilisant nos services, vous nous donnez expressément votre accord pour exploiter ces cookies. [En savoir plus](#)

Ok



SAVOIR-FAIRE FORMATION

Performance, sécurité, longévité et esthétisme : nous entretenons et rénovons vos terrains de sport pour qu'ils retrouvent leurs qualités des premiers jours.

[Retour](#)

Nos savoirs-faire : Entretien et régénérer les sols sportifs pour une performance inégalable

Spécialisé dans les terrains de sport, **Sport Méditerranée Entretien** s'appuie sur des procédés de haute technicité pour **entretenir et régénérer les sols sportifs**. Après étude de vos besoins et en s'adaptant à votre cahier des charges, nous proposons la solution optimale pour que votre terrain de sport maintienne ou retrouve ses performances initiales, grâce à l'aide de nos techniciens qualifiés qui interviennent dans **les travaux de maintenance de terrains de sport, que ce soit en entretien ou en régénération de sols sportifs**.

Les cookies nous permettent de vous proposer nos services plus facilement. En utilisant nos services, vous nous donnez expressément votre accord pour exploiter nos cookies. [En savoir plus](#)

[OK](#)

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Identifier précisément vos besoins et contraintes pour vous proposer la solution optimale

- Conseil
- Etude
- Diagnostic

ENTRETIEN DE SOLS SPORTIFS

Assurer la longévité de vos terrains et leur validation par les fédérations sportives

- Surveillance des gazons — détection de maladies
- Fertilisation
- Tonte
- Brossage passif
- Dépollution
- Nettoyage de surface

RÉGÉNÉRATION & RENOVATION DE SOLS SPORTIFS

Retrouver les performances initiales de vos terrains sportifs

- Décompactage
- Regarnissage
- Défeutrage
- Scarification
- Aération

Des procédés innovants pour l'entretien et la rénovation de vos terrains de sport



Entretien et rénovation de sol sportif en gazon naturel

Domaines d'intervention : Terrains de grands jeux, football, rugby, hippodromes, parcours de golf, hippodrome, pelouses d'espaces verts...

Parce que l'entretien d'une pelouse naturelle est un travail quotidien, nous exploitons des procédés et des techniques innovants qui garantissent à vos infrastructures sportives un résultat optimal, en corrélation avec vos objectifs.

Nos procédés d'entretien et de rénovation de **pelouse naturelle** permettent de retrouver la souplesse et la planéité idéales pour les joueurs, tant en termes de confort et plaisir que de sécurité.

Découvrez nos procédés pour les gazons naturels : *Armagreeen, Gazon 100 jours, Drain Gazon, Drain Loser, Green Tonic, Vertisol* ([intégration des liens vers .pdf des procédés - attention les fiches sont à recharter SME](#))

Entretien et rénovation de sol sportif en gazon synthétique

Domaines d'intervention : Terrains de de grands jeux, football, rugby, hockey, football américain, tennis, terrain multisports...

L'entretien des terrains en gazon synthétique est une nécessité pour préserver la pérennité du tapis et assurer la sécurité des joueurs.

Nos procédés permettent de maintenir ou de retrouver les qualités sportives initiales du terrain et de le maintenir en conformité avec les exigences des fédérations sportives (absorption des chocs, résistance à la traction rotationnelle, déformation, roulement de ballon, rebond vertical...).

Découvrez nos procédés pour les **gazons synthétiques** : Terrains de grands jeux, Gazon synthétique multisports, Entretien

Entretien et rénovation de sol sportif stabilisé

Domaines d'intervention : Terrains de grands jeux, football, base-ball, jeux de boules, pistes d'athlétisme, arènes...

Les surfaces de pistes sportives stabilisées subissent des contraintes répétitives : impacts de platinements, passages d'engins d'entretien, effets du gel et dégel, érosion éolienne et hydraulique, manque de maintenance... Peu à peu, les granulats sont déplacés, fragmentés, usés. La texture du matériau alors altérée, provoque des problèmes de dureté et de mauvaise infiltration d'eau (flaques).

Nos procédés permettent la régénération totale du sol stabilisé sans bouleverser les différentes sous-couches de la chape en place. Ils permettent de corriger les micro-déformations de la surface de jeu, d'améliorer la souplesse du sol et de lui redonner une bonne homogénéité en décompactant le matériau en place et en corrigeant éventuellement sa granulométrie grâce à un matériau d'apport. Découvrez nos procédés pour les sols stabilisés : *Rénochape*

Entretien et rénovation de sols équestres

Domaines d'intervention : Pistes équestres, carrières et manèges équestres, pistes de trot, hippodrome...

Les surfaces de pistes équestres subissent de façon répétée de lourds impacts. Nous utilisons des procédés qui révolutionnent l'entretien des surfaces équestres et permettent de faire évoluer les caractéristiques mécaniques du sol en fonction des disciplines pratiquées (course, obstacles...) avec une concentration de nos efforts donnée au confort et à la sécurité des chevaux et des cavaliers (excellence des propriétés amortissantes et élastiques, extrême réduction des problèmes de poussière et de projection kick back, perméabilité...).

Nos procédés permettent, en intérieur comme en extérieur, un usage intensif et par tout temps de vos sols équestres, et s'adaptent à l'ensemble des disciplines équestres.

Découvrez nos procédés pour les sols équestre : *Ab Track Silver, CK Track, Micro Sable, Play Ball, CombTrack, Diagnostics* et conseils

Entretien et rénovation des espaces verts intégrés à vos complexes sportifs

Découvrez également nos procédés pour les espaces verts dédiés aux terrains de grands jeux stabilisés, pistes d'athlétisme, pistes cyclables, terrains de base-ball, carrières, manèges et pistes de trot pour sports équestres, et sols sportifs tels que tennis en terre battue, jeux de boules... : *Naturstab, Armagreeen*

Notre engagement : allier des procédés de haute technicité aux meilleurs produits du marché pour augmenter la sécurité et la longévité de vos équipements sportifs dans le respect de l'environnement

[HAUT DE PAGE](#)

126 Chemin Lou Foéd
Quartier Piédardan
83190 Ollioules
04 94 63 46 67

INFORMATIONS

[Recrutement](#)

NOUS REJOINDRE

[QualiPaysage](#)

PRÉSENTATION CGME

Spécialistes de l'arrosage automatique, nous participons à l'aménagement paysager et sportif en accompagnant nos clients dans leurs travaux d'arrosage, de pompage, de fontainerie et de gestion centralisée.

[Retour](#)

Notre métier : Conseil, Installation et Maintenance d'équipements hydrauliques pour l'aménagement paysager et sportif

Spécialiste de l'arrosage automatique depuis 1993, la **Compagnie Générale des Métiers de l'Eau (CGME)** intervient dans l'**aménagement paysager et sportif** à travers quatre domaines d'activité principaux : l'**arrosage automatique**, la **gestion centralisée**, le **pompage** et la **fontainerie**.

Qu'il s'agisse de **conseil en ingénierie**, de **fourniture d'équipements hydro-électriques**, d'**installation**, de **maintenance** ou de **rénovation**, la **Compagnie Générale des Métiers de l'Eau** s'appuie sur des expertises complémentaires et du matériel de haute technicité pour répondre aux besoins de ses clients.

Forte de nombreuses et prestigieuses références en matière d'aménagement extérieur en France comme à l'étranger, la **Compagnie Générale des Métiers de l'Eau** se positionne aujourd'hui en tant qu'**experte des systèmes d'arrosage automatique** allant du plus simple au complexe telle que la **gestion centralisée de golfs ou d'hippodromes**.

Nos atouts : des savoirs-faire spécialisés, un personnel stable et compétent, une mobilité sur tout le territoire et du matériel adapté à chaque chantier.

Une dynamique de croissance continue reposant sur la satisfaction de nos clients

Notre activité très diversifiée dans les métiers de l'eau nous procure un dynamisme et une garantie de travail auprès de nos clients. Veillant à la discrétion de nos interventions sur le terrain en privilégiant des installations respectueuses de l'environnement et en parfaite adéquation avec les aménagements paysagers, notre objectif est de satisfaire toujours pleinement aux exigences des maîtres d'ouvrage.

Depuis notre création, nous sommes ainsi parvenus à établir une **relation de confiance et sur le long terme avec une clientèle fidélisée** grâce à l'**accompagnement personnalisé et sur-mesure** que nous leur prodiguons.

Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable et respectueuse de l'environnement, tant dans notre volonté de conseil auprès de nos clients que dans nos méthodologies, choix des matériels et mises en œuvre sur le terrain.

Arrosage automatique, Gestion centralisée, Station de pompage, Fontaine : un accompagnement sur-mesure pour vos travaux d'aménagement paysager et sportif

De l'**étude hydraulique préliminaire**, au **conseil**, à l'**installation du meilleur matériel** existant sur le marché, à la **maintenance et rénovation de vos équipements hydro-électriques**, nous sommes soucieux de vous apporter une solution globale et optimale pour répondre aux besoins et contraintes de chacun de vos projets.

Notre expertise : l'arrosage automatique pour espace vert, jardin, terrain de sport, golf...

Nos équipes de professionnels et paysagistes sont formées à la **connaissance très spécifique des techniques de l'arrosage automatique**, et démontrent chaque jour tout leur savoir-faire sur le terrain des **parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport, parcours de golf, hippodromes...**

Nos Qualifications en gestion de l'eau et d'arrosage automatique.

Membre du **Syndicat national de l'arrosage automatique (Synaa)** et entreprise certifiée par plusieurs titres de qualification telles que **QualiPaysage** et **Qualigolf**, nous avons ainsi obtenu la certification **QualiPaysage**, titre de qualification des entreprises du paysage délivré sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. Ces qualifications vous garantissent le sérieux de nos équipes et l'étendue de nos compétences :

- QualiPaysage A520 – A520GC
- Qualigolf A3

La Compagnie Générale des Métiers de l'Eau, les spécialistes de l'arrosage automatique

[HAUT DE PAGE](#)

SAVOIR-FAIRE

Des systèmes hydrauliques performants et générateurs d'économie pour vos aménagements paysagers.

[Retour](#)

Nos savoirs-faire: Créer, installer, entretenir et réparer vos systèmes d'arrosage automatique, de pompage, de fontainerie et de gestion centralisée

Nous accompagnons nos clients dans l'installation, la maintenance et la rénovation de leurs équipements hydrauliques — arrosage automatique, station de pompage, fontaines, système de gestion centralisée — nécessaires à leurs travaux d'aménagement paysager et sportif. En tant que professionnels des métiers de l'eau, notre mission est de prendre en charge le cycle intégral de l'eau, de son captage à sa distribution jusqu'à sa collecte et le traitement des eaux usées.

Après étude de vos besoins et en s'adaptant à votre cahier des charges, nous vous proposons des solutions personnalisées et optimales, en contrat d'entretien annuel ou sur-mesure, vous garantissant la pérennité de vos aménagements paysagers et un retour sur investissement rapide de vos installations hydrauliques.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Proposer la solution optimale adaptée à votre projet d'aménagement paysager ou sportif

- Conseil en ingénierie
- Audit des besoins
- Études hydrauliques et Diagnostic
- Études de rentabilité

CRÉATION & INSTALLATION

Des solutions hautement performantes et durables pour vos arrosages automatiques, fontaineries, stations de pompage

- Systèmes d'irrigation et réseaux d'arrosage automatique
- Gestion centralisée et à distance pour un contrôle pour un arrosage automatique raisonné, économe en eau
- Alimentations en eau pour les réseaux d'arrosage automatique
- Installation de stations de pompage d'eaux claires ou de relèvement des eaux usées
- Installation de bornes de fontainerie
- Intégration de solutions hautement environnementales avec filtration biologique, récupération des eaux de pluie, collecte des eaux usées...

MAINTENANCE & RÉNOVATION

Garantir la pérennité de vos installations hydro-électriques

- Entretien des systèmes d'arrosage automatique
- Détection de fuites
- Réparation

Faites appel aux spécialistes de l'arrosage automatique pour réaliser des économies en eau, en temps grâce à des équipements durables et respectueux de l'environnement

////////////////////

Des professionnels des métiers de l'eau au service de votre aménagement paysager ou sportif

L'excellence de nos équipes d'ingénierie et les solides compétences de nos équipes techniques nous permettent d'intervenir dans tous types d'espaces pour vos aménagements paysagers et sportifs : espaces verts, parcs, jardins, bases de loisirs, domaines, palais, parcs paysagers, jusqu'à pouvoir gérer la complexité des terrains sportifs de grande envergure grâce à la mise en oeuvre de systèmes de gestion centralisée (golf, hippodrome, football, rugby, terrains de grands jeux et aires multisport, terrains de tennis, stades...).

HAUT DE PAGE



490 Chemin de Thuilière
13400 Aubagne

04 42 36 98 09

INFORMATIONS

Recrutement

NOUS REJOINDRE



QualiPaysage

PRÉSENTATION

Nous concevons, façonnons et aménageons les espaces urbains et sportifs de la Méditerranée depuis plus de 45 ans.

[Retour](#)

Notre métier : L'aménagement paysager et sportif – Création, entretien et rénovation

Acteur majeur en **Provence Alpes Côte d'Azur**, Paysages Méditerranéens accompagne ses clients depuis 1971 dans la réalisation de leurs projets **d'aménagements extérieurs et de terrains de sport, publics et privés**. Spécialisés dans la **création, l'entretien et la rénovation d'aménagements extérieurs** (espaces verts, parcs paysagers, jardins privatifs, places, platelages, plantations urbaines, ...) ainsi que dans **l'aménagement de complexes sportifs** (terrains de tennis, aires multisports, beach volley, stades en gazon synthétique et stabilisé, skate park, pistes d'athlétisme, ...), **Paysages Méditerranéens** a su démontrer l'étendue de son savoir-faire au fil des années, à travers la multitude de projets d'aménagement réalisés sur l'ensemble du département des **Bouches-du-Rhône** et de la **région PACA**.

Une expertise en aménagement extérieur et sportif reconnue

Notre expérience et la qualité de nos travaux sont reconnues tant par les **collectivités publiques** que dans le **secteur privé**. Forts d'équipes compétentes disposant de qualifications professionnelles solides et spécifiques, nous nous positionnons aujourd'hui comme experts et vous accompagnons dans tous vos **travaux d'aménagements extérieurs urbains**, ainsi que dans vos projets **d'aménagement de terrains de sport**.

Nous assurons notre développement et notre pérennité avec un atout majeur : la pleine satisfaction de nos clients.

Nos références en aménagement d'espaces urbains extérieurs et sportifs en PACA

Au titre des clients que nous accompagnons avec passion depuis de longues années, nous comptons la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille, les Communes, le Département, le Conseil Régional PACA et travaillons pour et avec divers aménageurs publics, promoteurs immobiliers, offices d'habitations, sociétés privées ainsi que particuliers. Pour en savoir plus quant à nos références et réalisations, [cliquez ici](#).

Nos valeurs et notre moteur se fondent sur le respect des hommes & des engagements pour vous assurer une qualité de travaux irréprochable et une satisfaction client où la performance et la rentabilité sont sources de croissance et de progrès.



HAUT DE PAGE

SAVOIR-FAIRE

Parce que vos projets d'aménagements paysagers et sportifs méritent la perfection, nous faisons de la qualification de notre personnel une priorité pour vous accompagner vers l'excellence.

[Retour](#)

Nos savoirs-faire : Créer, entretenir et rénover les aménagements paysagers et sportifs

Nous avons développé au fil des années des savoirs-faire multiples et complémentaires afin d'accompagner pleinement nos clients, publics et privés, dans la réalisation et la réussite de tous leurs projets de **création, d'entretien et de rénovation d'aménagement extérieur et sportif**.

Nous intervenons ainsi aujourd'hui dans les domaines suivants :

- Terrassements et réseaux divers liés aux aménagements paysagers
- Maçonneries paysagères
- Revêtements de sols : béton, pavage, dallage, sol synthétique et stabilisé
- Travaux hydrauliques : Arrosage automatique, Pompes bassins et Fontainerie
- Terrains de sport : Sols sportifs en gazon naturel et synthétique (terrains de tennis, football, rugby, aires multisports, beach volley, stades...) mais également en sol stabilisé (skate park, pistes d'athlétisme...)
- Plantations urbaines
- Création de mobilier urbain et aires de jeux d'enfants
- Clôtures
- Entretien d'espaces verts et de terrains de sport

Un personnel expérimenté, des techniques fiables et respectueuses de l'environnement, du matériel de dernière génération.



Nos Qualifications en matière d'aménagement paysager et sportif

Nous avons obtenu la certification QualiPaysage, titre de qualification des entreprises du paysage créé en 1970 et décerné sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

Ces différentes qualifications vous apportent la certitude de nos compétences en matière d'aménagement paysager, ainsi que la garantie de notre sérieux :

- Créations d'espaces verts P120
- Entretien d'espaces verts E131
- Travaux routiers et autoroutiers H125
- Arrosages automatiques A510
- Terrains de sport P210 SY

Notre atout : Savoir évoluer pour rester compétitifs et vous assurer les savoirs-faire dont vous avez besoin au fil des années.



L'innovation au cœur de nos procédés de création, d'entretien et de rénovation des terrains de sport

Spécialisé dans les sols sportifs, **Paysages Méditerranéens** s'appuie sur des procédés techniques spécifiques et innovants pour **créer, entretenir et rénover les terrains de sport**. Selon votre projet et en respectant votre cahier des charges, nous saurons vous proposer la solution optimale pour que votre projet d'aménagement sportif soit un succès.

Découvrez nos procédés de création, d'entretien et de rénovation dédiés aux sols sportifs :

- Gazon naturels : Armagreen, Gazon 100 Jours, Drain Gazon, Drain Laser, Green Tonic, Vertisol
- Gazon synthétiques : Terrains de grands jeux, Gazon synthétique multisports, Entretien
- Stabilisés : Rénochape
- Sols équestre : Ab Track Silver, CK Track, Micro Sable, Play Ball, CombiTrack, Diagnostics et conseils
- Espaces verts : Naturstab, Armagreen

>>> intégration des liens vers les fiches .pdf des procédés - Attention, les fiches doivent être rechartées « Paysages Méditerranéens »

[HAUT DE PAGE](#)

PRÉSENTATION

Nous plantons aujourd'hui le décor des paysages de demain.

[← Retour](#)

Notre métier : La création et l'entretien
d'espaces verts et de terrains de sport en
Languedoc Roussillon

Pépinière Sport et Paysage (PSP) cultive l'excellence depuis 20 ans dans l'aménagement paysager des espaces publics et privés en Languedoc Roussillon.

Nous intervenons pour la réalisation des espaces verts, la maçonnerie paysagère, les revêtements de sols pour les **parcs publics, les résidences, les toitures végétalisées, les voies urbaines et les sites à caractère historique.**



Spécialisés par ailleurs dans la **création et la maintenance de terrains de sports**, nous mettons à disposition de nos clients et partenaires toute notre expertise — savoir-faire humains et moyens techniques — pour la réussite de leurs **projets d'aménagements sportifs** : aires multisports, jeux pour enfants, **terrains de grand jeux de football et rugby en pelouse naturelle ou synthétique, sols équestres, sols stabilisés pour pétanque ou tambourin.**

Conseil, diagnostic, expertise pour créer et entretenir vos espaces verts et terrains sportifs

L'expérience, la rigueur et la qualité du travail de **Pépinière Sport et Paysage** lui permettent de réaliser des **projets d'aménagements complexes et d'envergures.**

Disponibilité, Confiance, Éthique

Notre équipe s'engage à vous accompagner afin de garantir la réussite et la longévité de vos projets d'aménagement, non seulement comme prestataire mais aussi comme partenaire.

[HAUT DE PAGE](#)

SAVOIR-FAIRE

Du personnel compétent aux savoirs-faire très spécifiques,
du matériel adapté à chaque chantier, des procédés
innovants pour réaliser vos aménagements urbains et
sportifs.

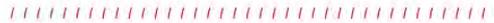
[< Retour](#)

Nos savoirs-faire : la création et l'entretien d'espaces verts et de sols sportifs

Pépinière Sport et Paysage réalise des travaux d'aménagements extérieurs, en **création ou en entretien**, aussi bien sous forme de **chantiers** « clefs-en main » que sous forme de **prestations ponctuelles** sur des travaux spécifiques, et propose à ses clients d'assurer la pérennité de leurs espaces verts et sportifs grâce à un contrat de maintenance annuel, dans les domaines suivants :

- Terrassements
- Plantations
- Maçonneries d'extérieur
- Revêtements de sol
- Arrosages automatiques
- Entretien d'espaces verts
- Élagages
- Sols sportifs
- Gazon synthétique
- Mobiliers urbains et génie civil

Rigueur, Qualité, Innovation sont au centre de
nos préoccupations afin de réussir tous vos
projets d'aménagement, du simple au plus
complexe.



L'innovation au cœur de nos procédés pour créer et entretenir vos terrains de sport

Experte en aménagements de terrains de sport, Pépinière Sport et Paysage utilise des procédés de pointe pour la création et l'entretien des sols sportifs :

- Gazons naturels : Armagreen, Gazon 100 jours, Drain Gazon, Drain Laser, Green Tonic, Vertisol
- Gazons synthétiques : Terrains de grands jeux, Gazon synthétique multisports, Entretien
- Stablisés : Rénochape
- Sols équestre : Ab Track Silver, CK Track, Micro Sable, Play Ball, CombiTrack, Diagnostics et conseils
- Espaces verts : Naturstab, Armagreen

Selon vos besoins, nous vous proposerons la solution optimale pour répondre à votre cahier des charges et pour vous garantir l'excellence de vos sols sportifs.

[HAUT DE PAGE](#)

SPP

Spécialisée en aménagements paysagers, la Société Provençale de Paysage crée et façonne les espaces de la Méditerranée depuis 1984.

[← Retour](#)

Notre métier : L'aménagement extérieur, paysager et urbain en Méditerranée

Implantée dans la région toulonnaise depuis 1984, la **Société Provençale de Paysage (SPP)** est une entreprise de paysage, spécialisée dans les travaux d'**aménagements extérieurs publics** et privés, tels que les travaux de **revêtements de sols, de maçonneries, de mobiliers urbains** ou encore d'installation de gazons synthétiques. Elle intervient également dans l'élaboration de **jardins d'exceptions** par son expertise en arrosages automatiques, gazons naturels et plantations méditerranéennes.

Détenant des compétences diversifiées et très spécifiques en **aménagements paysagers**, nous intervenons dans les espaces verts — parc, jardin, fontaine, bassin, cimetière paysager, parking, réhabilitation extérieure de cité... — et utilisons des techniques de pointe afin de réaliser tous types de travaux d'aménagement aux abords routiers (autoroute, carrefour, rond-point...) ainsi que dans les espaces sensibles (sentiers du littoral, pistes de randonnées, ...).

Conseil et expertise au service de la création et de l'entretien d'espaces verts

Notre équipe, composée d'une trentaine de personnes qualifiées, est heureuse de vous guider dans vos projets d'aménagement extérieur, paysager et urbain et vous garantissons un accompagnement sur-mesure et de qualité. Notre objectif ayant toujours été la satisfaction client, nous avons su bâtir des relations durables avec nos clients qui renouvellent, année après année, leur confiance en nous.

Nous vous présentons nos futurs locaux, ou nous espérons vous recevoir très prochainement.

Le renouvellement de confiance que nous témoignent nos clients est gage de la qualité de notre travail.

Création, rénovation et entretien d'espaces verts

La **Société Provençale de Paysage** vous propose des contrats annuels d'entretien pour assurer la pérennité de systèmes d'arrosage et le bon développement de vos espaces verts.

La **Société Provençale de Paysage** intervient dans les domaines suivants :

- Terrassement
- Plantation
- Arrosage
- Entretien d'espaces verts
- Élagage
- Mobilier urbain et génie civil
- Maçonnerie d'extérieur
- Gazon synthétique
- Jardin économe en eau

Notre engagement au service du développement durable et de l'écologie

La Société Provençale de Paysage met un point d'honneur à œuvrer au développement durable, tant dans ses choix de matériels, de matériaux que dans ses méthodes, et travaille au développement de techniques innovantes et respectueuses de l'environnement pour aménager les espaces de la Méditerranée de façon toujours plus durable.

La Société Provençale de Paysage a également obtenu les certifications de QualiPaysage, titres de qualification décernées sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, dans les domaines suivants :

- Création d'espaces verts P120
- Entretien d'espaces verts E132
- Travaux routiers et autoroutiers H125
- Arrosage automatique A510

[HAUT DE PAGE](#)

SAVOIR-FAIRE

Notre équipe travaille au développement permanent de ses savoirs-faire afin de satisfaire sa clientèle et aménager les espaces verts de la Méditerranée de façon toujours plus durable.

[Retour](#)

Création, Rénovation, Entretien et Innovation pour espaces verts

La Société Provençale de Paysage est spécialisée en aménagement extérieur, paysager et urbain, que ce soit en termes de création, de rénovation ou d'entretien d'espaces verts, publics ou privés, en milieu urbain, aux abords routiers, en zone littorale et front de mer, et dans les espaces sensibles tels que les sentiers de randonnées — Jardins, aires de jeux, fontaines, bassins, cimetières paysagers, résidences, espaces communaux, parkings...

Accompagnant ses clients selon leurs besoins, en leur proposant, quelles que soient la complexité et la taille de leurs projets d'aménagement, des chantiers « clés-en-main » ou à la carte, la Société Provençale de Paysage travaille au quotidien à rechercher et utiliser des solutions respectueuses de l'environnement et en faveur du développement durable. Grâce à nos contrats de maintenance annuels, nous assurons également la pérennité des espaces verts de nos clients.

CRÉATION D'ESPACES VERTS

Chantiers « clé-en-main »
ou Travaux d'aménagement spécifiques

- Terrassements
- Plantations
- Arrosages
- Élagages
- Mobilier urbain et génie civil
- Maçonneries d'extérieur
- Gazon naturel, Gazon synthétique
- Jardin économe en eau

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

Prestations ponctuelles
ou en Contrat de maintenance annuel

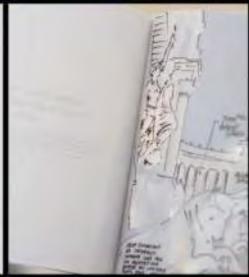
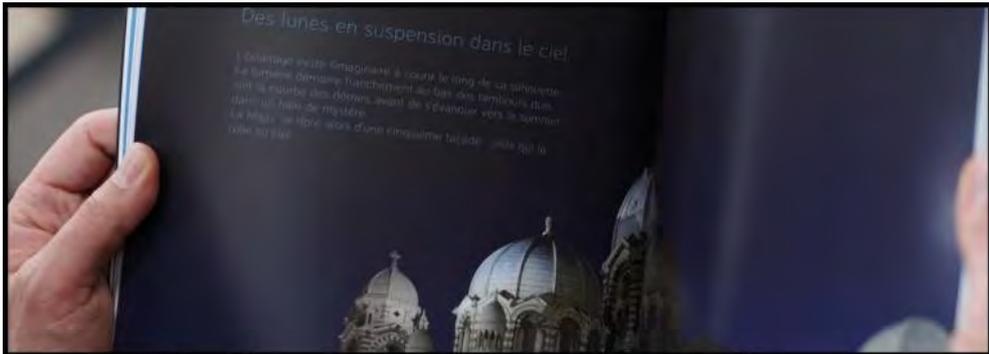
- Tonte
- Taille
- Traitement
- Désherbage
- Débroussaillage
- Réparation d'arrosage

La Société Provençale de Paysage met au profit de ses clients son expertise en arrosage automatique, gazon naturel et plantations méditerranéennes afin de sublimer les paysagers de la région Provence Alpes Côte d'Azur.



HAUT DE PAGE

IMPRIMÉ



URBaNext

LE MAGAZINE DU GROUPE  URBATP

N°01 HIVER 2013

Donnons un nouveau souffle à la ville

PORTRAIT

Paveurs-dalleurs, la transmission d'un savoir-faire

DOSSIER

Les villes de demain, quels enjeux ?

RENCONTRE

Roland Carta : « L'utopie n'est pas l'irréalisable, c'est l'irréalisé »

FOCUS

Ecogranic, le pavé révolutionnaire qui purifie l'air

TRAJECTOIRES

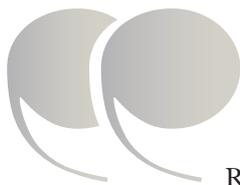
Félix like a rolling stone



URBANEXT

Le magazine du Groupe URBATP
N°01 - Hiver 2013URBATP
Les Carrés de l'Arc - Bât A
13590 MEYREUIL
Tél. 04 42 54 27 50**Directrice de la publication :** Nathalie Marconnet
Rédactrice en chef : Candice Nguyen
Direction artistique : Pierre Moulin
S.R. Editing : Antonin Artaud**Ont collaboré à ce numéro :**
Fabienne Berthet, Pierrick Frattini,
Candice Nguyen**Photographie sauf mention spéciale**
Renaud Marco (Exmagina), Groupe URBATP,
Thinkstock, Getty Images**Remerciements :**
Caroline Bindel-Girard, Roland Carta,
Fabrice Cucca, Félix SportielloImprimeur : Caractère Imprimeur
Tiré à 5 000 exemplaires (France)URBANEXT, une publication Marsatwork
68 rue Sainte - 13001 Marseille
Tél. 04 91 31 14 94 - www.marsatwork.frTous droits réservés.
La reproduction même partielle des textes,
photographies et illustrations publiés
dans ce numéro est strictement interdite
sans autorisation préalable de l'éditeur.

Donnons un nouveau souffle à la ville, ensemble



L'actualité est dominée depuis plusieurs années par des sujets plus inquiétants les uns que les autres, notamment en termes d'environnement.

Ressources naturelles de plus en plus rares, réchauffement climatique, montée du niveau des mers et flux migratoires à venir, urbanisation galopante – pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié de l'humanité réside en ville –, risques sanitaires, stress, pollution et surconsommation énergétique qui lui sont liés... Le constat est alarmant. Pourtant, des solutions pour un monde meilleur existent. Et si on en parlait enfin ?

Les villes de demain se construisent aujourd'hui. Et c'est notre responsabilité à nous, entrepreneurs, collectivités, décideurs publics, chercheurs, urbanistes, architectes et citoyens, d'inventer ensemble de nouvelles solutions pour nos villes. On connaît depuis longtemps la part de responsabilité des secteurs de la construction et de l'industrie dans le bilan carbone planétaire et leur part de désastre. On peut y remédier, maintenant.

Le Groupe URBATP se mobilise plus que jamais pour être un acteur de la ville de demain. Une ville où il fait bon vivre, durable, qui sait s'adapter intelligemment aux contraintes et rebondir de plus belle. Pas une ville hypothétique et futuriste mais des villes, plurielles, faites de tonalités locales tellement diverses, dont la formidable coexistence constitue la richesse-même de notre monde. Entre passion, tradition et respect du patrimoine, le Groupe URBATP place l'innovation au cœur de ses démarches. Pas seulement en intention mais en pratique surtout. L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens, citadins et enfants est notre priorité.

Denis Marconnet,
président du Groupe URBATP



FOCUS



CALADES & GALETS, UNE TECHNIQUE PROCHE DE L'ART

TYPIQUE DU SUD DE LA FRANCE, LA CALADE DÉSIGNE EN PROVENCE UNE RUE EN PENTE PAVÉE DE PIERRES NATURELLES : GALETS DISPOSÉS À LA VERTICALE SUR LEUR TRANCHE OU PIERRES CALCAIRES. CE REVÊTEMENT DE RUE ESTHÉTIQUE ET PÉRENNE SIGNE SON RETOUR DANS NOS VILLES ET JARDINS.

En occitan, le terme calade signifie *la pierre silencieuse qui sert à paver les rues*. Utilisée autrefois dans les cités médiévales du pourtour méditerranéen, cette technique était très courante jusqu'à l'arrivée des pavages de type industriel qui ont conduit progressivement à l'abandon et la disparition des calades. On assiste cependant depuis quelques années à un véritable engouement pour cette technique ancienne, grâce notamment aux rénovations, initiées par les villes, de leurs centres anciens et ouvrages de tradition. À tel point que les particuliers se mettent désormais eux aussi à la calade pour leur décoration d'intérieur et leur jardin.

La calade est un travail de patience, respectueux de l'environnement et de l'architecture locale. En effet, la matière première est extraite le plus souvent directement des sites mêmes lorsqu'il ne s'agit pas de matériaux récupérés localement (déchets de carrières, chantiers de démolition ou pierriers) pour être réutilisés, taillés, patinés et adaptés aux besoins de la réalisation.

Avec un savoir-faire répondant à des règles strictes quant à son art, la calade offre un design unique et harmonieux à moindre coût.

Véritable puzzle, le choix des galets ou des pierres (grès, granit, basalte) constitue un point primordial. Choies une à une, les pierres sont organisées en plusieurs lots selon leur destination d'usage : pierres d'ossature pour les bordures, séparations, caniveaux, pierres qui vont servir de marches « pas d'âne » lorsque la rue est très pentue et enfin, pierres de remplissage destinées à combler les espaces. Chaque sol étant unique et regorgeant de pierres disparates aux particularités propres, le caladeur sait tirer parti de son environnement et des avantages des unes et des autres.

Il faudra ensuite dessiner un plan, à la fois en calculant le rythme de la marche du promeneur pour que la pente de la calade soit douce et imperceptible, et à la fois en exploitant les possibilités multiples d'appareillage des pierres entre elles pour jouer des effets et des matières. Les motifs de calade sont infinis : mouvements sinueux, géométriques ou aléatoires, spirales, rosaces, figures végétales... Par les jeux de contrastes, de couleurs et de formes, le caladeur devient artiste.

Vient ensuite le temps de la pose longue et minutieuse. Agenouillé sur une planche en bois, le caladeur dispose un par un les galets debout sur leur tranche en fonction du plan préalablement dessiné. Après tout cet ouvrage, il suffira de laisser le sol respirer.

— CANDICE NGUYEN

FELIX LIKE A ROLLING STONE

TRAJEC TOIRES

FÉLIX SPORTIELLO EST MARBRIER ET CHERCHEUR DE CARRIÈRES À TRAVERS LE MONDE. IL VIT SA PASSION POUR LES MÉTIERS DE LA PIERRE COMME AU PREMIER JOUR. CELA FAIT 47 ANS. AUJOURD'HUI, IL TIENT LE RÔLE PRÉCIEUX DE CONSEILLER EXPERT AUPRÈS DE LA FILIALE CARRIÈRES ET MARBRES DU GROUPE URBATP QU'IL ACCOMPAGNE DEPUIS 2012. UNE RENCONTRE QUI NE NOUS A PAS LAISSÉS DE MARBRE.

« Dès mon entrée dans la vie active en 1966, ma passion pour les métiers de la pierre et les matériaux naturels est née. J'ai débuté à Paris dans une entreprise de transformateur de marbres créée en 1888. En 1978, je créai ma première entreprise familiale, ma femme et mon fils m'ayant rejoint.

Depuis lors, je me suis attaché à partager ma passion pour le marbre et à divulguer les travaux de marbrerie dans tous les domaines. Marbres et matériaux naturels sont en effet employés tant pour les revêtements de sols, murs et aménagements intérieurs que dans le cadre d'aménagements urbains et voiries. Rapidement, nos réalisations s'étendaient sur tout le territoire français.

Notre structure possède aujourd'hui à son actif de nombreux chantiers de qualité. Mais pour atteindre notre but qui est de satisfaire avant tout les architectes, collectivités et entreprises de BTP avec lesquels nous travaillons, nous nous attelons de façon permanente à la recherche de nouvelles carrières à travers le monde entier. Découvrir de nouveaux matériaux naturels avec des particularités bien spécifiques et de qualité telle qu'ils pourront séduire et répondre aux besoins de nos clients.

En 2001, j'ai fait la rencontre de Denis Marconnet, aujourd'hui président du Groupe URBATP. Notre entreprise avait décroché un marché de fourniture de 25 000 m² de granit jaune chinois pour revêtir le Cours Mirabeau à Aix-en-Provence et Denis avait de son côté à charge une partie de la pose. Nous entretenions depuis lors des relations cordiales entre confrères. Lorsqu'en 2012, Denis m'a informé de son intention de renforcer sa structure de centrale d'achats pour ses besoins, j'ai immédiatement proposé mon entreprise avec tout son savoir-faire. L'intégration au Groupe URBATP s'est établie ainsi.

Cela fait 47 ans que je travaille dans les matériaux naturels et 35 ans que je suis entrepreneur. Désirant lever un peu le pied, je suis très satisfait de pouvoir rester quelque temps encore afin d'apporter ma connaissance et mon expérience mais aussi entretenir le relationnel avec les fournisseurs et les clients pour faire avancer le Groupe URBATP.

Depuis 2007, nous collaborons en partenariat exclusif avec une carrière unique située à Sögüt en Turquie qui extrait et commercialise 32 000 m³ de blocs par an. La taille et la finition des pièces demandées sur-mesure par nos clients sont effectuées dans l'usine attenante qui est dotée des machines des plus modernes. L'acheminement se fait ensuite par containers sur les ports de Fos, Le Havre et Montoir. De ces carrières ressortent deux matériaux de qualité : le calcaire *Beige Montdoré* et le *Primrose* qui sont deux pierres très dures supportant aussi bien la finition polie que flammée et qui nous permettent ainsi la fourniture de bordures, pavés et dalles pour de nombreuses réalisations urbaines. Voici ici quelques photos du site sur lequel j'apprécie particulièrement de me rendre... »

— FÉLIX SPORTIELLO



**À QUELQUE 250 KM D'ISTANBUL,
LES CARRIÈRES DE SÖGÜT, TURQUIE...**



CALCAIRE

DANS LES PROFONDEURS DE TARRAGONE

COMPOSÉS DE PIERRES NATURELLES, LES PAVÉS DE NOS RUES, PLACES, BORDURES DE TROTTOIR ET MOBILIER URBAIN SONT AUTANT D'ÉLÉMENTS DE VOIRIE QUI FONT PARTIE DE NOTRE QUOTIDIEN ET QUI SILENCIEUSEMENT PORTENT EN EUX LA LONGUE HISTOIRE DE LA TERRE. MAIS AVANT D'ÊTRE FOULÉS PAR DES MILLIERS DE PASSANTS, C'EST À TARRAGONE EN ESPAGNE QU'IL FAUT SE RENDRE.

Gil Miguel et son frère tiennent l'une des plus grandes réserves de pierre au monde: les carrières de calcaire de Tarragone. Elles se déclinent en une multitude de bancs et offrent deux cent vingt mille mètres cubes de nuances de beige et de bleu-gris, variant au fur et à mesure qu'on se déplace dans les profondeurs de la Terre.

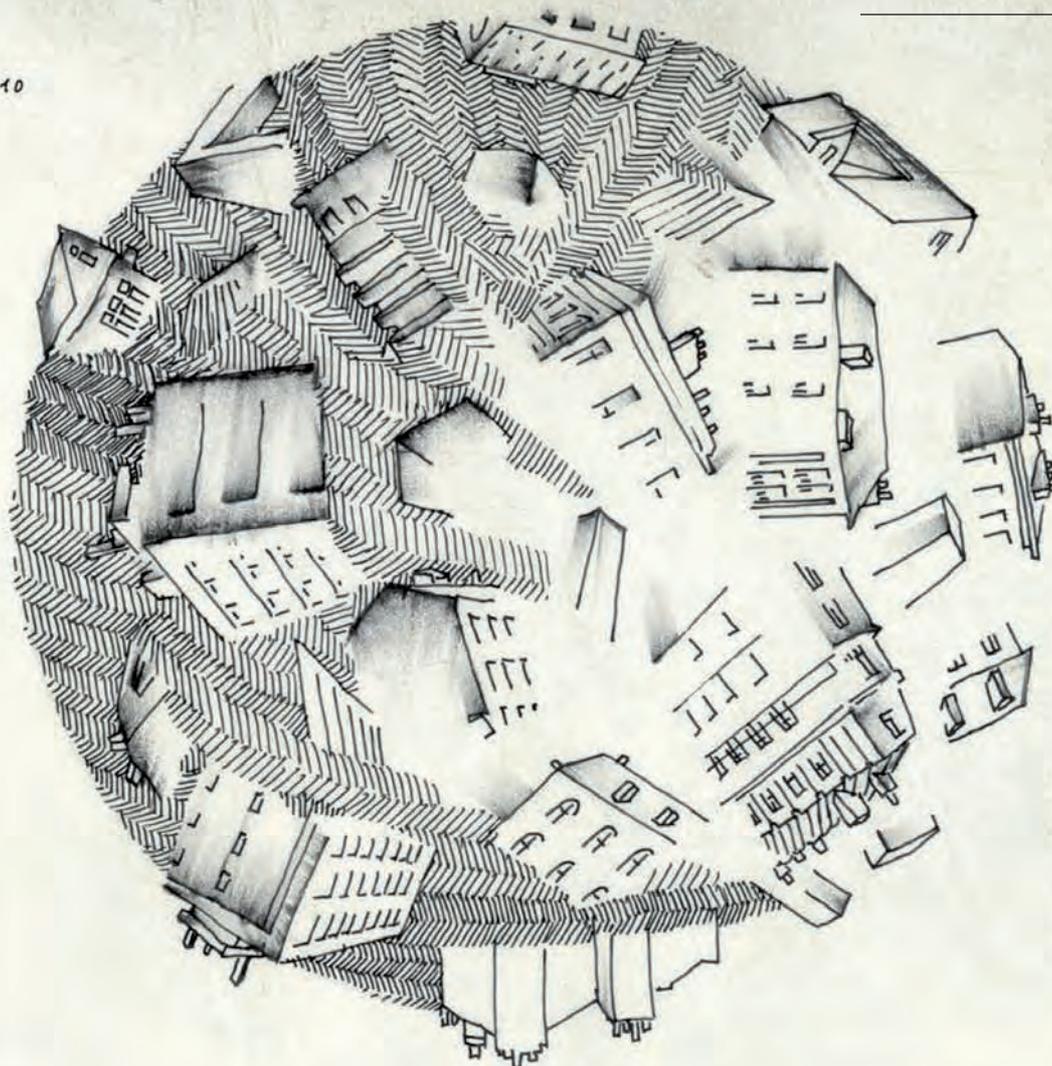
Les pierres calcaires que l'on retrouve le plus souvent dans nos paysages urbains ont cent cinquante millions d'années. Ère Jurassique, rien que ça ! Des roches sédimentaires qui se sont formées à la surface du globe par suite de l'activité des êtres vivants: accumulation de coquilles, squelettes, coraux, dépôts de précipitations, boues, sables, graviers... Elles renferment en elles une infinité de fossiles. Le choix d'une pierre plutôt qu'une autre dépendra alors, au-delà de ses teintes, de sa densité. Certaines supportant bien mieux la patine du temps et les conditions météorologiques que d'autres, à l'instar des *Bleu Cendreal* et *Blanc Rocheclair*, deux calcaires appréciés en France pour leur grande résistance au gel du fait de leur extrême densité – jusqu'à deux cent quarante cycles de gel-dégel supportés.*



**CARRIÈRES DE CALCAIRE DE GIL MIGUEL,
ASSOCIÉ HISTORIQUE DU GROUPE URBATP**

* Voir page 26

G.B. 2010



DOSSIER

QUELS ENJEUX POUR LES VILLES DE DEMAIN ?

APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INDIFFÉRENCE, VOIRE DE DÉFIANCE, LES POLITIQUES URBAINES ET TERRITORIALES PRENNENT PROGRESSIVEMENT EN COMPTE LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. UN CHANGEMENT DÛ EN PARTIE AUX PRESSIONS DES GOUVERNEMENTS, MAIS ÉGALEMENT UNE RÉACTION FACE À DES RÉALITÉS DE TERRAIN TELLES QUE LES CATASTROPHES RÉCENTES DE TOULOUSE OU DE FUKUSHIMA.

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX VILLES DE DEMAIN ?

La ville n'est sans doute pas au cœur des préoccupations politiques, comme le note Jean-Pierre Sueur dans le dernier rapport de prospective urbaine¹ mais ce sont pourtant les villes qui vont décider du sort de l'humanité. Car notre siècle est résolument urbain : plus de la moitié de la population mondiale habite désormais en ville. En France, 80 % de la population est citadine et dans trente ans, ce sont près de cinq milliards d'individus qui se répartiront à travers le monde dans une trentaine de mégapoles à peine.

À LA FOIS ÉNERGIVORES ET PRINCIPALES SOURCES DES ÉMISSIONS DE CO₂, LES VILLES SERONT LES PREMIÈRES CONFRONTÉES AUX RISQUES SANITAIRES

Ressources naturelles de plus en plus rares, pollution atmosphérique, transports à repenser face à la raréfaction des carburants fossiles, changements climatiques et élévation du niveau des mers laissant présager d'importants flux migratoires... Autant d'enjeux que les villes doivent anticiper dès maintenant pour éviter l'urbanisation sauvage et les phénomènes de ghettoïsation associés. Car le temps de la ville est long et les cités de demain seront le fruit de choix urbanistiques faits aujourd'hui. Dès lors, les villes pourront-elles faire face et développer des solutions alternatives ?

LES VILLES DE DEMAIN FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà des projets d'éco-quartiers qui émergent ponctuellement et préfigurent à leur échelle des solutions de plus grande ampleur, l'écologie est au cœur des réflexions sur les villes de demain. Les collectivités doivent désormais faire des choix techniques qui prennent en compte l'environnement dans leur gestion de l'air, de l'eau, des déchets, des matériaux de construction pour les voiries et l'habitat, du chauffage et des modes de transport. Elles doivent aussi privilégier des solutions économes en énergie et moins émettrices en CO₂.

« *Le temps de la ville est long et les cités de demain seront le fruit de choix urbanistiques faits aujourd'hui.* »

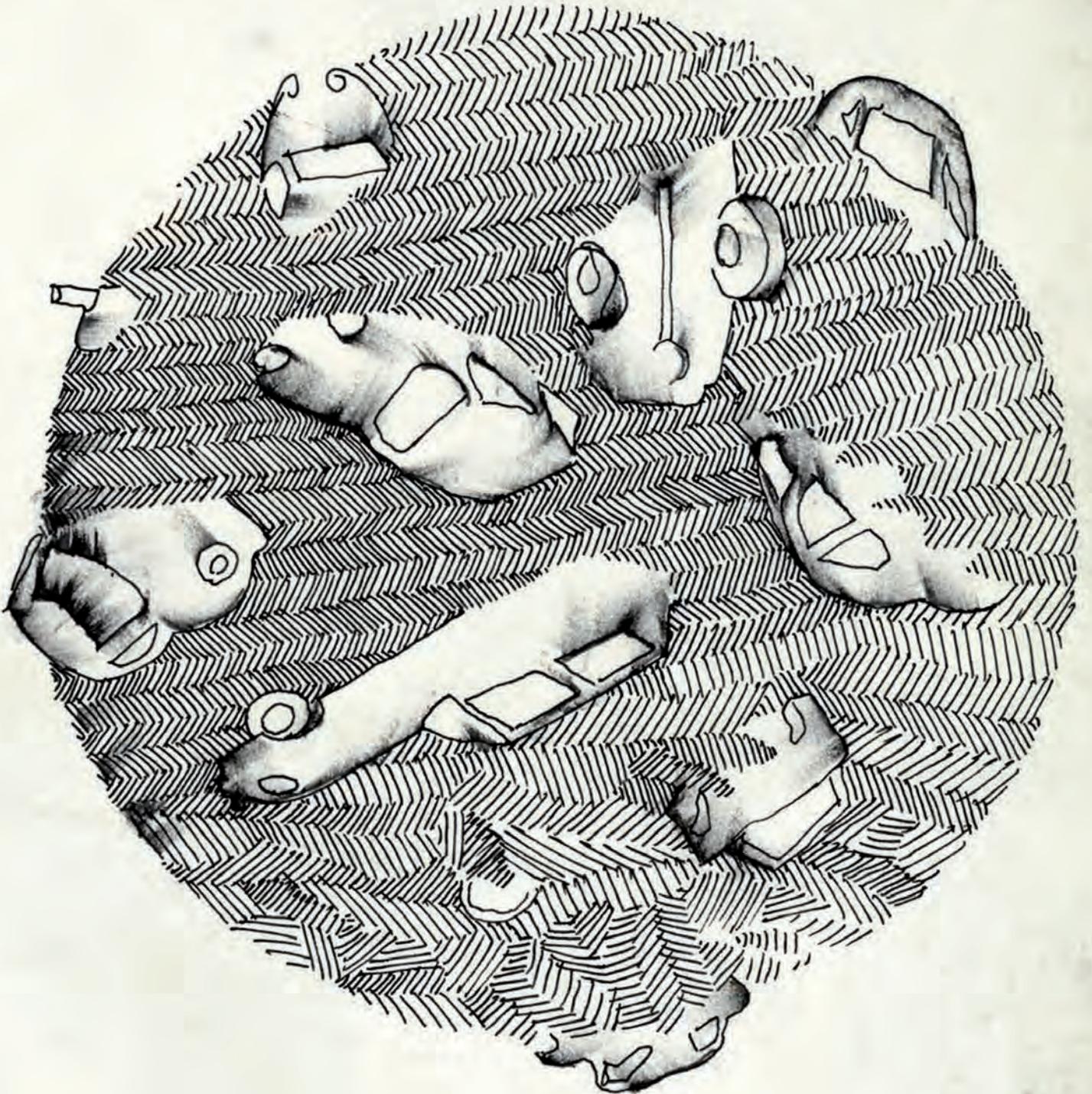
EN TRAME DE FOND, LA SURVIE DE L'HUMANITÉ DANS DES MÉGALOPOLES DE PLUS EN PLUS DENSES ET POLLUÉES

Dans un tel contexte, la maîtrise de l'étalement urbain représente un enjeu majeur puisqu'il s'accompagne d'un accroissement de la circulation automobile, elle-même génératrice de pollution et de surconsommation énergétique. Les modes de transports collectifs apparaissent évidemment comme l'alternative la plus adaptée et les véhicules électriques ou à motorisation hybride sont les moins émetteurs de particules fines et de gaz à effet de serre. Seulement les solutions, pour être efficaces, devront permettre des déplacements fluides et à des coûts raisonnables pour les usagers.

À titre d'exemple, Los Angeles, dans toute son étendue, est l'une des villes les plus embouteillées au monde tandis qu'Helsinki semble être une bonne élève du développement durable, malgré sa croissance démographique qui est la plus élevée d'Europe (1,5 %). Les villes de demain devront être de taille raisonnable et bien reliées entre elles pour réduire les distances entre lieux de travail et de résidence.

LOCAL ET GLOBAL : QUELLE ARTICULATION POSSIBLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

S'agit-il de contribuer à la résolution de grands problèmes planétaires ou plutôt de garantir la viabilité de chaque espace spécifique ? On aimerait penser que ces deux perspectives sont compatibles et que le « penser global, agir local » fonctionne. Mais on peut aussi redouter que ce hiatus conforte un statu quo aboutissant à une autonomisation des démarches. D'un côté, les acteurs de terrain et collectivités locales mettant en place les solutions d'un aménagement durable à leur échelle ; de l'autre, les États, marchés et institutions internationales concevant des outils jugés efficaces mais s'appuyant sur des référents détachés des réalités de terrain (normes, prix, fiscalité...). On devrait souhaiter au contraire un maillage plus cohérent entre local et global, entre sectoriel et spatial, pour que les villes résultant à la fois d'arbitrages publics et d'initiatives privées reprennent leur souffle.



G. B. 2010

L'APPEL AUX URBANISMES ET ARCHITECTURES

Phalanstères, villes de Fourier, Le Corbusier... L'Histoire témoigne de grands rêves passés mais ces projets sont restés isolés et inaboutis. Il est possible que les villes de demain ne feroient pas exception, mises à part peut-être quelques nouvelles villes surgissant du désert. Pourtant, le constat est simple: l'articulation entre architecture et ville est trop rare. *« Nous sommes restés à bien des égards, et surtout en France, dans une logique du monument indexée sur une infrastructure exhibée, dans un ordre symbolique dont la politique des « grands travaux » aura été l'orchestration bruyante. Or c'est de cela à mon sens qu'il faut sortir. En remplaçant l'idéologie des grands chantiers et le pharaonisme républicain par un travail constant, continu et divers, par des milliers de travaux et de chantiers de toutes tailles. »* constate Jean-Christophe Bailly.²

Les deux dernières décennies ont été marquées par des aménagements autant fastueux qu'inutiles, plongeant des villes comme Valence et Alicante dans des gouffres financiers. Mais si demain ces aménagements farameux laissent place à plus de sobriété et d'efficacité ? Composer avec moins, avec l'existant, mais mieux: le défi est considérable pour les urbanistes et les architectes.

L'ambition est grande et réside en cela: *« un déploiement d'architecture sans précédent », « un travail de reprise à partir de l'existant qui se décide et se décline en une infinité d'interventions et d'échelles »,* bref, *« une incitation à penser la ville et à la faire ».*³

« La ville durable avancera par des efforts au long cours par lesquels chaque génération tirera parti des concepts les plus efficaces. »

DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET ARCHITECTURALES POUR LES VILLES DE DEMAIN

On imagine la ville du futur tour à tour verticale, horizontale, tentaculaire, verte, souterraine... L'architecte Vincent Callebaut a conçu des cités autosuffisantes et peu énergivores. Lilypads, une ville flottante et mobile de 500 000 km², pourrait accueillir 500 000 réfugiés climatiques sur les mers. Dragonfly, une ferme urbaine s'élevant à 700 mètres du sol, autosuffisante en énergie et en nourriture, pourrait être édifée près de New York.⁴

Si ces projets sont, selon l'architecte, tout à fait réalistes et réalisables car pensés avec des technologies d'aujourd'hui, nous sommes encore loin de ces villes futuristes.

Nous sommes encore à l'ère des expérimentations à petite échelle et l'on doit prendre garde à ce qu'elles ne deviennent pas des laboratoires uniquement destinés à des populations privilégiées tandis qu'ailleurs les ghettos continueraient de prospérer...

LA CONSTRUCTION DE VILLES DURABLES N'ARRIVERA PAS D'EN HAUT

Pourtant, nous disposons déjà des outils techniques et juridiques pour concevoir des solutions pertinentes face aux défis de la ville durable. Nous disposons également de volontés et de rêveurs pour inventer des solutions qui fonctionnent, à l'instar d'ecoGranic, ce pavé de béton qui détruit les gaz polluants (*voir p.18*). La ville durable avancera par des efforts au long cours par lesquels chaque génération tirera parti des concepts les plus efficaces. Issy-les-Moulineaux accueille un éclairage public solaire et éolien ; Paris a installé un toit-jardin de 7 000 mètres carrés surplombant le futur centre commercial Beaugrenelle ; Montréal généralise l'agriculture urbaine sur les toits ; ailleurs encore dans le nord de l'Europe, la transition du « plus de vélos, moins de voitures » a réussi... Les rêveurs transforment déjà notre réalité.

Au-delà de ces projets spécifiques, ce nouveau paradigme urbain questionne les pratiques actuelles et appelle à la prise de conscience des élus et des citoyens. Notre génération porte les solutions des enjeux de demain. Celles-ci seront-elles le fruit de l'innovation et des réseaux intelligents ou ceux d'une meilleure gouvernance du phénomène urbain ? Si les difficultés sont réelles, ce chantier peut s'avérer formidable pour ce qu'il ouvre. En Europe, certaines villes comme Liège, Bruxelles ou Amsterdam s'inscrivent d'ores et déjà dans des démarches de prospective en se lançant dans d'ambitieux programmes de réaménagement. Allons donc voir ce qui se passe de leur côté...

— CANDICE NGUYEN

1 « Villes du futur, futur des villes: quel avenir pour les villes du monde? », rapport d'information de M. Jean-Pierre Sueur, fait au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective, juin 2011
2 Jean-Christophe Bailly, La Phrase urbaine, éd. du Seuil, mars 2013 / 3 Id. / 4 Voir les nombreux projets de l'architecte Vincent Callebaut sur son site www.vincent.callebaut.org/
5 Illustrations © GABOR BREZNAY gaborbreznay.free.fr

SOLUTIONS

5 IDÉES

POUR RÉDUIRE LA POLLUTION CITADINE

LES SOLUTIONS EXISTENT !

1 PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE LA PRESSION DE SES PAS

Des dalles qui récupèrent l'énergie cinétique des passants le jour et la transforment en énergie électrique pour alimenter les lampadaires la nuit.

2 LE SAC À RÉCUP : QUI AIME SE SERVE !

Un sac à récup' permettant de garder propres et bien rangés les objets dont on ne veut plus en attendant qu'une seconde vie se présente à eux. Décourage les pollueurs de caniveaux de bazarder leurs objets en vrac et incite au partage.

3 UN MAGASIN AUTOALIMENTÉ EN ÉNERGIE

Équipé de panneaux solaires, de turbines à vent et d'une installation de géothermie, un nouveau drugstore Wallgreens (Illinois, États-Unis) s'annonce totalement autonome sur le plan énergétique.

4 LE UP-CYCLING

Si le recyclage vise à obtenir du neuf à partir du vieux à qualité égale, l'up-cycling, lui, revalorise les déchets pour les transformer en objets de valeur supérieure.

5 LE RETOUR DES CONSIGNES DE BOUTEILLES

Finis le bris de verre dans la rue ! Principe simple : le consommateur paye à l'achat un montant supplémentaire qui lui sera restitué s'il rapporte la bouteille après consommation. Une bouteille consignée serait ainsi réutilisée 15 fois en moyenne.

— PIERRICK FRATTINI

DÉCRYPTAGE

PIERRES NATURELLES ET RECYCLAGE UNE SOLUTION D'AVENIR ?

PIERRES NATURELLES, PIERRES ARTIFICIELLES, PIERRES RECYCLÉES, QUELLES VOIES POSSIBLES POUR DES CONSTRUCTIONS DURABLES ?

Les pierres naturelles répondent pleinement aux impératifs de développement durable du fait des engagements pris de remettre en état les carrières en fin d'exploitation, de recycler les boues d'usinage mais surtout du fait de la durabilité de leur composition même : pérennes et robustes, leurs possibilités de recyclage sont infinies. Ces matériaux ne génèrent pas beaucoup de déchets lors de leur façonnage et n'ont par ailleurs pas besoin de traitement pour assurer leur viabilité. Pour autant, l'apparition des pierres artificielles et notamment celle du béton, moins chères à produire et plus aisées à mettre en œuvre, a conduit progressivement à l'épuisement de leur usage.

Dans une période où le souci de protection de l'environnement prend une place chaque jour plus grande, le recyclage des matières premières apparaît comme une réponse à ces enjeux. L'emploi de matériaux recyclés, notamment ceux issus des secteurs de la construction et industriel, grands consommateurs en ressources naturelles et premiers pollueurs, offre une alternative technique et économique. En effet, le recyclage permet de réaliser une économie des décharges dont on ne sait plus que faire, une économie des carrières mais également de conséquentes économies de transport puisqu'il s'agit alors de matériaux « locaux ». Travailler plus localement et au plus près des chantiers semble devenir nécessaire lorsqu'on connaît le coût tant environnemental qu'économique du transport, qui suffit à lui seul pour doubler l'empreinte carbone des matériaux par toute la logistique qu'il induit.

Chaque année, on compte en France plus de 560 millions de tonnes de granulats - en majeure partie extraits de carrières utilisées dans la réalisation de projets d'aménagement et de construction. La part issue du recyclage semble encore bien faible - seulement 25% - mais les impératifs environnementaux obligent désormais à analyser plus que jamais le cycle de vie de tous ces matériaux engagés annuellement afin de répondre aux exigences de développement durable. Grenelle a fixé pour 2020 l'objectif de recycler 70% des matériaux issus de la déconstruction. Un engagement tenable ?

— CANDICE NGUYEN



FOCUS

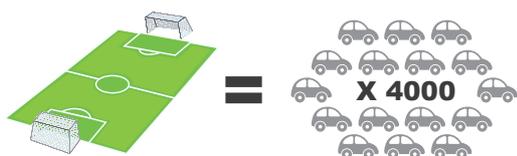
ECOGRANIC, LE PAVAGE RÉVOLUTIONNAIRE QUI PURIFIE L'AIR

DES DALLES QUI DÉTRUISENT LES GAZ TOXIQUES
DANS L'ATMOSPHÈRE ? C'EST ECOGRANIC,
UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION EN MATIÈRE
DE REVÊTEMENT URBAIN PERMETTANT DE RÉDUIRE
JUSQU'À 80% LES GAZ POLLUANTS PRÉSENTS
DANS L'AIR.

5 ANNÉES DE RECHERCHE en laboratoire ont conduit à cette innovation décisive dans la lutte contre la pollution citadine et la protection de la santé publique. Les dalles ecoGranic ont en effet la capacité d'éliminer significativement les gaz polluants, émis notamment par la circulation des voitures et les usines, et de restituer des composants inoffensifs pour la santé humaine et sans impact sur l'environnement.

COMMENT ÇA MARCHE ? Ces dalles dépolluantes s'appuient sur la photocatalyse, un processus d'oxydation naturelle proche de la photosynthèse des plantes. C'est donc grâce à leur exposition à la lumière, naturelle comme artificielle, qu'elles « démontent » l'oxyde d'azote et autres particules fines polluant l'atmosphère. Un puissant catalyseur à la surface de la dalle transforme alors par simple réaction chimique les gaz polluants en composants neutres.

DES RÉSULTATS D'UNE EFFICACITÉ IMPRESSIONNANTE. Avec ecoGranic, la solution vient du sol pour mieux respirer en ville. Les tests effectués par plusieurs laboratoires indépendants européens dont notamment ceux de l'université de Twente (Pays-Bas) ainsi que diverses études menées sur le terrain de différents chantiers réalisés, montrent une efficacité de dépollution des chaussées pouvant aller jusqu'à 80% dans la dégradation de l'oxyde d'azote ainsi qu'une réduction massive des composants organiques volatiles: jusqu'à 75% des particules fines à l'origine d'infections cancéreuses, empoisonnements et autres allergies développées de plus en plus en milieu urbain sont éliminées.



À TITRE DE COMPARAISON, SI LA SURFACE D'UN TERRAIN DE FOOTBALL ÉTAIT RECOUVERTE D'ECOGRANIC, CELA PERMETTRAIT D'ÉLIMINER LA POLLUTION GÉNÉRÉE PAR PLUS DE 4000 VÉHICULES PAR AN. ALORS À L'ÉCHELLE D'UNE VILLE ?

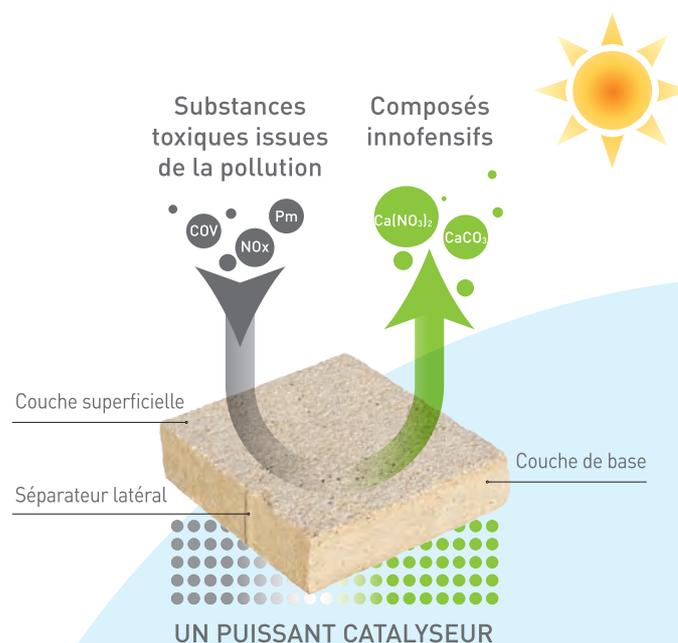
De quoi faire réfléchir les collectivités lorsqu'on sait que près de 42 000 décès en France par an sont liés à la pollution atmosphérique. Et que dire du bénéfice ressenti au quotidien par les citoyens, aujourd'hui exposés à un air pleinement saturé et aux nuisances odorantes générées par la circulation automobile ?

VERS UNE DÉPOLLUTION DURABLE. Les vertus dépolluantes de ces dalles ne sont pas affectées au cours de leur cycle de vie, leur activité est durable et illimitée dans le temps. Certifiée Applus +, cette innovation brevetée constitue aujourd'hui le premier et seul revêtement au monde capable de transformer les substances polluantes en produits non-toxiques.

Outre ses bienfaits environnementaux, ecoGranic est également autonettoyant. Il repousse la saleté et permet ainsi de conserver ses qualités esthétiques sans besoin d'aucune intervention particulière. En effet, taches d'usage quotidienne, de graisse ou encore d'huile disparaissent d'elles-mêmes deux ou trois mois plus tard sans autre traitement que la patine du temps.

PRODUIT MIRACLE, MAIS COMBIEN ÇA COÛTE ?

Avec autant d'atouts en main, on pourrait s'attendre à des prix exorbitants ; mais la dalle ecoGranic se veut en réalité accessible à n'importe quelle collectivité: un tarif allant de 65 à 115€ le mètre carré, pose comprise. Commercialisée en France par URBATP Innovations, on peut compter 18 mois seulement après son lancement des dizaines d'œuvres réalisées. Après Lyon, Grenoble et Toulouse, c'est Marseille qui en demande aujourd'hui: quelque 70 arrêts de bus devraient être équipés d'ici la fin de l'année avec ce revêtement nouvelle génération.



SEUL REVÊTEMENT AU MONDE CERTIFIÉ POUR SES PROPRIÉTÉS DÉPOLLUANTES ET AUTONETTOYANTES

Dépollue l'air en éliminant jusqu'à 80% des gaz toxiques
Autonettoyant

Des dizaines de couleurs et finitions disponibles

Antidérapant et résistant au gel et traitements associés

Écoproduit constitué à 30% de matériaux recyclés issus particulièrement des secteurs de la construction et industriel

RENCONTRE

Roland Carta

DEUXIEME
BALCONS



**L'utopie
n'est pas l'irréalisable,
c'est l'irréalisé.**

ROLAND CARTA EST L'UN DES PERSONNAGES-CLÉS
QUI FAÇONNENT LE VISAGE DE MARSEILLE.
ARCHITECTE DU SILO ET DU MUSÉE D'HISTOIRE DE LA VILLE,
IL A ÉTÉ ASSOCIÉ AUX QUAIS D'ARENÇ ET AU MUCM.
LES PROJETS RÉALISÉS PAR SON AGENCE CARTA-ASSOCIÉS
TOUCHENT AUTANT LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
ET CULTURELS QUE TERTIAIRES ET INDUSTRIELS,
EN PASSANT PAR LE SANITAIRE, LE SCOLAIRE ET L'HABITAT...
RENCONTRE AVEC UNE FIGURE EMBLÉMATIQUE
DE L'ARCHITECTURE QUI MARQUE DURABLEMENT
LE PAYSAGE PHOCÉEN.



LA CONCENTRATION DE VOS RÉALISATIONS D'ENVERGURE SUR LE LITTORAL MARSEILLAIS EST SI REMARQUABLE QU'ELLE SEMBLE SUGGÉRER QUE LA MÉTAMORPHOSE DE LA VILLE SE FERA PAR LA MER. COMMENT AVEZ-VOUS INTÉGRÉ CET HÉRITAGE DE VILLE PORTUAIRE DANS VOTRE TRAVAIL ?

Marseille s'est construite en tournant le dos à la mer. On assiste aujourd'hui à une conversion du regard et la ville se réapproprie sa façade littorale. Elle le fait comme d'autres villes l'ont fait avant elle, et je pense à Gênes à l'occasion de «Colombo 92». MP 2013 Capitale de la Culture a révélé aux Marseillais l'usage qu'ils pouvaient faire de ce trésor offert par la géographie et transmis par l'Histoire. À nous de ne pas le spolier, le gâcher, le détruire, et souvenons-nous que les «Villes-Monde» sont toutes des ports.

QUEL CONSTAT PORTEZ-VOUS, DE MANIÈRE GÉNÉRALE, SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE MARSEILLE ? QUELS EN SONT LES FAIBLESSES, LES RÉUSSITES, LES POINTS D'AMÉLIORATION SOUHAITABLES ?

Répondre à cette question passe par une visite au musée d'Histoire de Marseille où sont évoqués 2 600 ans d'aménagements successifs. C'est très instructif. Si vous évoquez les aménagements récents, ceux auxquels je participe dans la brièveté d'une vie, il me semble qu'ils ont mis en évidence la capacité de cette ville à changer une fois encore. Ce n'est pas rien. Ils ont aussi permis aux Marseillais de redécouvrir une ville différente, digne de les représenter et au travers de leurs discours, il me semble qu'ils remplacent l'auto-calomnie habituelle par une forme de fierté. Mais la précarité y est encore trop présente et il est encore trop difficile pour beaucoup de trouver leur place dans la ville.

PENSER L'AMÉNAGEMENT URBAIN À L'ÉCHELLE DE LA VILLE ET NON PAS COMME L'ONT MONTRÉ CES DERNIÈRES DÉCENNIES, À L'ÉCHELLE DE PROJETS ISOLÉS, EST-CE ENCORE ENVISAGEABLE DE NOS JOURS ? OU CELA RELÈVE-T-IL DE L'UTOPIE ?

L'utopie n'est pas l'irréalisable, c'est l'irréalisé. Marseille est une ville composée de villages et sa population s'identifie plus facilement à son village qu'à sa ville. On est de Château-Gombert ou de Mazargues avant d'être de Marseille. Cette fragmentation ne favorise pas l'adhésion à une vision globale et partagée de la ville. Alors l'urbanisme y est fragmentaire, interstitiel. Mais Euro-Méditerranée 1 et 2 pourraient constituer une réponse à votre question dont je vous laisse le soin d'apprécier la teneur.

POUR VOUS, COMMENT DÉCIDEURS PUBLICS, ARCHITECTES ET URBANISTES POURRAIENT-ILS MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Comment ? En se parlant et en s'écoutant, sans précipitation ni idées préconçues, et en transformant l'attachement spécifique à sa spécialité professionnelle en introduction à la connaissance de la spécialité professionnelle des autres. Donc en dialoguant pour arriver à une critique constructive et peut-être à la coopération. En disant cela, je me rends compte que nous sommes encore loin de cette étape.

SUR QUOI TRAVAILLEZ-VOUS EN CE MOMENT ?

En ce moment je travaille sur de nombreux projets, notamment hospitaliers, en France et à l'étranger. J'attends aussi les résultats de plusieurs concours. Quelques projets à Marseille aussi, où se trouve mon agence et où je vis.

POUR FINIR... À QUOI AIMERIEZ-VOUS QUE LES VILLES DU FUTUR, DU MOINS LA VÔTRE, RESSEMBLE ?

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que la France, ce vieux pays d'agriculteurs, est presque devenue totalement urbaine, et que le monde entier ou presque partage les valeurs de la Ville, où se situe le plus grand potentiel de croissance. Mais cette ville est diverse, et on ne vit pas de la même manière le cœur de la ville et sa périphérie car il y a discontinuité. Il est donc grand temps de mettre en place des pouvoirs métropolitains réels incluant cœur de ville et périurbain. C'est particulièrement nécessaire ici. Et je ne doute pas que notre territoire qui a une identité forte pourra, si sa population, sa «géographie humaine» sait se mobiliser autour de valeurs communes, écrire un meilleur avenir pour nos enfants. Le récent regroupement des universités est un magnifique exemple de ce que des hommes courageux peuvent faire. J'espère que les politiques auront ce courage. Et si les villes du futur étaient des villes en paix et qu'elles protégeaient les hommes qui y vivent, ce serait déjà pas mal...

Propos recueillis par **CANDICE NGUYEN**

SYNERGIES

URBA TP, CRÉATEUR D'ESPACES DE VIE

REDONNONS SOUFFLE AUX ESPACES PUBLICS, ENSEMBLE

Trouver une conciliation toujours plus grande entre les ressources d'un site, les hommes et le développement urbain, voilà ce qui doit animer la conception de nos espaces publics. C'est dans l'espace ouvert de la ville qu'a toujours battu le cœur de l'Histoire: lieu de passage, lieu de rencontres, lieu de contemplation ou de révolutions, autant de places, de rues et de marchés qui façonnent notre paysage quotidien.

Aux décideurs publics, partenaires et citoyens, quelle que soit la taille de la ville, de prendre soin, et avec efficacité, de ces espaces-clés où se jouent l'économie, la personnalité et l'attractivité de nos villes.

Leur permettre de rester un creuset fertile, riches en itinéraires possibles et fortes de leurs variations architecturales, sociales et générationnelles. Aménager des lieux pensés pour être réappropriés par les citoyens, des espaces de convivialité dans lesquels flâneurs, poètes, travailleurs, familles ou collectifs peuvent se retrouver, avec soi-même ou dans l'ouverture à l'autre.

Faire en sorte que la vie citadine ne soit plus coupée de la vie de la cité, que les villes ne soient pas que des cités-dortoirs ou des centres exclusivement économiques. Faire en sorte ensemble que la ville reprenne vie, de part en part, ensemble.

Ce discours peut paraître un peu rêveur mais c'est pourtant ce genre de rêve qui doit animer nos actions.

URBI
&
TADO

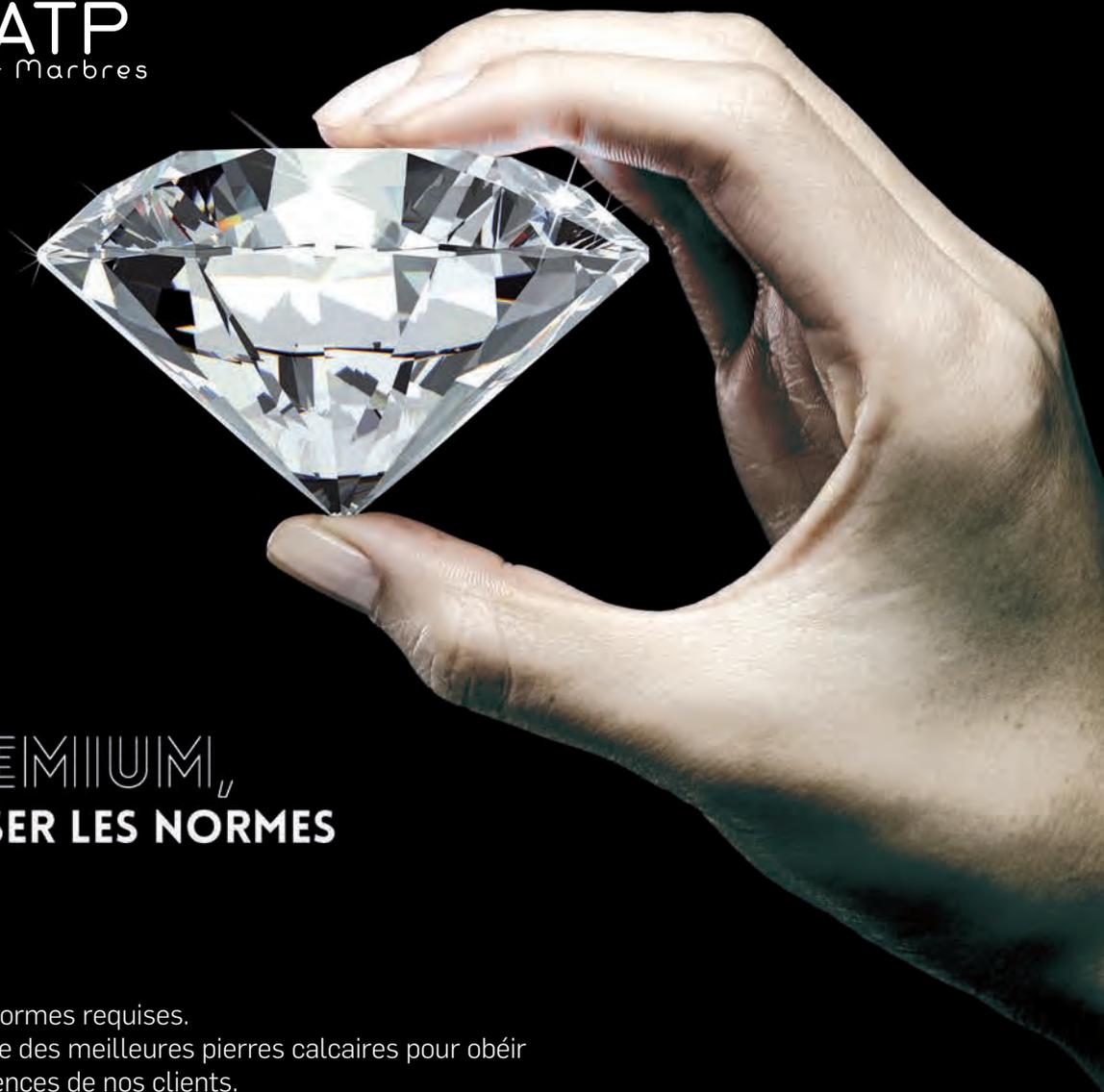
QU'EST-CE QUI FAIT LA SINGULARITÉ D'UNE VILLE ?

“ Répondre à de telles questions n'est jamais simple, parce que là tout est inscrit et tout est sensible, parce que ce sont peut-être aussi d'imperceptibles et d'indéfinissables variables qui font trembler l'air du temps: par exemple l'ombre d'un arbre en plein midi, et la façon dont elle fait vibrer une façade, par exemple la couleur de cette façade quand le soleil décline, par exemple la forme d'une ouverture et la façon dont elle laisse passer la nuit [...] la ville n'est pas le décor d'une pièce mais la pièce elle-même, tel passant ou telle passante, jeune, vieux, vieille, fatigué(e), en croisant d'autres dans la lumière, la poussière, le soir, le matin: toute cette machinerie, donc, mais pleine d'alvéoles, de temps différenciés, où tout recommence et où tout varie: rien qu'en un seul point un nouage, un tuilage de récits possibles, certains enfouis, d'autres apparents. ”

— JEAN-CHRISTOPHE BAILLY*

* Jean-Christophe Bailly,
La Phrase urbaine, Éd. du Seuil, 2013





ÊTRE PREMIUM, C'EST DÉPASSER LES NORMES

Le choix au-delà des normes requises.
La sélection rigoureuse des meilleures pierres calcaires pour obéir
aux plus grandes exigences de nos clients.

5 FACTEURS ESSENTIELS IMPOSÉS PAR URBATP CARRIÈRES ET MARBRES
POUR RÉPONDRE À LA QUALITÉ PREMIUM :

GÉLIVITÉ

Des tests effectués à 240 cycles (vs 168 cycles exigés par les normes européennes)
Pierres ingélives pouvant être posées dans n'importe quelle région de France

MASSE VOLUMIQUE

Supérieure ou égale à 2 600 kg / m³

POROSITÉ

Inférieure ou égale à 1%

COMPRESSION

Entre 150 MPa et 200 MPa

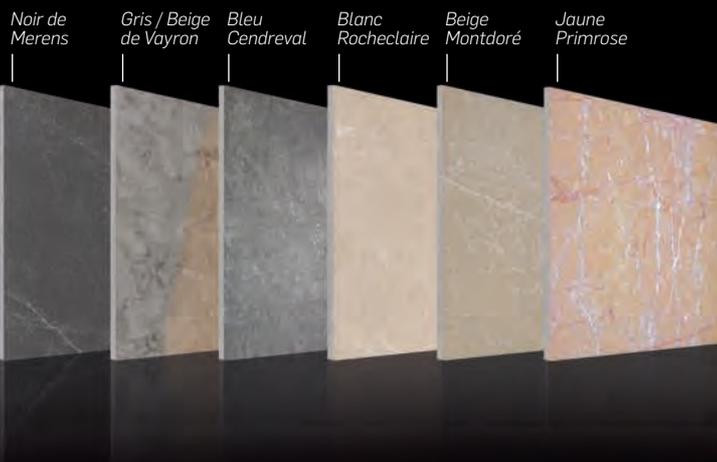
FLEXION

Supérieure ou égale à 14 MPa

INFORMATIONS & POINTS DE VENTE :

URBATP Carrières et Marbres
ZA de Fortuneau - Rue Dion Bouton - 26 200 Montélimar
TEL. 04 75 90 69 81 - FAX 04 75 90 69 82
www.urbatp.com

GAMME PREMIUM CALCAIRE :



URBATP

Et la ville reprend vie

NOTRE DÉMARCHÉ

Entre tradition et modernité, URBATP se mobilise depuis sa création il y a plus de 10 ans pour aménager et **améliorer le cadre de vie de ses clients et construire un avenir durable**. Cette durabilité dépend de notre capacité à imaginer et concevoir dès aujourd'hui de nouvelles solutions pour remplacer celles du siècle passé en matière de préservation de l'environnement.

Dans un contexte quelque peu alarmiste concernant la gestion du cycle des matières premières, la lutte contre les gaz à effet de serre, le traitement des déchets mais également la mobilité – source d'une pollution toujours plus grande –, **les démarches innovantes et en rupture avec l'actuelle non-protection de l'environnement sont pour nous une priorité**.

Parce que les bonnes intentions et les mots ne suffisent pas, le groupe URBATP s'ancre pleinement dans l'action. C'est un fait, la plupart des émissions de CO₂ sont générées par les secteurs de la construction et industriel. C'est pourquoi nous faisons de l'innovation non pas seulement un défi imposé par l'environnement mais notre philosophie-même dans le monde de la construction et **proposons aujourd'hui des solutions réalistes et efficaces, capables de révolutionner l'aménagement urbain pour qu'il soit enfin durable**.

Notre engagement va au-delà des normes exigées par la loi. La qualité ne se limite pas au minimum exigé mais au maximum des possibles. **Imaginer et concevoir des solutions pour une ville durable, c'est possible et c'est maintenant**.

NOTRE ORGANISATION

Notre groupe, fort de 3 pôles distincts mais complémentaires, intervient dans l'aménagement urbain avec une vision à long terme, dans le respect des hommes et de l'environnement. Notre ambition, travailler à l'amélioration du cadre de vie de chacun et construire des espaces durables.

La satisfaction de nos clients, que nous accompagnons d'amont en aval de tout projet d'aménagement, garantit la pérennité de nos activités.

URBATP Carrières & Marbres

Nous garantissons la fourniture et le transport de matériaux 100% naturels extraits dans le respect de la Charte de l'Environnement et des normes en vigueur. Pierres naturelles telles que calcaire, porphyre, granit, grès, basalte et quartzite. Nos carrières sont choisies avec soin parmi les leaders européens : France, Italie, Espagne, Turquie et Portugal.

Les compétences de nos collaborateurs et le choix sélectif de nos fournisseurs sont la clé de notre compétitivité pour procurer des matériaux d'une durabilité et d'une esthétique exemplaires.

URBATP Innovations

Dans un monde en perpétuelle mutation, nous réfléchissons à des solutions d'avenir et accélérons pour anticiper les changements. Relever de nouveaux défis dont celui de participer activement à la réduction des émissions de CO₂, NOx, SO₂ et autres polluants persistants, grâce notamment à notre distribution exclusive en France d'ecoGranic, le pavage révolutionnaire capable de dégrader jusqu'à 80% les gaz polluants présents dans l'atmosphère.*

Des laboratoires indépendants et accrédités certifient que nos produits respectent les normes en vigueur et nous disposons d'un laboratoire interne pour tester les paramètres les plus significatifs de notre production.

URBATP Aménagement

La passion, le savoir-faire et la créativité pour tous vos projets d'aménagement de pavage et dallage :

Rénovation de centres anciens et sites historiques

Aménagements urbains en pierres naturelles (places, tramways, parcs...)

Travaux de voirie : bordures et revêtements

Création de pavage et dallage pour particuliers

Nos équipes sont composées d'experts de la pierre et d'ouvriers formés selon la tradition des compagnons paveurs. Nos chantiers sont propres, nos réalisations faites exclusivement de pierres naturelles ou écoproduites.

* Voir page 18 : ecoGranic, le pavage révolutionnaire qui purifie l'air

EN RÉGION

L'AGENCE ALPES-PROVENCE, POINT DE DÉPART DE L'AVENTURE URBATP

C'est dans l'agence URBATP Alpes-Provence que tout débute. En 2003, l'entreprise réalise un premier chiffre d'affaires annuel de 584 000 € pour atteindre aujourd'hui dans cette agence, 9 000 000 € pour l'année 2013.

Dans le cadre de **Marseille-Provence Capitale Européenne de la Culture**, ce sont plusieurs chantiers emblématiques du nouveau Marseille qui ont émergé et dont on peut féliciter la grande qualité :

- Aménagement des abords extérieurs du fort Saint-Jean en calade
- Aménagement des espaces extérieurs dans l'enceinte du fort Saint-Jean
- Escaliers en pierre de l'accès au MUCEM
- Réalisation des deux tiers de cet axe littoral.

À la tête de l'agence URBATP Alpes-Provence, Serge Salor et Pascal Pain qui encadrent désormais une équipe de 48 personnes, épaulés par une équipe administrative que dirige Christine Lampazona. L'agence compte également dans ses réalisations 2013 l'aménagement du BHNS (Bus à haut niveau de service) Bougainville Marseille sur la totalité de la ligne mais aussi :

- Le cours Gambetta à Cavailon (plus de 7 000 m²)
- L'aménagement des rues du centre ancien de Saint-Rémy-de-Provence (plus de 3 000 m²)
- Le cours Jean Jaurès à Istres (2 500 m²)
- La place Morgan à Salon-de-Provence
- Le cours Mirabeau à Marignane
- Et bien d'autres réalisations sur les communes de Venelles, Cornillons-Confoux, Ménerbes, Rognac, Saint-Zacharie...



De gauche à droite : Pascal Pain, Christine Lampazona et Serge Salor.

URBATP LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'agence URBATP Languedoc-Roussillon, dirigée par Yannick Faucheux et Florian Cœur, participera à la réhabilitation complète des calades du village médiéval de Sauve (XI^e siècle) dans le Gard, commune abritant quatre monuments historiques (4 176 m² dont 2 900 m² de calade).

URBATP CÔTE-D'AZUR

L'agence URBATP Côte-d'Azur, sous la direction de Marc Corazza et avec le soutien de Jérémie Oliva, conducteur de travaux, va démarrer la troisième phase du réaménagement du centre ancien de Saint-Tropez, dans la continuité des tranches précédentes (plus de 3 800 m² de pavés déjà réalisés sur 2010 et 2012).



Calade du fort Saint-Jean, Marseille

Chantier réalisé sous la direction de Florian Cœur, conducteur de travaux et Nuno Carrasqueira, chef de chantier

2003

2013



584 000 € de C.A.



22 M € de C.A.



6 salariés



120 salariés



1 implantation



12 implantations



3 500 tonnes de pierres transportées

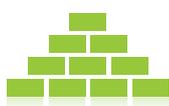


45 000 tonnes de pierres issues des carrières partenaires transportées.

10 000 tonnes de produits béton préfa.



15 000 m² de revêtement posé



220 000 m² de revêtement posé



2003-2013 DIX ANS DÉJÀ !

Remerciements à tous les membres de mon équipe pour votre investissement personnel tout au long de cette année 2013, pour le travail de qualité que vous avez tous continué de fournir malgré les contraintes de délais et des chantiers de plus en plus difficiles,

Remerciements à l'ensemble de nos partenaires carriers, usines et transporteurs qui ont su s'adapter à nos exigences et contribué ainsi à la réussite des différents projets exécutés,

Remerciements enfin, à l'ensemble des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui nous ont fait confiance tout au long de ces dix années en nous confiant la réalisation de leurs projets.

DE NOUVELLES PIERRES À L'ÉDIFICE

2014, nous continuons notre développement à travers notre structure **URBATP Innovations** qui est en voie d'aboutir à un nouveau concept de façade.

Notre structure **URBATP Carrières et Marbres** continue dans sa démarche qualité, à travailler sur l'équipement d'un de nos carriers pour optimiser ses performances de fabrication.

2014 sera aussi l'année de construction de notre nouveau siège social: 300 m² de bureaux, 100 m² de showroom intérieur, un atelier de transformation pierre et 3 500 m² de stockage sur la commune de Meyreuil (13).

Denis Marconnet,
président du Groupe URBATP



URBaNext

LE MAGAZINE DU GROUPE  URBATP

N°02 HIVER 2014



DÉCRYPTAGE :
**SOUS LES PAVÉS,
LE POTAGER !**

PORTRAIT

La pierre, de l'art dans les villes

RENCONTRE

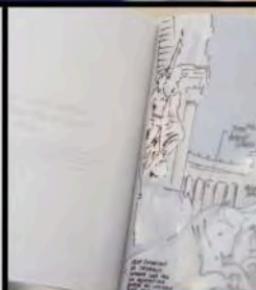
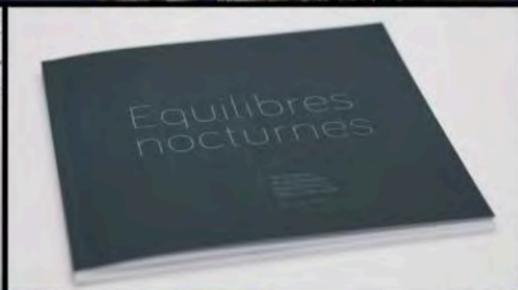
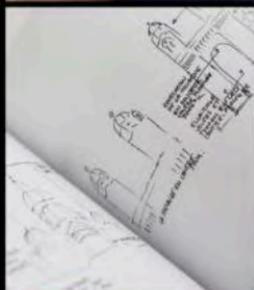
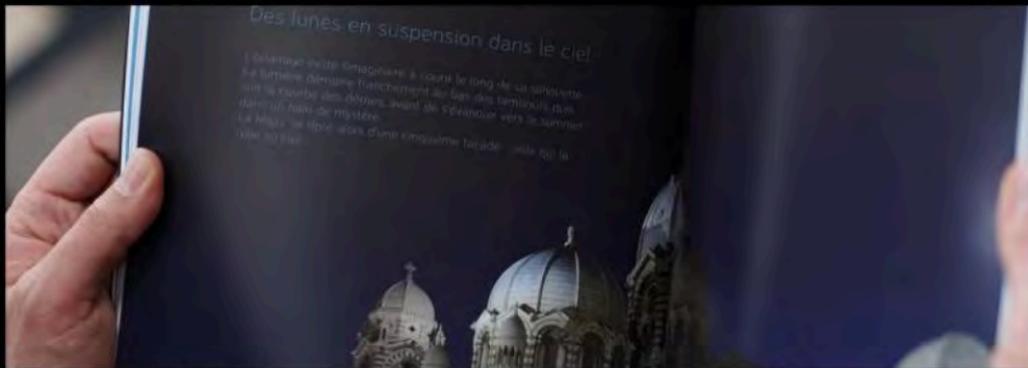
Nicolas Buchoud : faire la ville durable

FOCUS

Le porphyre, impérial !

DÉCRYPTAGE

Smart highways : les autoroutes intelligentes arrivent !



ÉDITO

1

SAVOIR-FAIRE

PORTRAIT : La pierre, de l'art dans les villes	2
PORTFOLIO : Le porphyre, impérial !	7
TRAJECTOIRES : Immersion italienne dans les carrières de Trento	10
FOCUS : Éloge de la pierre sèche	12

ENVIRON'MENTAL

SOLUTIONS : Énergie & eau, 4 solutions d'avenir	13
DÉCRYPTAGE : Sous les pavés, le potager !	14
FOCUS : L'impression 3D débarque dans les BTP !	16

INNOVATION

DÉCRYPTAGE : Smart highways : les autoroutes intelligentes arrivent !	17
FOCUS : Ecogranic façade : l'innovation au cœur des réflexions du Groupe URBATP	18
FOCUS : Mobilités urbaines : le smart phone, allié des citoyens ou outil de précision des marketeurs ?	20

URBANITÉS

FOCUS : Le mobilier urbain : une arme sociale ?	21
RENCONTRE : Nicolas Buchoud. Faire la ville durable : l'art et la matière	22

IN SITU

CHANTIER : Marignane, parvis de l'hôtel de ville	25
---	----

URBATP & VOUS

À PROPOS : URBATP et la ville reprend vie	26
EN RÉGION : Les dernières réalisations du Groupe URBATP	27
LE MOT DU PRÉSIDENT : 2015, année capitale	28
URBATP INTÈGRE LE CERCLE DE RÉFLEXION GRAND PARIS	29

URBANEXT

Le magazine du Groupe URBATP
N°02 - Hiver 2014

URBATP
Les Carrés de l'Arc - Bât A
13590 MEYREUIL
Tél. 04 42 54 27 50

Directrice de la publication : Nathalie Marconnet
Rédactrice en chef : Candice Nguyen
Direction artistique : Pierre Moulin
Secrétariat de rédaction : France Lane
Ont collaboré à ce numéro :
Fabienne Berthet, France Lane, Candice Nguyen

Photographie sauf mention spéciale
Renaud Marco (Exmagina),
Groupe URBATP, Thinkstock

Remerciements :
Nicolas Buchoud, Fabrice Cucca,
Fabrizio Odorizzi, Serge Salor

Imprimeur : Print Concept
Tiré à 3 000 exemplaires (France)

URBANEXT, une publication Marsatwork
53, Cours Pierre Puget - 13006 Marseille
Tél. 04 91 31 14 94 - www.marsatwork.fr

Tous droits réservés.
La reproduction même partielle des textes,
photographies et illustrations publiés
dans ce numéro est strictement interdite
sans autorisation préalable de l'éditeur.

Construire la ville grandeur nature

Aujourd'hui, acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier s'accordent tous pour parler de ville durable ; mais que recouvre réellement ce concept polymorphe ? La ville passe par la mise en place d'énergies renouvelables, la construction d'éco-quartiers, des projets de tours autosuffisantes...

Pourtant, on oublie souvent d'évoquer la véritable efficacité de ces projets sur l'ensemble de leur cycle de vie : de la production au recyclage en passant par l'usage... Et de considérer les consommations – parfois très importantes – nécessaires à leur création et leur recyclage.

Comment répondre intelligemment à l'enjeu écologique ? Nos villes ont besoin de franchir une nouvelle étape dans leur conception et leur évolution pour être véritablement durables, et ce, sur l'ensemble du cycle. Car nous consommons désormais davantage de ressources que la Terre n'en produit. Il nous faut donc, plus que jamais, apprendre à consommer mieux : c'est-à-dire consommer moins mais sans altérer pour autant la qualité de vie des citoyens. Modes doux de transports, bâtiments passifs, à chaque échelon et maillon de la construction des villes, il nous faut généraliser une approche durable.

Le Groupe URBATP poursuit ainsi le développement de solutions d'aménagement durables, à l'instar d'ecoGranic, revêtement de sol et de façade composé de béton recyclé, qui permet de réduire significativement les émissions de gaz polluants, et réfléchit à de nouveaux concepts de modulaires : des dalles nouvelle génération qui produisent de l'électricité sous la pression des pas ou des véhicules... Parce que l'avenir s'écrit aujourd'hui, le Groupe URBATP renouvelle ici devant vous son engagement en faveur de l'innovation environnementale, en matière d'aménagement urbain et de voirie.

Denis Marconnet,
président du Groupe URBATP



PORPHYRE, SON NOM ÉVOQUE L'ART DÉCORATIF ET LE RAFFINEMENT. SI CETTE PIERRE DURE ET MOUCHETÉE FUT LONGTEMPS RECHERCHÉE, TRAVAILLÉE ET POLIE POUR ORNER LES INTÉRIEURS LES PLUS NOBLES, LE PORPHYRE EST AUJOURD'HUI DAVANTAGE UTILISÉ SOUS FORME DE PAVÉS, POUR RÉALISER DE MAGNIFIQUES DALLAGES JOLIMENT DISPOSÉS... À TRAVERS LES TEMPS, IL DEMEURE TOUJOURS SYNONYME D'ÉLÉGANCE.

Le porphyre désigne étymologiquement un type de pierre volcanique contenant des cristaux. Bien qu'elle puisse arborer des couleurs et motifs différents en fonction de sa provenance, son nom lui a été donné dans l'Antiquité en référence à la pourpre (*porphyros, en grec*), cette teinture rouge issue d'un coquillage. À l'époque romaine, le seul gisement connu était de teinte rouge et se trouvait en Égypte, ce qui en faisait un matériau de luxe et prisé par les empereurs...

La pierre porphyre s'utilise beaucoup pour aménager les sols, aussi bien urbains que privés. Sa robustesse et l'art qui l'accompagne sa pose en font une solution durable et de qualité.

Aujourd'hui, on en trouve principalement dans des carrières situées dans la région italienne du Trentin mais également au Mexique, en Argentine et en Australie. Les teintes variables des pavés, du vert au rouge en passant par l'ocre, selon leurs origines géologiques, s'assemblent avec le plus bel effet !

Pour réaliser un sol en porphyre, il faut préparer un lit de sable meuble ou stabilisé (mélangé à du ciment) en ménageant une pente pour les écoulements d'eau de pluie. Ensuite, tout est question de talent et de patience avec, en main, de bons vieux outils de paveurs, un cordeau et un marteau ! Arcs de cercle, motif dits en queue de paon, éventails... autant de dessins qu'il faut savoir anticiper avant de poser le premier pavé. Chaque pierre doit être choisie avec soin, voire taillée sur place, pour s'intégrer parfaitement au motif. Au final, on nappe le tout d'un « coulis » de ciment, pour sceller l'ensemble. Extrêmement résistant, un sol en porphyre prendra, avec le temps, son incomparable patine naturelle !

France Lane

TRAJECTOIRES

IMMERSION ITALIENNE DANS LES CARRIÈRES DE TRENTO





PARTONS AU CŒUR DES CARRIÈRES DE PORPHYRE À TRENTO, DANS LE NORD DE L'ITALIE. FABRIZIO ODORIZZI, À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE ÉPONYME, NOUS DESSINE LES CONTOURS DE SON ACTIVITÉ ET NOUS DÉVOILE TOUTES LES STRATES DE SA PIERRE.

Fabrizio travaille aujourd'hui dans deux carrières de la région de Trento. L'une emploie 24 employés, l'autre a été acquise l'été dernier. « *La région a toujours été célèbre pour ses carrières, on en comptait une centaine il y a quelques années. Aujourd'hui avec la crise et la baisse de la demande, notamment de la part des collectivités, beaucoup ont fermé* ». Malgré tout, Fabrizio ODORIZZI compte bien faire prospérer son entreprise. D'abord agent commercial pour le Groupe URBATP, il a aujourd'hui noué un partenariat avec ce dernier afin de lui assurer son approvisionnement en porphyre.

« *Assez similaire au granit, le porphyre est une pierre utilisée pour l'extérieur, pour le pavage et dallage des zones piétonnes. Elle existe en plusieurs couleurs, gris, rouge, violet. L'avantage ? Elle est stratifiée et se décline en plusieurs épaisseurs. On peut produire des dalles de quelques centimètres notamment pour les zones piétonnes ou de gros blocs de 15 à 20 centimètres davantage utilisés pour les bordures* », évoque Fabrizio ODORIZZI, fin connaisseur de la pierre.

En effet, après une formation dédiée aux langues, il a intégré le consortium familial en tant que responsable commercial. « *Le goût et la connaissance de ce matériau sont dans la famille. C'est d'ailleurs une nécessité de bien connaître le secteur pour donner une nouvelle impulsion à l'activité.* » Longtemps les marchés suisse et allemand ont été prédominants. Aujourd'hui, l'export vers la France est en croissance. Avec des variations qui passent de 10 à 30 % du chiffre d'affaires selon les années.

« *Le partenariat passé avec le Groupe URBATP porte sur environ 2 500 tonnes annuelles* », développe Fabrizio ODORIZZI.

Un deal gagnant-gagnant !

Fabienne Berthet

ÉNERGIE & EAU

4 solutions d'avenir !

1 RECHARGER SON SMARTPHONE EN MARCHANT

C'est possible avec l'ingénieuse semelle SolePower qui produit de l'électricité par simples pressions du pied sur le sol. L'énergie est conduite dans une batterie de stockage, placée à l'avant de la chaussure, et permet d'alimenter tablette, GPS ou encore téléphone via un câble USB. Utile lors d'un trek ou loin de tout accès à l'électricité !

2 UN ARBRE À VENT QUI EXPLOITE L'ÉNERGIE AUTOUR DE LUI

Sensible au moindre vent, c'est un arbre de 8m de haut capable de capter l'énergie des petits mouvements d'air autour de lui. Signes distinctifs : un tronc blanc en acier et, au bout de ses branches, une centaine de feuilles dotées de petits générateurs qui s'activent comme autant de mini-éoliennes. Fabriqué par la société française New Wind, un seul de ces arbres permet d'alimenter 15 réverbères ou des stations de recharge pour véhicules électriques. Deux prototypes s'élèvent déjà sur l'île d'Oléron et à Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor). Coût : environ 25 000€.

3 WARKAWATER2, LA TOUR QUI TRANSFORME L'AIR EN EAU

Nom inspiré du figuier géant éthiopien, le Warka, servant traditionnellement de point de rassemblement, WarkaWater2 est un collecteur d'eau atmosphérique conçu par le designer italien Arturo VITTORI, pour faciliter l'accès à l'eau potable dans les régions très arides. En rotin ou bambou, en cordes et tissu polyéthylène, ces tours de 12m de haut captent l'humidité présente dans l'atmosphère pour collecter jusqu'à 100 litres d'eau par jour ! Cerise sur le gâteau, leur construction est ultralégère et possible localement : 6 personnes, 5 jours, pas d'équipements électriques nécessaires.

4 AQUACELL, LA PILE ÉCOLO QUI SE CHARGE AU CONTACT DE L'EAU !

Durables, écolos, les piles Aquacell sont une petite révolution inventée par le Hollandais Niels BAKKER : ces piles s'achètent complètement déchargées et s'activent en 5 min à peine, par électrolyse, dans n'importe quel liquide à base d'eau. De capacité moindre que des alcalines classiques, elles permettent néanmoins d'alimenter une télécommande pendant 2 ans et sont recyclables à hauteur de 85% vs 50% pour les classiques. Ça vient d'arriver en France et c'est environ 5€ les 4.

Candice Nguyen



DÉCRYPTAGE

sous les pavés, le potager !

ON L'A TOUJOURS MAINTENUE EN DEHORS DES MURS DE LA CITÉ. AUJOURD'HUI, LES CITADINS ASPIRENT À PLUS D'AGRICULTURE EN VILLE, À POUVOIR CULTIVER EUX-MÊMES LEURS LÉGUMES, À REVENIR À DES CYCLES DE PRODUCTION PLUS COURTS. MAIS CETTE AGRICULTURE CITADINE, DE BERLIN À MONTRÉAL EN PASSANT PAR NEW YORK OU MADRID, EST DAVANTAGE UN PRÉTEXTE CRÉANT DU LIEN SOCIAL QU'UNE SOLUTION VÉRITABLEMENT MIRACLE POUR ALIMENTER L'HUMANITÉ... DÉCRYPTAGE.

Le succès des potagers urbains

Longtemps opposées, nature et ville cherchent aujourd'hui une nouvelle façon de coexister : après les espaces verts, coulées vertes à Paris, murs végétaux, on assiste à l'émergence de jardins partagés, potagers sur les toits, et autres initiatives qui rapprochent la production alimentaire des populations citadines. C'est le cas en partie de la Green Guerilla¹ qui « donne les outils pour agir » à qui veut réaliser « des tags en mousse, créer un jardin communautaire ou fabriquer des seed bombs (des bombes de graines) » – bombes de graines utilisées pour asperger les petits espaces de terre au pied des arbres dans les villes, en attendant la joie d'y voir pousser quelques plants. Qui aime, sème et se sème.

Agriculture en ville et pouvoirs publics, quel est le synergie possible ?

Si ce mouvement de Green Guerilla ne date pas d'hier et est né dans les années 1970 à New York sous l'action de *green guerilleros* jetant des ballots de graines et de terre à travers les grillages pour transformer les parcelles à l'abandon et terrains vagues en jardins communautaires, il retrouve aujourd'hui une nouvelle vitalité et séduit désormais les pouvoirs publics et les municipalités.

La Ville de Paris a ainsi été la première collectivité en France à mettre en place une politique municipale il y a une dizaine d'années, pour répondre à la demande des citadins de jardiner. Depuis ce cadre légal offert aux jardins partagés (la charte « Main Verte »), ce sont quelque 70 espaces verts, gérés par les habitants, qui ont bourgeonné dans la capitale. Un chiffre qui peut paraître dérisoire par rapport à New York où l'on en compte près d'un millier, mais la Green Guerilla ne cesse d'inspirer d'autres démarches.

Ainsi, la mairie du 20^e arrondissement de Paris laisse la possibilité aux habitants « d'embellir les pieds des arbres » dans quelques rues définies. Adieu les *seed bombs*, les poches des riverains peuvent désormais être légalement pleines de graines ! À Montpellier, la municipalité a mis en place des programmes de jardins collectifs, dont certains permettent la location sur trois ans de parcelles individuelles livrées clôturées et équipées d'un cabanon, d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur. Aux États-Unis et Canada, les *rooftop farms* (agriculture en toiture) se développent un peu partout ; à Brooklyn, l'une des premières exploitations à avoir cultivé des tomates et laitues urbaines, The Eagle Street Rooftop Farm, permet à tout un chacun de venir faire ses courses et procéder à sa récolte.

Jardiner collectivement : un projet urbain comme un autre

Pour autant, ces différentes démarches relèvent davantage d'un désir de retisser les liens entre les citadins et d'une réappropriation de la ville par ses habitants, que de la croyance dans une production alimentaire alternative qui pourrait nourrir toutes les bouches à naître et soutenir la croissance démographique future. La Green Guerilla explique elle-même sa raison d'être ainsi : « L'ambition de Green Guerilla est de réveiller les consciences non pas écologiques, mais d'un mieux vivre communautaire en ville et d'inciter les gens à reconquérir leur espace urbain ». Le rôle des jardins communautaires dans les relations sociales, leur lien à l'environnement direct, celui de la ville comme lieu de vie, est ici clairement énoncé.

Plus récent, le concept de jardin partagé fait son apparition en France à la fin des années 1990. Rôle social prépondérant, le jardin partagé est « conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public »². Son principe repose sur des valeurs de solidarité, de lien et de partage, mais aussi de convivialité et de respect de l'environnement.

Démultipliés à travers le monde, ces mouvements questionnent la façon dont le développement urbain peut intégrer ces désirs, et les enjeux à la fois écologiques, économiques et esthétiques que cela soulève. Quelle place pour le végétal en ville à l'heure de l'hyper urbanisation du monde et des grandes métropoles ? Qu'est-ce que cela implique en termes d'aménagement public et quel rôle pour les espaces publics dans ces processus ?

La nature, élément du bien-être des citadins

Alors que la ville est devenue le lieu de vie de la majorité de la population mondiale, l'enjeu est d'appréhender comment les villes pourraient, en effet, être aménagées en prenant en compte les désirs de « nature » des citadins, au-delà du simple esthétisme des promenades vertes et des bordures fleuries. Et le paradigme que cela sous-tend : celui du bien-être et de la santé que la nature procure au citadin. Cette idée de nature bénéfique qui s'esquisse en filigrane ne se définit alors pas tant pour elle-même que par opposition à la ville. La ville comme lieu d'échanges certes (de biens, de services, de connaissances) mais aussi surtout, la ville comme lieu de congestion, de pollution et de tensions sociales (Norbert Elias, 1991). La nature devenant alors un élément essentiel du bien-être des urbains.

La satisfaction du désir de nature aujourd'hui

Comment les citadins occidentaux parviennent-ils à concilier leur vie bétonnée avec ce besoin de verdure ? Certains s'installent en périphérie des grandes villes dans une maison pourvue d'un terrain, d'autres se rendent à la campagne le week-end ou pendant les congés, d'autres encore vont au parc de leur commune. Si tout cela semble entendu, on voit néanmoins se profiler la question de l'étalement urbain et de la mobilité de compensation, et leurs effets sur l'environnement, sujets de discussions entre les défenseurs de la ville dense et ceux de la ville étalée.

Les démarches citoyennes expriment aujourd'hui la volonté de réconcilier ville et nature. En matière de politiques urbaines, cela appelle à repenser la ville en prenant de nouveau en compte le paysage dans les opérations d'aménagement, conférant par là-même une nouvelle poétique à l'environnement urbain...

Candice Nguyen

1. Plus d'info sur la Green Guerilla sur <http://green-guerilla.art.e.tv>

2. Proposition de loi n°44 adoptée par le sénat, relative aux jardins collectifs du 4 juillet 2007

RENCONTRE AVEC NICOLAS BUCHOUD

FAIRE LA VILLE DURABLE : L'ART ET LA MATIÈRE

COMMENT REPENSER LES POLITIQUES URBAINES, NON PAS SOUS L'ANGLE DE LA PLANIFICATION, DU GRAND GESTE ARCHITECTURAL, MAIS À PARTIR DU CONCRET, DES MATÉRIAUX ? C'EST LE CHANGEMENT D'ÉPOQUE AUQUEL NOUS CONVIE NICOLAS BUCHOUD, URBANISTE ET HISTORIEN, SPÉCIALISTE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DU DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN, FONDATEUR ET ASSOCIÉ DE RENAISSANCE URBAINE ET PRÉSIDENT DU CERCLE GRAND PARIS DE L'INVESTISSEMENT DURABLE.¹

LA DETTE ÉCOLOGIQUE, LA TERRE À CRÉDIT... ET LA FIN DE L'URBANISME ?

À mesure que l'on s'approche de la conférence de Paris sur le changement climatique, fin 2015, on reparle beaucoup de la « dette écologique » de notre civilisation. En 2006 déjà, l'une des illustrations du Forum Urbain Mondial de Vancouver montrait que si le monde adoptait le mode de vie de l'Amérique du Nord, il faudrait quatre fois la Terre pour y subvenir. Dix ans plus tard, il semble confirmé que la Terre vit à crédit, et consomme ses ressources à un rythme plus rapide qu'elle ne peut les produire.²

Pour Nicolas BUCHOUD, « la réflexion sur les matériaux et sur leur abondance ou non, est primordiale et devrait intervenir en amont de toute politique urbaine ». Il précise : « Nous vivons encore sur l'illusion de la planification, alors que les ressources manquent. Les questions-clés de notre avenir urbain sont celles de l'énergie, de l'avenir des infrastructures (mobilité, grands services urbains...), de l'innovation et du capital social, de l'industrie immobilière. Autant d'enjeux sur lesquels les urbanistes et les politiques urbaines ont peu de prise. Il est urgent de repenser la matérialité de la ville pour réinventer l'urbanisme ».

Une expression anglo-saxonne qui connaît un succès croissant nous éclaire : celle de « *built environment* », valable aussi bien pour les bâtiments eux-mêmes que pour les espaces publics dans lesquels ils s'inscrivent. Le maire de Londres l'a d'ailleurs bien compris en lançant une vaste consultation pour un « Infrastructure plan », destiné à compléter et suppléer le « London Plan », devenu par trop abstrait.

TOUJOURS PLUS HAUT ? ET APRÈS ?

L'analyse du cycle de vie des matériaux est aujourd'hui un élément indissociable des industries de la construction, mais est-on bien certain de pouvoir recycler efficacement les tours, grandes de plusieurs centaines de mètres de haut, bientôt un kilomètre, qui se dressent de Shanghai à Chicago en passant par Dubaï et Londres ?

La priorité est de « repenser l'avenir de nos villes à partir des matériaux qui les composent. Bâtiments et espaces publics sont indissociables. Les matériaux des bâtiments comme ceux des espaces publics ne doivent pas seulement être recyclables et inoffensifs pour la santé, ils doivent jouer un rôle actif et être multi-usages ». Les obligations réglementaires sont aujourd'hui strictes concernant le tri et le recyclage des matériaux de chantier. Mais il ne s'agit pas seulement de réfléchir à l'échelle d'un immeuble ou de penser substituer une pierre venue de loin par du bois local, il faut encore raisonner à l'échelle de plusieurs bâtiments à la fois... et de plusieurs usages à la fois, nous dit Nicolas BUCHOUD.

Le succès rencontré par les éoliennes urbaines, les murs végétalisés, les toitures-jardins, les smart-grids, les bâtiments intelligents... montre un appétit très fort d'éco-urbanisme, mais qui pour l'heure, semble loin d'être satisfait. Parallèlement, les *fab-labs* se multiplient, jusque dans la production de matériaux de construction et le développement rapide de projets innovants à l'instar des briques de construction issues d'imprimantes 3D géantes. Plus encore, l'engouement pour le « *design-thinking* » et les D-Schools, mobilisant ingénieurs et spécialistes des sciences humaines autour d'approches transdisciplinaires, traduit de très profondes mutations industrielles. L'avenir de nos villes est à la croisée de ces tendances. Et si la solution venait des matériaux eux-mêmes, briques de base de la ville de demain, aux multiples possibilités ?

1. Cf. www.cerclegrandparis.org et www.renaissance-urbaine.fr. Nicolas Buchoud a notamment publié *La Ville Stratégique, changer l'urbanisme pour répondre aux défis urbains mondiaux* (CERTU, 2008) et *Better Professionals ! Better Cities ! UN-Habitat, Habitat Professionals Forum, 2013*

2. WWF – Global Footprint Network, 19 août 2014

REPENSER LA VILLE À PARTIR DE L'IMAGE PRIMORDIALE DE LA CARRIÈRE ?

L'image de la carrière de pierre « est une image au moins aussi forte que la mise en avant des problématiques technologiques de la smart city ». En apparence à l'opposé du rythme frénétique du développement et du fonctionnement des villes, la carrière de pierre pourrait offrir des solutions pour la gestion de la croissance urbaine. Comment ?

La carrière de pierre apparaît comme un « lieu de réflexion, un miroir de nos capacités d'inventer de nouveaux matériaux et de faire la ville de demain. Chercher la bonne veine de marbre, le banc de calcaire qui produira la pierre de meilleure qualité, le filon de granit le plus dense et, comme les compagnons des cathédrales, dégager la bonne pierre en fonction de la forme que l'on souhaite lui donner, c'est une forme de méditation silencieuse sur la ville. Sur ses valeurs. Sur le temps. Le grand historien des Annales Lucien FEBVRE ne disait pas autre chose. L'actualité nous livre des pierres brutes, qu'il nous faut tailler. »

Et Nicolas BUCHOUD de nous inviter à aller plus loin. « Ajoutons maintenant à la pierre des propriétés complémentaires à ses propriétés originelles. Depuis plusieurs années, on s'essaie à créer des revêtements de sols dépolluants. Des solutions alternatives émergent, comme ecoGranic, pierre reconstituée qui a la capacité de retraiter une partie des polluants de l'air les plus importants en ville, notamment le dioxyde d'azote. D'autres revêtements de sols aux propriétés thermo-luminescentes permettraient quant à eux de prévenir des risques de verglas. On parle de route de 5^e génération... »

UN NOUVEL ÂGE URBAIN : "CRADLE TO CRADLE" MARIÉ AVEC LA SMART CITY

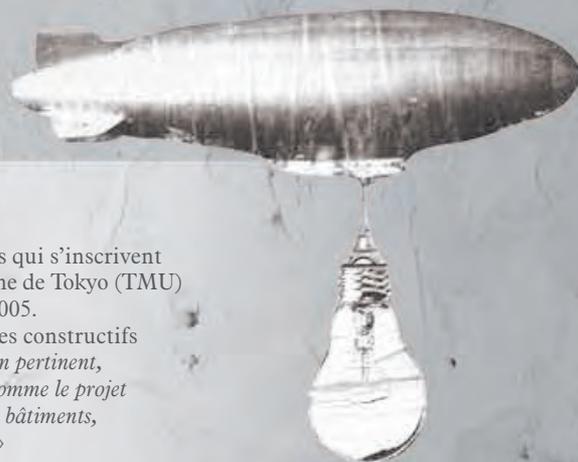
Le passage par la matière, par les matériaux, c'est la possibilité de réconcilier le développement urbain et l'environnement mais aussi de casser cette idée selon laquelle la ville irait contre l'environnement.

C'est « cradle to cradle »³ marié à la smart city ou comme le proclame le nouvel Institute of Making : travailler « from makers of molecules to makers of buildings ».

« La ville ? Il faut l'envisager comme la fabrique d'un état d'équilibre [...], comme un reflet des équilibres sociaux, politiques, dans lesquels doit intervenir la question des matériaux qui la composent, ses routes, ses trottoirs, ses toits, ses immeubles... Que chaque acteur de la vie citadine ait aussi la capacité d'intervenir sur l'environnement, et ne pas vivre les choses de manière aveugle. »

Des matériaux composant les espaces publics qui retraitent des polluants atmosphériques, associés à des réseaux de capteurs qui permettent une information en temps réel et un suivi dans la durée : c'est l'image d'un urbanisme des usages et des matériaux que nous pensons aujourd'hui indispensable. Imaginons les possibilités technologiques et démocratiques d'une ville ainsi communicante...

Candice Nguyen



DES PROJETS VISIONNAIRES

Réapprendre à fabriquer de la connaissance et développer des solutions qualitatives qui s'inscrivent dans une dynamique de longue durée, c'est le défi relevé par l'université métropolitaine de Tokyo (TMU) depuis le début des années 2000, et auquel Nicolas BUCHOUD est associé depuis 2005.

Au programme, un travail sur le renouvellement urbain, les matériaux et les systèmes constructifs qui vont avec, consistant à tester des projets à l'échelle 1. « C'est un schéma de réflexion pertinent, qui a permis de nourrir des expérimentations audacieuses et très en avance sur leur temps, comme le projet NEXT21 à Osaka. TMU est devenu un centre mondial de référence sur la reconversion des bâtiments, à partir de l'analyse des matériaux de base de la construction : bois, brique, pierre, acier... »

Sur l'île de la Réunion, l'architecte franco-genevois Marc ROLINET propose quant à lui une démarche architecturale et urbaine très originale, venant donner un contenu opérationnel au projet d'ÉcoCité de l'agglomération de Saint-Paul. Son postulat de départ est simple : construire vite, bien, moins cher. Sa méthode l'est tout autant : négocier directement avec le propriétaire de la carrière d'alluvions sur laquelle les premières phases du projet se situent et l'impliquer dans le cadre d'un partenariat. La dynamique économique ainsi engagée est porteuse de confiance et nourrit un objectif réaliste et ambitieux... qui se développera en cohérence avec le rythme d'exploitation de la carrière.

3. Cradle to cradle : « Du berceau au berceau » est une partie de l'écoconception et un concept de philosophie de la production industrielle intégrant une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % recyclage.



URBATP

Et la ville reprend vie

NOTRE DÉMARCHÉ

Entre tradition et modernité, URBATP se mobilise depuis sa création il y a plus de 10 ans pour aménager et **améliorer le cadre de vie de ses clients et construire un avenir durable**. Cette durabilité dépend de notre capacité à imaginer et concevoir dès aujourd'hui de nouvelles solutions pour remplacer celles du siècle passé en matière de préservation de l'environnement.

Dans un contexte quelque peu alarmiste concernant la gestion du cycle des matières premières, la lutte contre les gaz à effet de serre, le traitement des déchets mais également la mobilité – source d'une pollution toujours plus grande –, **les démarches innovantes et en rupture avec l'actuelle non-protection de l'environnement sont pour nous une priorité**.

Parce que les bonnes intentions et les mots ne suffisent pas, le groupe URBATP s'ancre pleinement dans l'action. C'est un fait, la plupart des émissions de CO₂ sont générées par les secteurs de la construction et industriel. C'est pourquoi nous faisons de l'innovation non pas seulement un défi imposé par l'environnement mais notre philosophie-même dans le monde de la construction et **proposons aujourd'hui des solutions réalistes et efficaces, capables de révolutionner l'aménagement urbain pour qu'il soit enfin durable**.

Notre engagement va au-delà des normes exigées par la loi. La qualité ne se limite pas au minimum légal mais au maximum des possibles. **Imaginer et concevoir des solutions pour une ville durable, c'est possible et c'est maintenant**.

NOTRE ORGANISATION

Notre groupe, fort de 3 pôles distincts mais complémentaires, intervient dans l'aménagement urbain avec une vision à long terme, dans le respect des hommes et de l'environnement. Notre ambition, travailler à l'amélioration du cadre de vie de chacun et construire des espaces durables.

La satisfaction de nos clients, que nous accompagnons d'amont en aval de tout projet d'aménagement, garantit la pérennité de nos activités.

URBATP Carrières & Marbres

Nous garantissons la fourniture et le transport de matériaux 100% naturels extraits dans le respect de la Charte de l'Environnement et des normes en vigueur. Pierres naturelles telles que calcaire, porphyre, granit, grès, basalte et quartzite. Nos carrières sont choisies avec soin parmi les leaders européens : France, Italie, Espagne, Turquie et Portugal.

Les compétences de nos collaborateurs et le choix sélectif de nos fournisseurs sont la clé de notre compétitivité pour procurer des matériaux d'une durabilité et d'une esthétique exemplaires.

URBATP Innovations

Dans un monde en perpétuelle mutation, nous réfléchissons à des solutions d'avenir et accélérons pour anticiper les changements. Relever de nouveaux défis dont celui de participer activement à la réduction des émissions de CO₂, NOx, SO₂ et autres polluants persistants, grâce notamment à notre distribution exclusive en France d'ecoGranic, le pavage révolutionnaire capable de dégrader jusqu'à 80% les gaz polluants présents dans l'atmosphère.*

Des laboratoires indépendants et accrédités certifient que nos produits respectent les normes en vigueur et nous disposons d'un laboratoire interne pour tester les paramètres les plus significatifs de notre production.

URBATP Aménagement

La passion, le savoir-faire et la créativité pour tous vos projets d'aménagement de pavage et dallage :

-  **Rénovation de centres anciens** et sites historiques
-  **Aménagements urbains** en pierres naturelles (places, tramways, parcs...)
-  **Travaux de voirie** : bordures et revêtements
-  **Création de pavage et dallage** pour particuliers

Nos équipes sont composées d'experts de la pierre et d'ouvriers formés selon la tradition des compagnons paveurs. Nos chantiers sont propres, nos réalisations faites exclusivement de pierres naturelles ou écoproduites.

* Voir page 18 : ecoGranic, le pavage révolutionnaire qui purifie l'air



2015, ANNÉE CAPITALE

Le Groupe URBATP consolide plus que jamais ses forces à travers ses 3 pôles distincts mais complémentaires : URBATP Carrières & Marbres, URBATP Aménagement et URBATP Innovations.

Au cours de l'année 2014, nous avons renforcé nos relations avec nos carrières partenaires du monde entier afin de nous spécialiser dans les études techniques des matériaux qui nous permettront de développer de nouvelles pierres naturelles haut de gamme. Notre filiale URBATP Carrières & Marbres travaille ainsi au développement d'une nouvelle pierre calcaire.

Pour répondre à une forte hausse des demandes, URBATP Aménagement s'est spécialisé dans la fourniture et pose de pierre en façade ventilée et propose ainsi désormais son savoir-faire et son expertise dans les aménagements de façades en pierres naturelles et béton préfabriqué type ecoGranic®.

Notre filiale URBATP Innovations voit quant à elle de multiples projets innovants naître et l'intégration de nouveaux produits dérivés dans ses gammes Innovation, venant compléter le développement de la gamme ecoGranic®.

Grâce au travail et aux efforts fournis par chacun des collaborateurs du Groupe URBATP, le carnet de commandes prévoit une année 2015 en hausse pour toutes les activités du Groupe. Aussi, le début de l'année 2015 verra la construction du nouveau siège social du Groupe démarrer sur la commune de Meyreuil (13).

Remerciements à tous les collaborateurs et partenaires du Groupe pour votre confiance présente et à venir.

Denis Marconnet,
président du Groupe URBATP

CHIFFRES CLEFS



120 salariés



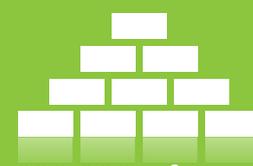
14 implantations



45 000 tonnes / an
de pierres issues des carrières
partenaires transportées



10 000 tonnes / an
de produits béton préfa



220 000 m² / an
de revêtement posé

